Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

RADART

COMPRENDRE LES RACINES SOCIALES DE LA RADICALISATION VIOLENTE DES JEUNES

DIRECTIVES POUR LES COMMUNAUTÉS LOCALES ET LES MEMBRES DES FAMILLES BASÉES SUR DES INTERVENTIONS PRÉCOCES UTILISANT DES APPROCHES NON COERCITIVES

merseyside EXPANDING HORIZONS
Osservatorio Cenere
FOYER DES JEUNES DES MAROLLES
élan interculturel

Auteurs

Coordinateur
Merseyside Expanding Horizons : Anna Bellan, Wilson Weaver et Luca Serratore

Partenaires
Town Hall Kostrzyn nad Odra: Agnieszka Żurawska-Tatała, Katarzyna Olejnik
Osservatorio di genere : Francesco Fronterotta, Giulia Rogante, Aurora Carassai, Brian Rodrigo Orellana Pineda
Le Foyer Des Jeunes Des Marolles : Délia Rémy, Rachida El Baghdadi
Elan Interculturel : Mariana Hanssen, Mena Yassa, Cecile Stola, Hugo Arruda

Conception et mise en page

Osservatorio di genere : Riccardo Pallotto, Isabella Tomassucci

Année de publication : 2022

Copyright: L'ensemble du matériel contenu dans cette publication relève d'une licence Creative Commons avec attribution, non-commercial, non-dérivé, et traits de partage, sauf autorisation directe et explicite des auteurs.

RADART

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

Ce guide a été élaboré dans le cadre du projet : « RAD-ART Resilience, Art and Development in youth work and communities Against violent Radicalisation of youth » (numéro de référence : 2020-2-KA205-5309A6C0).
Le projet RAD-ART est soutenu par le programme Erasmus+ de la Commission européenne.

Cette publication n'engage que ses auteurs et la Commission ne peut être tenue responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qu'elle contient.

creative commons
CC BY NC SA

RADART

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

Partenaires contributeurs

merseyside EXPANDING HORIZONS

Osservatorio di Genere

FOYER DES JEUNES DES MAROLLES

élan interculturel

COMPRENDRE LES RACINES SOCIALES DE LA RADICALISATION VIOLENTE DES JEUNES

DIRECTIVES POUR LES COMMUNAUTÉS LOCALES ET LES MEMBRES DES FAMILLES BASÉES SUR DES INTERVENTIONS PRÉCOCES UTILISANT DES APPROCHES NON COERCITIVES.

RADART

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

Table des matières

INTRODUCTION AU MANUEL POUR LES FAMILLES ET LES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ 7
L'UE ET LE CONTEXTE MONDIAL 9
La radicalisation, un processus complexe 9
Définition(s) 9
LE PROCESSUS DE RADICALISATION ET SES SIGNES 12
Les relations sociales 12
Idéologie 13
Activité criminelle 13
Comportements qui illustrent des niveaux d'intensité croissants 14
LES GROUPES EXTRÉMISTES ET LES TACTIQUES DE RECRUTEMENT 16
Groupes extrémistes 16
Tactiques de recrutement 18
LE CÔTÉ JURIDIQUE DES CHOSES : INFRACTIONS LIÉES À L'EXTRÉMISME VIOLENT, PROCÉDURES JUDICIAIRES, CONDITIONS DE DÉTENTION 21
1. Quels sont les actes violents de radicalisation qui mènent aux tribunaux ? 21
2. Quel est le rôle de la prison dans le processus de (dé)radicalisation ? 21
Belgique 21
Ce que dit la loi sur les actes extrémistes violents en Belgique 22
Comment la loi est effectivement appliquée et les proportions de détenus appartenant aux différents groupes radicaux violents 23
France 23
Ce que dit la loi sur les actes d'extrémisme violent en France 23
Comment la loi est effectivement appliquée et les proportions de détenus appartenant aux différents groupes radicaux violents 24
Radicalisation en prison 25
Italie 26
Que dit la loi sur les actes extrémistes violents en Italie ? 26
Comment la loi est effectivement appliquée et les proportions de détenus appartenant aux différents groupes radicaux violents 29
Radicalisation en prison 30
Pologne 31
Ce que dit la loi sur les actes d'extrémisme violent 31
Comment la loi est effectivement appliquée et les proportions de détenus appartenant aux différents groupes radicaux violents 32
Radicalisation en prison 34
Royaume-Uni 36
Ce que dit la loi sur les actes d'extrémisme violent 36
Comment la loi est effectivement appliquée et les proportions de détenus appartenant aux différents groupes radicaux violents 37
Radicalisation en prison 40
L'IMPORTANCE DES LIENS SOCIAUX ET DES RELATIONS POSITIVES 41
Créer un sentiment d'espoir et d'appartenance chez les jeunes 41
CE QU'IL FAUT FAIRE EN CAS DE MALADIE MENTALE OU DE DIFFICULTÉS PSYCHOLOGIQUES 430
ADOLESCENCE, RADICALISATION ET SANTÉ MENTALE 43
Pourquoi la radicalisation ? 43
Adolescents 43
Vulnérabilité psychique aux idéologies extrémistes 44
Action violente 45
Cette souffrance peut-elle être évitée ? 45
Ressources 46
Bibliographie 46

RADART
Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

MÉTHODOLOGIE POUR ABORDER LES SITUATIONS DIFFICILES OU LES CONVERSATIONS CONTROVERSÉES 47
CARTE DU RÉSEAU DE SOUTIEN 56
Belgique 56
France 59
Italie 62
Pologne 64
Royaume-Uni 66
FICHE MÉTHODE : FRESQUE DE LA RADICALISATION 73
RÉCITS POSITIFS 78
Témoignage 1 : Mourad Benchellali 79
Contexte 79
Ce qu'il a fait (agir à cause de la radicalisation) 79
Changement de perspective (déradicalisation) 79
Ce qu'il fait maintenant/comment il a transformé la violence de la radicalisation en un acte positif 79
Témoignage 2 : le cas de K 81
Contexte 81
Ce qu'il a fait (agir à cause de la radicalisation) 81
Changement de perspective (déradicalisation) 81
Témoignage 3 : le cas de M 82
Contexte 82
Ce qu'elle a fait (agir à cause de la radicalisation) 83
Change of perspective (deradicalisation) 83
Témoignage 4 : le cas de D. 84
Contexte 84
Ce qu'elle a fait (agir à cause de la radicalisation) 84
Changement de perspective (déradicalisation) 85
Témoignage 5 : la casa de Sarah 85
Contexte 85
Ce qu'elle a fait (agir à cause de la radicalisation) 85
Changement de perspective (déradicalisation) 86
Conclusions 86
CONCLUSION 87
GLOSSAIRE 88

RADART
Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

00 INTRODUCTION AU MANUEL POUR LES FAMILLES ET LES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

La radicalisation est un processus assez naturel dans l'évolution des idées, et elle peut aboutir à un résultat positif ; par exemple, les opinions de Martin Luther King, ou encore l'idée d'un système de vote ont été considérées comme radicales dans le contexte dans lequel elles se sont développées, mais ont conduit à des changements nécessaires dans la société. Une idée est alors perçue comme radicale en fonction du contexte. Elle devient inquiétante lorsque les moyens employés pour la faire entendre sont violents pour la population.

Au cours des deux dernières décennies, la radicalisation violente a été une préoccupation croissante en Europe et au-delà. Les jeunes comme les adultes peuvent être impliqués dans un processus de radicalisation violente, mais les jeunes en sont affectés de manière disproportionnée, à la fois comme victimes et comme auteurs. Ils sont effectivement plus susceptibles de se radicaliser que les autres groupes d'âge ; des études psychologiques ont montré que les jeunes agissent de manière plus impulsive, ont plus confiance en eux et sont prêts à prendre plus de risques. Ils manquent également d'expérience, n'ont pas encore de place stable dans la société et sont en pleine exploration de leurs valeurs et identités. Par ailleurs, les jeunes ont moins d'engagements qui les freinent dans la pratique d'activités à risque (comme l'emploi et la famille). C'est pourquoi ils sont, en moyenne, plus vulnérables aux idées extrémistes et aux comportements dangereux.
L'un des objectifs de la communauté est de fournir un environnement qui tend à permettre aux jeunes de trouver un équilibre et une inspiration, un sens et une identité, les aidant ainsi à se construire loin des comportements négatifs et à limiter leur exposition à ceux-ci.

Les mots « prévention de la radicalisation violente » peuvent toutefois susciter toutes sortes de réactions : « Comment pouvons-nous renforcer la résilience des jeunes et les empêcher d'entamer un processus de radicalisation violente ? » ou « Je suis inquiet pour un jeune ou un groupe de jeunes. Sont-ils en train de se radicaliser ? » ou « Comment puis-je aider les jeunes à développer une identité positive ? » ou « Qui peut aider notre famille/organisation à faire face à la radicalisation violente des jeunes ? »

Il n'y a pas de « bonnes réponses » à toutes ces préoccupations et situations spécifiques, car chaque situation nécessitera une approche différente et souvent une combinaison d'actions. Un processus de radicalisation violente est souvent très complexe et chaque situation nécessitera donc une approche personnalisée.

Afin de mieux soutenir les jeunes vulnérables, il est nécessaire que les familles et les membres de la communauté, en contact quotidien avec les jeunes et ayant un lien privilégié avec eux, se sentent capables d'aborder les sujets nécessairement difficiles que sont les discussions sur les idées radicales. Il s'agit généralement de sujets et de questions sensibles, mais il est important que la communauté soit en mesure de guider ses jeunes vers une forme de résilience qui leur permette d'interagir avec leur environnement de manière sûre et constructive.

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

Ce manuel espère répondre à autant de questions que possible sur la radicalisation violente, allant de sa définition aux signes d'alerte, en passant par les lieux où trouver de l'aide et du soutien en cas d'inquiétude pour un jeune, ainsi que des informations sur les risques juridiques, de sorte que les parents, les enseignants, les policiers, les éducateurs et même les jeunes eux-mêmes aient le sentiment de comprendre suffisamment ce sujet sensible et complexe pour pouvoir guider, conseiller, débattre avec, interroger, toute personne inquiète ou préoccupée par un proche

Le projet RADart est coordonné par Merseyside Expanding Horizons (Royaume-Uni) en partenariat avec la mairie de Kostrzyn nad Odra (Pologne), Osservatorio di Genere (Italie), Le Foyer des Jeunes des Marolles (Belgique), Élan Interculturel (France) et cofinancé par le programme Erasmus + de l'Union européenne.

Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

01 L'UE ET LE CONTEXTE MONDIAL

La radicalisation violente est devenue une question centrale en Europe et au-delà, les attaques violentes ayant été de plus en plus fréquentes au cours de la dernière décennie, tuant et blessant de plus en plus de civils. L'Union européenne, en tant qu'institution, mais aussi à travers chacun de ses États membres, tente de mieux comprendre les processus menant à la radicalisation violente, afin de mieux organiser sa prévention.

La radicalisation, un processus complexe

Il est important de distinguer la radicalisation violente de la radicalisation non violente. En soi, la radicalisation ne doit pas toujours être considérée comme violente : les radicaux peuvent jouer un rôle très positif, tant dans leur communauté que dans un contexte politique plus large. Là où les points de vue radicaux deviennent problématiques, c'est lorsqu'ils légitiment, encouragent ou valident la violence et les formes de comportements extrémistes violents - y compris le terrorisme - afin d'assurer la victoire d'une cause, d'une idéologie ou d'une vision du monde.
Le processus qui conduit au second type de radicalisation est complexe, social et multidimensionnel : il peut se dérouler à plusieurs niveaux, car il existe une multiplicité de facteurs qui peuvent pousser ou motiver une personne à se tourner vers elle, et rendre possible ce choix. **Ces facteurs peuvent être aussi bien individuels que collectifs, sociaux que psychologiques.**Ces aspects seront développés dans le chapitre suivant ; nous voulons ici nous concentrer sur la manière dont le monde, et l'Europe, ont répondu à ce type de violence.

Définition(s)

La diversité des facteurs de radicalisation rend très complexe l'élaboration de lignes directrices sur la manière de prévenir la radicalisation violente au niveau mondial ou national.

Globalement, le choix semble avoir été de se concentrer principalement sur le processus menant au terrorisme, plutôt que sur la variété que l'on peut trouver dans les actes radicaux violents. Dans l'imaginaire collectif, le terrorisme tend à être associé à certaines idées religieuses extrêmes, alors qu'en réalité, les actes terroristes ont été perpétrés par des personnes radicales appartenant à d'autres groupes extrêmes, ou par des solitaires radicaux.

Le mot « terrorisme » est né pendant la révolution française au 18e siècle, et faisait référence à l'intimidation du gouvernement pendant le règne de la Terreur en France. Le dictionnaire Britannica le définit comme « l'utilisation calculée de la violence pour créer un climat général de peur dans une population et ainsi atteindre un objectif politique particulier ». Le terrorisme a été pratiqué par des organisations politiques ayant des objectifs de droite et de gauche, par des groupes nationalistes et religieux, par des révolutionnaires, et même par des

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

institutions étatiques telles que les armées, les services de renseignement et la police. »

Les médias et les voix politiques ont cependant tendance à réduire la notion de radicalisation violente au terrorisme, et celle de terrorisme à l'extrémisme religieux (et surtout islamiste), car la violence perpétrée au nom de l'islamisme extrême semble actuellement être la seule à être qualifiée d'activité terroriste.

C'est dans ce contexte qu'a été pensé l'agenda 2020 de lutte contre le terrorisme, qui propose un certain nombre d'initiatives visant à soutenir les États membres dans des domaines tels que la radicalisation en ligne, les prisons et la réinsertion, ainsi que l'autonomisation des communautés. Ces initiatives comprennent :

- La lutte contre la propagande terroriste et les discours haineux illégaux en ligne,
- La lutte contre la radicalisation dans les prisons,
- La promotion d'une société inclusive, de l'éducation et des valeurs communes de l'UE,
- Stimuler la recherche, l'établissement de preuves, le suivi et les réseaux,
- Renforcer la coopération internationale et
- Renforcer les droits et le soutien aux victimes de terrorisme et la commémoration.

La Commission soutient également les États membres de l'UE dans l'élaboration de leurs propres politiques de prévention, plus adaptées à leur contexte national, en créant des conditions appropriées pour l'échange d'expériences et de bonnes pratiques et pour renforcer les capacités de prévention et de lutte contre la radicalisation violente.

En 2011, le Réseau de sensibilisation à la radicalisation (RAN) a été créé pour offrir un soutien pratique sous la forme d'ateliers ou de déploiements d'équipes consultatives dans les États membres. Le **RAN est un réseau de plus de 6 000 praticiens de première ligne représentant collectivement tous les États membres de l'UE** (représentants de la société civile, travailleurs sociaux, animateurs de jeunesse, enseignants, professionnels de la santé, représentants des autorités locales, policiers et agents pénitentiaires) qui travaillent quotidiennement avec les personnes vulnérables à la radicalisation et celles qui ont déjà été radicalisées. Leur mission consiste à la fois à prévenir et à contrer l'extrémisme violent sous toutes ses formes et à réhabiliter et réintégrer les extrémistes violents.

Le RAN utilise la pyramide de prévention de Johan Declerck ; c'est un instrument qui peut être utilisé pour s'orienter et obtenir des indications sur la manière d'optimiser sa politique de prévention de la radicalisation. Elle se compose de cinq niveaux, tous aussi importants les uns que les autres.

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

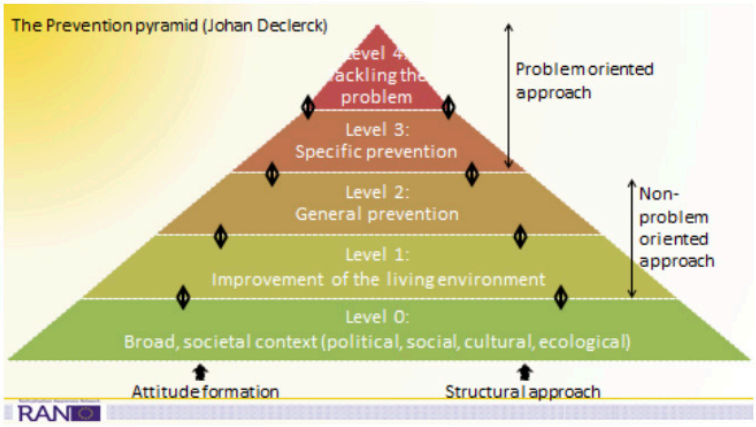

Les cinq niveaux peuvent être divisés en deux parties :

- La prévention se concentre sur le bien-être général des personnes et de la société en général et intervient aux niveaux 0 : l'environnement, 1 : les conditions de vie et 2 : la prévention générale,
- Les niveaux supérieurs 3 et 4 sont plus urgents, axés sur les problèmes et orientés vers des mesures préventives immédiates.

Chaque niveau de la pyramide est essentiel pour garantir une politique efficace de prévention de la radicalisation, mais en règle générale, les gouvernements semblent se concentrer sur les deux niveaux supérieurs en finançant et en renforçant l'identification des suspects et les mesures punitives, au lieu de reconnaître l'importance de la qualité de vie et de l'inclusion de tous dans la société, indépendamment de la religion, de la couleur de la peau, de l'orientation sexuelle, de la situation financière ou de la santé mentale.

Le projet RADart vise toutefois à se concentrer sur les trois niveaux inférieurs de la prévention et à offrir des outils et des conseils afin de réduire les risques de radicalisation violente, à travers une meilleure compréhension des racines du problème et de la situation générale au niveau politique et géopolitique, ainsi que par une attitude positive avec les jeunes à risque, qui mène au dialogue et à l'inclusion.

Dans cet esprit, le chapitre suivant se concentrera sur ce qui peut conduire une personne à une potentielle radicalisation violente et sur les signes qui peuvent l'accompagner.

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

02 LE PROCESSUS DE RADICALISATION ET SES SIGNES

Il n'existe pas de voie unique pour la radicalisation vers un extrémisme violent ; ce processus est unique pour chaque individu. Cependant, il existe des éléments communs dans les expériences de la plupart des personnes qui se sont radicalisées, quelles que soient leurs croyances ou leurs motivations.

Ces éléments consistent en des changements comportementaux significatifs dans les principaux domaines de la vie d'une personne, notamment son idéologie, ses relations sociales et son activité criminelle. Si une personne se radicalise et s'oriente vers u extrémisme violent, des changements peuvent souvent se produire dans ces trois domaines.

En cas de radicalisation, le comportement d'une personne deviendra également plus intense et extrême au fil du temps, par rapport à son comportement antérieur ou « normal «. Les circonstances et l'environnement de la personne doivent également être pris en compte. S'il existe une explication alternative valable pour les changements de comportement, ceux-ci ne doivent pas être considérés comme un signe de radicalisation.

La plupart des individus entament le processus de radicalisation dans l'un des trois domaines de leur vie : leurs relations sociales, leur idéologie ou leur activité criminelle. Le comportement radical de l'individu sera donc probablement plus prononcé dans l'un de ces trois domaines, reflétant sa motivation interne primaire. Il est rare qu'une personne se radicalise au même rythme dans les trois domaines simultanément.

Les relations sociales

De nombreuses personnes rejoignent des groupes extrémistes pour des raisons sociales. Les individus sont plus vulnérables à l'engagement dans l'extrémisme violent sous l'influence de relations personnelles étroites. C'est particulièrement vrai pour les jeunes.

Lorsque les gens commencent à se radicaliser, ils s'éloignent souvent de leurs activités habituelles et de leurs groupes d'amis. Ils peuvent également exprimer leur désaccord et créer des conflits avec leur famille et leurs amis au sujet de leurs opinions politiques ou idéologiques.

Dans le même temps, certaines personnes commencent à interagir plus souvent avec des réseaux plus petits et soudés de personnes qui partagent leurs croyances spécifiques. Certains groupes extrêmes peuvent même exiger qu'une personne passe par une initiation ou prête un serment d'allégeance pour prouver son engagement envers leur cause.

La radicalisation est le plus souvent le fruit de relations personnelles en face à face, mais il existe des exemples de personnes qui s'impliquent dans des groupes radicaux par le biais d'Internet. Une personne peut devenir membre d'une communauté en ligne de personnes partageant ses opinions et se radicaliser dans un milieu virtuel.

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

Idéologie

Dans le processus de radicalisation, une personne peut connaître un changement idéologique important qui modifie sa façon de voir le monde. Les idéologies ne sont préoccupantes que si elles préconisent le recours à la violence ou à d'autres activités illégales pour promouvoir des croyances particulières.
Au fur et à mesure que le processus de radicalisation se développe, certaines personnes vont promouvoir une compréhension de plus en plus stricte et littérale d'une croyance donnée. Elles peuvent utiliser de plus en plus un langage idéologique qui vilipende ou discrimine les autres. Le petit nombre de personnes qui se radicalisent et encouragent la violence n'ont souvent pas une véritable compréhension de l'idéologie qu'elles prétendent représenter.
Lorsqu'une idéologie extrême devient partie intégrante de l'identité d'une personne, elle utilise davantage le langage idéologique et la rhétorique de la « haine ». Les idéologies extrémistes font généralement référence à un groupe choisi ou éclairé, et blâment souvent les « autres » ou identifient un ennemi qui est accusé de causer des problèmes dans la vie du groupe choisi. Lorsqu'une personne radicalisée déshumanise le groupe d'opposition, cela lui permet de reprocher à une victime de mériter un traitement violent, tout en justifiant son application.
L'augmentation de la dévotion religieuse ou de l'engagement envers des croyances non conventionnelles n'est pas synonyme de radicalisation vers l'extrémisme violent.

L'utilisation d'Internet pour visualiser, télécharger et diffuser des documents faisant l'apologie de l'extrémisme violent fait souvent partie du processus de radicalisation. Certaines personnes peuvent occasionnellement consulter ce type de matériel par curiosité, mais les personnes en voie de radicalisation ont tendance à collecter et à partager ce matériel avec d'autres personnes partageant les mêmes convictions.
Une idéologie haineuse et des idées antisociales peuvent être dérangeantes ou offensantes, mais si une personne ne s'est pas engagée à recourir à la violence ou n'a pas encouragé son utilisation, nous ne pouvons parler de radicalisation vers un extrémisme violent.

Activité criminelle

Au cours du processus de radicalisation, une personne peut commencer à « agir » pour attirer l'attention sur ses convictions ou envoyer un message à un groupe spécifique. Ces activités ne causent pas nécessairement de dommages graves, mais peuvent néanmoins être illégales. Il peut s'agir d'actes de vandalisme, de dommages mineurs à la propriété, d'intrusions ou de protestations violentes.

Les individus plus radicalisés peuvent tenter d'influencer les gouvernements ou une partie de la communauté en proférant des menaces. Si une personne commence à soutenir le recours à la violence pour promouvoir une cause, la radicalisation vers l'extrémisme violent devient une préoccupation sérieuse.
Une fois qu'une personne s'est engagée dans une action violente, une attaque violente

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

réelle peut avoir lieu très rapidement.

Si une personne considère que les activités illégales et criminelles sont acceptables, elle peut aussi devenir de plus en plus méfiante et prudente. Cela peut signifier qu'elle devient réticente à l'égard des actions des gouvernements, des agences de sécurité et de renseignement ou des forces de l'ordre.

Comportements qui illustrent des niveaux d'intensité croissants

Notable	▪ L'individu commence à s'identifier à un groupe ou à une idéologie qui est très différent du courant dominant. ▪ Des changements dans le comportement normal peuvent également se produire. ▪ À ce niveau, les proches de l'individu peuvent remarquer ces changements
Concernant	▪ L'individu s'éloigne de la société et s'engage dans une idéologie radicale. ▪ La personne peut se fermer à ceux dont les explications ou les points de vue ne sont pas en accord avec son idéologie. ▪ La personne peut commencer à utiliser un langage prônant la violence ou l'agressivité. ▪ Ce niveau nécessite l'intervention de diverses instances : famille, amis, autorités religieuses, services sociaux et/ou forces de l'ordre.

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

Notable	▪ L'individu commence à s'identifier à un groupe ou à une idéologie qui est très différent du courant dominant. ▪ Des changements dans le comportement normal peuvent également se produire. ▪ À ce niveau, les proches de l'individu peuvent remarquer ces changements
Attention	▪ La personne est complètement engagée dans un groupe ou une idéologie et n'entretient pas de relations avec ses anciens amis, sa famille ou d'autres relations. ▪ La personne est très hostile envers les personnes qu'elle considère comme des « ennemis », y compris les forces de l'ordre et le gouvernement. ▪ La personne considère comme acceptable et nécessaire le recours à la violence pour atteindre ses objectifs idéolog-iques. ▪ La personne peut finalement planifier ou préparer un acte violent.

03 LES GROUPES EXTRÉMISTES ET LES TACTIQUES DE RECRUTEMENT

Dans une large mesure, **les médias généraux et les productions politiques, lorsqu'il s'agit de radicalisation violente, ont tendance à parler uniquement en termes de terrorisme,** un mot qui tend à être attaché aux kamikazes et aux attaquants islamiques. Le dictionnaire Merriam-Webster définit pourtant le terrorisme comme « l'utilisation systématique de la terreur, notamment comme moyen de coercition ». Le terrorisme inclut donc tous les types d'utilisation de la terreur, qu'elle soit le fait de suprémacistes blancs, de défenseurs des droits des animaux, d'homophobes, de racistes, d'islamophobes, d'antisémites ou de djihadistes. **Le projet RADart croit fermement en la toxicité de l'utilisation déformée de ce mot ; ce manuel vise à utiliser principalement le mot « extrémisme » à la place,** à moins de citer des documents officiels incluant le mot « terrorisme ».

Groupes extrémistes

« Dans le contre-terrorisme, nous avons deux approches. Le bras fort de la loi. Et les bras tendus de la prévention. Et de la déradicalisation. Nous avons besoin des deux. Nous avons besoin de l'intervention de la police pour traquer les terroristes qui préparent des atrocités. Pour arrêter les attaques au moment où elles se produisent. Pour arrêter les auteurs de ces actes et les mettre en prison. Nous avons également besoin de stratégies pour prévenir la radicalisation. Parce qu'il est toujours préférable de prévenir que de guérir. Parce qu'il y a une limite au nombre de brigades antiterroristes que nous pouvons déployer [1]».
Selon la Commission européenne, la radicalisation est un processus graduel et complexe dans lequel un individu ou un groupe adopte une idéologie ou une croyance radicale qui accepte, utilise ou condamne la violence, y compris les actes de terrorisme, afin d'atteindre des objectifs politiques ou idéologiques spécifiques (Commission européenne, Prévention de la radicalisation).
La radicalisation n'est certainement pas un phénomène nouveau, mais un phénomène progressif, étroitement lié aux changements sociaux et géopolitiques.
Le rapport officiel de l'Union européenne[2] sur la prévention de la radicalisation et du recrutement de citoyens européens par des organisations terroristes, mentionne Al Qaeda et d'autres organisations qui lui sont affiliées, Ansar al-sharia Tunisie, Hofstad et Boko Haram, des groupes d'extrême droite et d'extrême gauche parmi les terroristes reconnus.
Dans cette analyse, il est possible de mettre en évidence trois types de terrorisme différents :

- « Autochtone », né, élevé et éduqué dans les pays où les attaques sont organisées et commencent ;
- « Acteurs solitaires/chiens errants », qui agissent sans aucune directive, soutien ou planification interne ;
- Les « combattants étrangers », qui n'appartiennent pas géographiquement aux pays

1 Yvla Johansson, Commissaire aux affaires intérieures, 21 octobre 2020
2 https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/A-8-2015-0316_EN.html

RADART
Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

dans lesquels le mouvement extrémiste est né, mais décident de le rejoindre, embrassant ses idéologies et ses méthodes de combat avec la promesse d'une vie meilleure dans un État qui garantit la justice sociale et le bien-être.

La radicalisation liée et aboutissant à des actions extrémistes et violentes est un phénomène commun et préoccupant pour tous les États membres de l'UE et plus encore. Malheureusement, les outils juridiques et d'évaluation internes des États permettant de définir un acte terroriste ne sont pas tous les mêmes, ce qui empêche souvent une ligne commune pour sa classification.

Dans ce contexte, il convient de mentionner la directive européenne (2017/541) sur la lutte contre le terrorisme, qui précise que les infractions terroristes sont déterminées par « des actes intentionnels qui, compte tenu de leur nature ou de leur contexte, peuvent porter gravement atteinte à un pays ou à une organisation internationale lorsqu'ils sont commis dans le but d'intimider une population ou une partie de celle-ci, de tenter de manipuler un gouvernement ou une organisation internationale en interdisant ou en prétendant faire des choix ou des actes, de déstabiliser ou de détruire les structures fondamentales politiques, constitutionnelles, économiques ou sociales d'un pays ou d'une organisation internationale. »

Lorsqu'on parle d'actes terroristes violents, il ne suffit pas de nommer la réalité djihadiste, qui est certes bien connue et qui compte le plus grand nombre de recrues dans ses rangs. En effet, il est nécessaire de mentionner les groupes extrémistes liés à l'extrême droite et à la gauche. À cet égard, en 2019, selon un rapport établi par l'Union européenne, six attaques terroristes ont été commises par des groupes d'extrême droite (UK - LT - PL). La plupart du temps, ce type d'initiatives violentes est perpétré et exécuté par des individus isolés ayant une formation limitée et utilisant des armes facilement disponibles.

Un autre point qui ressort de cette analyse est celui qui concerne les actes violents réalisés dans de nombreux pays de l'Union européenne, qui ne les classent pas comme terroristes, prétextant l'absence de caractéristiques nécessaires à cette classification. Nombreuses sont les actions menées au cours de l'histoire par ces groupes extrémistes sans que soient considérées les directives internes de ces pays : deux en Allemagne qui ont impliqué des espaces publics très fréquentés et deux en France, au second semestre 2019, avec deux mosquées pour cible, dans les deux cas les victimes étaient des civils, des femmes et des enfants.

Il en va de même pour l'extrême gauche et les anarchistes, dont 26 attaques terroristes ont été signalées en Italie (22), en Grèce (3) et en Espagne (2) en 2019.

Dans la seconde moitié du XXe siècle, l'Italie, l'Allemagne et, à certains égards, la France, ont vu naître de nombreux groupes armés d'extrême droite et/ou d'extrême gauche qui, surtout entre les années 60 et 80, sont devenus les protagonistes d'actions terroristes visant à déstabiliser et à frapper le système politique de leurs pays respectifs.

En Italie et en Allemagne, le phénomène était si répandu que s'est imposée dans le débat

RADART
Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

public de ces deux pays l'image d'un terrorisme capable de compromettre la stabilité du système démocratique.

L'omniprésence du terrorisme de droite et de gauche a obligé les observateurs de l'époque, mais aussi les acteurs sociopolitiques qui en étaient les protagonistes (les partis institutionnels, les mouvements politiques, les militants, etc.) à remettre en question le rapport entre l'État et la société, à repenser la conception de la violence dans les différentes cultures politiques, à redéfinir de nouveaux sentiments d'appartenance et des identités collectives. L'escalade des attaques terroristes qui s'est produite, en particulier, en Italie depuis les années soixante-dix du 20° siècle, pousse les institutions démocratiques à créer de nouveaux crimes, déclenchant également un processus de redéfinition de l'ennemi intérieur et une refonte du code pénal. Ce n'est pas un hasard si l'Italie et les mesures prises dans le pays, d'un point de vue juridique et pénal pour vaincre le terrorisme fasciste et/ou d'extrême gauche, ont souvent fait l'objet de nombreuses études : pour certains, elle a été un véritable laboratoire à prendre en exemple dans la lutte contre le terrorisme.
Le procureur général des États-Unis a récemment déclaré que l'Italie assumerait un «rôle de leader» dans la lutte contre le terrorisme. Lorsque, depuis les attentats du 11 septembre 2001, le terrorisme frappe à nouveau, il menace cette fois non seulement les institutions d'un seul pays mais, plus largement, l'Occident tout entier. En Italie, comme en Allemagne et en France, les actions terroristes menées par des groupes matriciels rattachés à des organisations d'extrême droite et d'extrême gauche sont l'œuvre de petits groupes résiduels et marginaux qui frappent sporadiquement sans pouvoir compter sur un large consensus et un solide réseau de partisans et de sympathisants, contrairement à ce qui s'est passé entre les années 60 et 80 du XXe siècle.

Dans ce rapide exposé, l'accent n'est pas vraiment mis sur l'idéologie ou l'orientation terroriste qui inspire ces groupes dans leurs actions, mais plutôt sur la manière dont ces personnes entament le processus de radicalisation.

Tactiques de recrutement

Selon Randy Borum, professeur et coordinateur des études de stratégie et de renseignement à la Faculté d'Information de l'Université de Floride du Sud, la **radicalisation ne peut être considérée comme « le produit d'une décision unique, mais le résultat final d'un processus dialectique qui pousse progressivement un individu à s'engager dans la violence au fil du temps ».**

Ainsi, lorsque nous parlons de « choix terroriste », nous ne pouvons pas réduire ce phénomène à une condition dans laquelle se trouvent un ou plusieurs individus, mais plutôt le comprendre comme un processus articulé, un ensemble de parcours diversifiés, influencés par de multiples facteurs.

Analysons les facteurs les plus importants.
1) Technologies de la communication de masse et stratégique.

Le terrorisme représente l'un des plus graves dangers internationaux, opérant avec des méthodes et des outils innovants par rapport à ceux du passé. À cet égard, le 11 septembre

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

2001 représente une date charnière. C'est l'événement à partir duquel le rôle assumé par la communication stratégique est devenu de plus en plus évident, ainsi que celui des nouvelles technologies de masse, soutenant les différentes formes de terrorisme, défendant des idéologies et encourageant le recrutement.

Par exemple, le gouvernement italien, en raison de la grave crise internationale provoquée par les attentats de New York et de Washington en 2001, a adopté le décret-loi 374 du 18 octobre 2001 « Mesures urgentes pour combattre le terrorisme international », converti ensuite en loi 438 du 15 décembre 2001, qui a introduit la notion de « terrorisme international » dans la législation italienne.

L'internet a apporté des changements dans notre vie quotidienne. Il a joué un rôle central non seulement dans la façon dont les gens communiquent, par exemple, mais il a également changé la façon de créer des réseaux entre des individus et des groupes partageant les mêmes idées (von Behr et al., 2013).

2) Le développement des médias numériques, les outils utilisés.

Elle offre un moyen supplémentaire d'entrer en contact avec d'autres personnes en dépassant les contraintes de l'appartenance originelle à un lieu et les limites de l'interaction en face à face. Ainsi, de nouveaux modes de relations liés aux groupes de pouvoir émergeants se construisent, porteurs de symboles, de significations, d'images. Les plateformes Internet, y compris les médias sociaux, peuvent ainsi être utilisées par les extrémistes violents, les groupes terroristes et leurs partisans, offrant de nouvelles possibilités de mobilisation, de recrutement et de communication.

3) Problèmes liés à la pandémie de covid 19

En outre, la pandémie de la COVID-19 et les mesures de confinement ont définitivement encouragé cette utilisation d'Internet, créant une nouvelle forme de socialité qui est devenue un terrain fertile pour la radicalisation et la diffusion des théories du complot, et ce parmi d'autres dommages créés au sein de toutes les communautés.

4) Facteurs de risque

Parler de radicalisation n'est pas toujours parler de terrorisme, puisque tous les individus ayant une forte pensée radicalisée n'aboutissent pas à des actions violentes et punitives. Ce qu'il faut donc comprendre, c'est l'élément qui fait la différence dans des processus comme ceux que nous venons de décrire. Lorsque les facteurs de risque sont visibles, les techniques de persuasion ou de lavage de cerveau d'en haut font leur chemin (S.J. Leistedt, 2016).

Un rapport produit en 2008 par le Center for Strategic and International Studies (CSIS) a fourni un cadre pour comprendre ces mécanismes en mettant en évidence trois éléments clés différents mais qui se chevauchent : la narration, les facteurs sociologiques et psychologiques.

- La dimension de **« narration »** est l'une des questions les plus analysées impliquées dans la compréhension des mécanismes qui poussent les individus à se radicaliser ou à

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

commettre des actes terroristes, montrant l'attrait du discours extrémiste en particulier pour des groupes spécifiques définis comme plus fragiles et manipulable. Cela démontre comment les idées véhiculées par le récit radical sont capables de produire un filtre, pourtant nécessaire à la compréhension du monde.

- Les **« facteurs sociologiques »** poussent les individus à croire et à adhérer à un récit à implications terroristes qui recoupent les conditions démographiques et socio-économiques de départ et peuvent être déterminants dans l'activation des mécanismes de choix, ensuite renforcés par d'autres éléments tels que les facteurs psychologiques et perceptifs.
- **« Les facteurs psychologiques »**, les sentiments tels que la honte, l'humiliation, l'isolement, la recherche d'identité et de reconnaissance sociale, sont cruciaux pour établir un lien entre un sujet isolé en quête d'une identité forte et un leader charismatique de groupes de recrutement, incitant la participation à des parcours de vie spécifiques.

En conclusion, les groupes extrémistes qui encouragent le recours à la violence sont parfaitement conscients de la complexité des sensibilités sociétales, psychologiques et politiques des gens, et des jeunes en particulier. Ils les utilisent pleinement pour manipuler et convaincre les gens en les persuadant que rejoindre leur organisation violente donnera un sens à leur vie et renforcera leur sentiment d'appartenance. Le projet RADart vise à contrebalancer cette situation en permettant aux communautés de prendre conscience des racines de la radicalisation violente au même titre que ces groupes extrémistes.
Le chapitre suivant se concentrera sur la législation européenne à un niveau institutionnel général, mais aussi sur la législation de chacun des pays partenaires de ce projet.

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

04 LE CÔTÉ JURIDIQUE DES CHOSES : INFRACTIONS LIÉES À L'EXTRÉMISME VIOLENT, PROCÉDURES JUDICIAIRES, CONDITIONS DE DÉTENTION

Retrouvez ci-dessous une cartographie des dispositifs et services mis en place pour traquer les auteurs potentiels d'actes violents[1]. Cette partie consiste à porter un regard critique sur la manière d'appréhender le phénomène judiciairement afin de questionner l'efficacité de ces mesures.

Ce constat nous amène à nous poser, au minimum, les questions suivantes :

1. Quels sont les actes violents de radicalisation qui mènent aux tribunaux ?

Il s'agit ici de s'intéresser aux réponses de la justice et aux peines encourues face à des actes relevant de la radicalisation violente. Nous ne sommes donc plus dans la phase de prévention mais dans la phase de répression. Il serait intéressant d'avoir des statistiques concernant les détenus, les actes qui leur sont reprochés (parfois l'intention suffit), de quelle type de radicalisation s'agit-il (politique, religieuse, extrême droite/gauche), quelles sont leurs origines, quel âge ont-ils ?

2. Quel est le rôle de la prison dans le processus de (dé)radicalisation ?

Il faut garder à l'esprit que les détenus seront amenés à quitter la prison, il est donc nécessaire de penser au processus de réintégration pour prévenir une éventuelle récidive. Selon le Handbook on Dealing with Violent Extremist Prisoners and Preventing Violent Radicalisation in Prison Settings, « l'arme la plus puissante dans la lutte contre la radicalisation au sein des prisons est sans aucun doute une politique de détention humaine qui respecte les droits fondamentaux des détenus et une attention soutenue à la réadaptation et à la réintégration». Ainsi, la peine ou la mesure privative de liberté doit être exécutée dans des conditions psychosociales, physiques et matérielles qui respectent la dignité humaine, permettent de préserver ou d'accroître le respect de soi du détenu et font appel à son sens de la responsabilité personnelle et sociale. » [2]

Belgique

Pour comprendre l'évolution des réponses pénales aux actes violents en Belgique, nous prendrons comme point de départ les attentats du 11 septembre, qui ont marqué un tournant dans la lutte contre le terrorisme. Toutes les études montrent qu'il s'agit d'un changement de paradigme dans la compréhension du phénomène, que certains appelleront « guerre asymétrique ». Il est clair que la menace sera désormais « l'islamisme radical ». Les

1 https://rm.coe.int/16806ed6ba
2 https://www.unodc.org/pdf/criminal_justice/Handbook-on-VEPs-FR.pdf

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

médias ont leur part de responsabilité dans la diffusion et l'amplification des actes violents perpétrés au nom de cette idéologie, au détriment de la montée d'autres extrémismes violents impliquant des groupes ou des individus appartenant à la mouvance d'extrême droite.

En Belgique, les personnes soupçonnées d'être les auteurs d'infractions terroristes sont traitées selon le « droit commun ». Toutefois, certaines méthodes d'investigation spécifiques sont appliquées en raison de la gravité des faits.

Ce que dit la loi sur les actes extrémistes violents en Belgique

Depuis décembre 2003, la Belgique dispose d'un dispositif de lutte contre le terrorisme qui se veut cohérent et s'articule autour d'un cadre juridique, d'un cadre institutionnel et de dispositions visant à améliorer la coopération internationale. Le cadre juridique renvoie au droit pénal et au droit procédural que nous ne détaillerons pas car il faudrait établir les faits : la propagation de l'idéologie, l'acte commis avec ou sans violence et les responsabilités collectives et/ou individuelles : (co)auteur, facilitateur, recruteur, membre, néanmoins pour comprendre ce processus de qualification et de construction de la figure terroriste[3], nous vous invitons à lire le procès de Bahar Kimyongür[4].

La loi relative aux infractions terroristes[5], qui transpose en droit belge la décision-cadre du Conseil de l'Union européenne du 13 juin 2002 relative à la lutte contre le terrorisme, insère dans le Code pénal belge un titre Ier ter relatif aux infractions terroristes. Ce titre comprend les articles 137 à 141ter.

L'article 137 du code pénal définit comme une infraction terroriste celle qui, « par sa nature ou son contexte, est susceptible d'inciter gravement un pays ou une organisation internationale à accomplir ou à s'abstenir d'accomplir un acte, ou de déstabiliser gravement ou de détruire les structures fondamentales politiques, constitutionnelles, économiques ou sociales d'un pays ou d'une organisation internationale »[6].

L'article 138 fixe les sanctions pour les infractions visées à l'article 137.

L'article 139 définit ce qu'il faut entendre par une organisation terroriste agissant de concert pour commettre les infractions visées à l'article 137.

L'article 140 prévoit la criminalisation de la participation à une activité terroriste. La personne doit avoir connaissance que sa participation « pourrait » contribuer à la commission d'un acte terroriste.
L'article 141 fait référence à l'assistance, y compris l'assistance financière.

3 https://books.openedition.org/pusl/3843:*Savoirs experts et profanes dans la construction des problèmes publics,Chapitre 7. La construction de la figure du terroriste et sa contestation dans l'« Affaire du DHKP-C ». Le cas de Bahar Kimyongür*
4 http://comitet.be/wp-content/uploads/2019/03/Comite-T-Rapport-2007-Version-finale_compressed.pdf
5 publié dans le Moniteur Belge du 29 décembre 2003
6 Code pénal belge, Art. 137

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

La loi du 20 juillet 2015 crée une nouvelle infraction qui vise toute personne qui entre ou sort du territoire national en vue de commettre une infraction terroriste[7].

Le code d'instruction criminelle permet des méthodes d'investigation spéciales pour renforcer la lutte contre le terrorisme telles que les écoutes téléphoniques, les enquêtes proactives, les infiltrations, les observations faites avec des moyens techniques pour avoir une vue dans la maison, les auditions sous couvert d'anonymat, les contrôles visuels directs, les mesures spéciales de protection d'un témoin menacé.

Parmi les autres lois d'urgence pertinentes, on peut citer : les perquisitions de 24 heures, la garde à vue prolongée et la détention provisoire, la privation de la nationalité, le retrait temporaire de la carte d'identité, le refus ou le retrait temporaire du passeport, la prévention du financement du terrorisme.

Comment la loi est effectivement appliquée et les proportions de détenus appartenant aux différents groupes radicaux violents

En 2005, la Belgique a adopté un «plan national de lutte contre le radicalisme» (plan R). Il a été révisé en 2015 et vise à réduire le radicalisme et l'extrémisme.
Il comporte deux objectifs[8]:

1. Cartographier les individus et les groupes ayant un effet radicalisant sur leur environnement.
2. Réduire les vecteurs de radicalisation. L'objectif est de détecter les acteurs de la radicalisation à un stade précoce, afin de prendre les mesures nécessaires. Le plan est élaboré par des groupes de travail thématiques. Parmi les phénomènes traités figurent le salafisme, l'extrémisme de droite et l'extrémisme de gauche.

France

Ce que dit la loi sur les actes d'extrémisme violent en France

La lutte contre le terrorisme est au centre des politiques de certains pays depuis les années 1970. A cette époque, elle concernait principalement le terrorisme national, séparatiste et politique dans les pays européens. Selon certains auteurs (Albrecht & Kilchling, 2007), les politiques adoptées pour faire face au terrorisme, surtout après l'épisode du 11 septembre, se sont plus ou moins limitées à adapter les lois de police et de procédure pénale aux nouvelles exigences de l'application de la loi face à la violence organisée contre les représentants (et les symboles) du système économique et politique légitime. Selon ces auteurs, «le phénomène de la violence terroriste et son impact sur la société civile et les individus sont étroitement liés à la violence raciste ou haineuse et à la haine ethnique... qui se nourrit de la vulnérabilité des sociétés modernes et cherche à détruire la base même de l'intégration

7 *Moniteur Belge du 05 août 2015*
8 *Troisième rapport de la Commission d'enquête terrorisme, volet « architecture de la sécurité », 15 juin 2017*

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

sociale, à savoir la solidarité sociale. Globalement, la législation antiterroriste démontre la transformation du statut autrefois privilégié de la violence à motivation politique et idéologique en un comportement considéré comme particulièrement dangereux et donc soumis à des sanctions et à une neutralisation accrues.»

En France, selon le Code pénal, le terrorisme peut être défini non seulement par un acte, mais aussi par le fait de participer à un processus de logistique ou de stratégie, ainsi que par le financement de groupes, d'institutions et d'individus qui s'engagent dans des actions (articles 421-1 ; 421-2 ; Art. 421-2-1 et Art. 421-2-2).

La loi de 1986 est particulièrement importante car elle définit la notion de terrorisme, crée un corps spécialisé de juges d'instruction et de procureurs, institue des procès devant des magistrats professionnels au lieu d'un jury populaire, et ouvre la possibilité d'une indemnisation pour les victimes du terrorisme.
Depuis la loi du 21 décembre 2012, il est possible de poursuivre les auteurs d'actes de terrorisme commis à l'étranger par des Français ou des personnes résidant habituellement en France, notamment les personnes ayant participé à des camps d'entraînement terroristes à l'étranger alors même qu'elles n'ont pas commis d'actes répréhensibles sur le territoire français.

La loi du 21 juillet 2016, durcit les peines pouvant être infligées aux auteurs de l'infraction pénale d'association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste et exclut les personnes condamnées pour des infractions liées au terrorisme de la possibilité de bénéficier d'une réduction de peine.

Enfin, en 2017, la loi du 30 octobre 2017 relative à la sécurité intérieure et à la lutte contre le terrorisme (dite loi SILT) entre en vigueur. Les principaux points de son texte de loi sont :

- La fermeture des lieux de culte où sont tenus des propos faisant l'apologie du terrorisme,
- Des mesures individuelles de contrôle administratif et de surveillance visant toute personne pour laquelle il existe des raisons sérieuses de penser que son comportement constitue une menace terroriste «particulièrement grave».
- Des visites à domicile,
- Ou encore le gel des avoirs financiers étendu aux personnes qui incitent au terrorisme.

Comment la loi est effectivement appliquée et les proportions de détenus appartenant aux différents groupes radicaux violents

Le plan national de prévention de la radicalisation a été présenté en 2018, après la loi d'octobre 2017. Le site internet du gouvernement, lorsqu'il décrit le plan et les actions à mener, montre comme ressource complémentaire au plan, la stratégie publique de lutte contre «l'islamisme»[9].
Ce choix politique de mettre en lumière un type de radicalisation parmi un arsenal d'autres types montre à quel point les politiques publiques peuvent être biaisées en France.

9 https://www.cipdr.gouv.fr/pnpr/

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

Dans un rapport publié en 2018[10] , Amnesty International critique les dernières mesures du gouvernement : les contrôles administratifs «ouvrent la voie à des pratiques abusives et à une application discriminatoire, notamment à l'encontre des musulmans».

Le rapport détaille les abus de l'État à travers la loi, et met en lumière les histoires de personnes qui ont subi ces oppressions. C'est le cas de KamelDaoud : «Cette mesure est invisible, c'est une prison déguisée. Quand je marche dans la rue, les gens ne me voient pas comme quelqu'un qui subit un certain nombre de conditions qui ressemblent à la prison. C'est un système très pernicieux.»

Dans les médias, nous voyons de plus en plus de mosquées fermées et le contrôle progressif de la population musulmane.[11][12]

Radicalisation en prison

En France, en ce qui concerne le public en détention, certains individus relèvent du régime de droit commun tandis que les individus radicalisés sont soumis à un régime juridique spécifique.

L'incarcération est défendue de plusieurs points de vue, comme la punition, la sécurité sociale, la dissuasion, et même comme un outil de réinsertion des délinquants. Pour certains (CABANEL, 2002), « notre système pénitentiaire a beaucoup de mal à trouver sa voie entre exclusion et réinsertion. [...] nous devons nous interroger sur le sens et les objectifs du système pénal. Concevons-nous la prison comme un lieu de garde pour la sécurité, d'exclusion des délinquants, ou comme un lieu de préparation à la réinsertion dans la vie quotidienne ? L'auteur rappelle que la privation de liberté a existé au Moyen Âge, associée à la notion chrétienne de pénitence. Elle est réapparue au XVIe siècle et est devenue un fondement du système pénal après la Révolution française, remplaçant d'autres pratiques. La peine de mort a progressivement perdu sa place dans ce système. Déjà en 1784, Cesare Beccaria était contre la peine capitale et rappelait l'utilité sociale des sanctions pénales qui auraient pour «but d'empêcher le coupable de nuire à la société dans l'avenir et de détourner les concitoyens de la voie du crime.» La notion d'exemplarité est alors venue s'ajouter à celle d'isolement pour protéger la société. En 1789, la Déclaration française des droits de l'Homme et du citoyen affirme que «la loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment nécessaires».

En 1791, les dispositions pénales prises par l'Assemblée législative française font de la prison un lieu d'accomplissement des peines, coexistant toujours avec la mort et les travaux forcés. La réforme de la politique pénale de 1945 lie la nécessité de punir à celle de réhabiliter, en énonçant dans ses principes la nécessité d'amender et de reclasser le condamné - en réhabilitant l'individu, on prévient la récidive et on protège la société. Certains aspects de

10 https://www.amnesty.org/fr/documents/eur21/9349/2018/fr/
11 https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2019/02/12/01016-20190212ART-FIG00294-sept-mosquees-fermees-depuis-l-entree-en-vigueur-de-la-loi-antiterroriste-en-2017.php
12 https://www.la-croix.com/Journal/Fermeture-lieux-culte-gouvernement-dur-cit-projet-2017-09-15-1100876914

RADART
Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

la réinsertion ont été introduits dans les prisons. Pourtant, « en l'absence d'une évaluation claire de ces objectifs d'intégration, l'administration pénitentiaire a tendance à se recentrer sur l'impératif de sécurité. [...] Les théoriciens de la nouvelle défense sociale ont voulu sortir de la logique implacable de la souffrance que procure l'emprisonnement comme moyen de compenser l'infraction commise. Ils voulaient rendre aux délinquants leur personnalité et leur responsabilité. L'objectif ne serait pas de punir mais de socialiser autrement que par la prison. » (Cabanel, 2002).

Ainsi, entre autres, la peine servirait à punir, à protéger la société, à neutraliser et dissuader la délinquance, à réparer les victimes et aussi à préparer l'insertion. En France : Art. 130-1 du Code pénal, la peine a pour fonction « de sanctionner l'auteur de l'infraction ; de favoriser son amendement, son insertion ou sa réinsertion », « afin d'assurer la protection de la société, de prévenir la commission de nouvelles infractions et de restaurer l'équilibre social, dans le respect des intérêts de la victime. »

Mais comment agir sur la radicalisation en milieu carcéral ? Comment préparer les personnes condamnées pour des actes liés à la radicalisation et comment empêcher la radicalisation de se propager dans les prisons ?
En France, certaines initiatives commencent à voir le jour. En février 2018, le gouvernement français a adopté le Plan national de prévention de la radicalisation (PNPR). Ce plan prévoit l'évaluation des personnes détenues pour des délits de terrorisme avec des dispositifs d'évaluation de la radicalisation dans des Quartiers d'évaluation de la radicalisation (QER), où les détenus passent 4 mois, mais aussi l'amplification des Quartiers de Prise en Charge de la Radicalisation (QPR). Ces QER peuvent développer des programmes de prévention de la radicalisation violente (PPRV), qui comprennent des actions pluridisciplinaires comme des groupes de discussion entre personnes condamnées pour les mêmes faits. La même année, le gouvernement a décidé d'étendre la mise en œuvre du Programme d'Accueil Individualisé et de Réaffiliation Sociale (PAIRS) à Paris, Marseille et Lille. Il consiste à proposer un accompagnement pluridisciplinaire aux personnes dites «profils bas de gamme» qui ont été poursuivies ou condamnées pour des actes de terrorisme. En 2020, environ quatre-vingts personnes, poursuivies ou condamnées, ont ainsi été accompagnées, dont les trois quarts ont été appréhendées pour des actes de terrorisme.

Cependant, selon l'évaluation d'Amnesty International, ces plans sont élaborés sans consultation de l'opinion publique ni participation des ONG ou d'autres organisations de la société civile. Des stratégies sont nécessaires pour construire un véritable plan de lutte contre la radicalisation, mais si l'ennemi se limite à un certain groupe et non au phénomène de la radicalisation dans toute sa complexité, la loi risque de manquer de neutralité.

Italie

Que dit la loi sur les actes extrémistes violents en Italie ?

La loi n° 205 du 25 juin 1993 est un acte législatif de la République italienne qui pénalise et condamne les phrases, gestes, actions et slogans incitant à la haine, à la violence, à la discrimination et à la violence pour des motifs raciaux, ethniques, religieux ou nationaux. La

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

loi pénalise également l'utilisation d'emblèmes ou de symboles.
Promulguée par le décret-loi n° 122 du 26 avril 1993, converti avec des modifications par la loi n° 205 du 25 juin 1993, elle est connue sous le nom de «loi Mancino», du nom de Nicola Mancino, le ministre de l'intérieur qui l'a proposée.
Aujourd'hui, c'est le principal outil législatif que le système juridique italien offre contre les crimes de haine et l'incitation à la haine[13].

La loi prévoit une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à un an et six mois ou une amende pouvant aller jusqu'à 6 000 euros pour quiconque propage des idées fondées sur la supériorité ou la haine raciale ou ethnique, ou incite à commettre ou commet des actes de discrimination pour des motifs raciaux, ethniques, nationaux ou religieux ; et une peine d'emprisonnement de six mois à quatre ans pour quiconque, de quelque manière que ce soit, incite à commettre ou commet des actes de violence ou de provocation à la violence pour des motifs raciaux, ethniques, nationaux ou religieux.

Une éventuelle extension de la loi Mancino aux crimes basés sur la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre est discutée depuis un certain temps[14].

En fait, le système juridique italien ne prévoit pas de protection contre les crimes haineux fondés sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre, puisque la législation actuelle n'établit que la nature criminelle des comportements violents fondés sur des motifs ethniques, raciaux et religieux. Le «projet de loi Zan» est un texte qui vise à introduire des mesures contre la discrimination et la violence fondées sur le sexe, le genre, l'orientation sexuelle, l'identité de genre et le handicap de la victime. Ce projet de loi, approuvé en première lecture par la Chambre des Députés le 4 novembre 2020, n'a pas encore été examiné par le Sénat de la République.

Le sénateur Casini, le 11 avril 2018, a présenté un projet de loi comportant des mesures de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme djihadiste violent. Ce projet contient des dispositions visant à :

- Prévenir la radicalisation et la propagation de l'extrémisme djihadiste ;
- Encourager la déradicalisation, tout en respectant les garanties fondamentales de la liberté de religion ;
- Encourager la «récupération» en termes d'intégration (sociale, culturelle, professionnelle) des citoyens (italiens et étrangers résidant en Italie) impliqués dans des phénomènes de radicalisation.

Il inclut la définition de la radicalisation djihadiste comme « le phénomène des personnes qui, même s'il n'y a pas de relation stable avec des groupes terroristes, embrassent des idéologies djihadistes, inspirées par l'usage de la violence et du terrorisme, à travers l'utilisation du web et des réseaux sociaux, également. » L'outil s'oriente vers la prévention et non la répression des individus qui opèrent déjà dans

13 https://it.wikipedia.org/wiki/Legge_Mancino
14 https://www.avvocatodistrada.it/wp-content/uploads/2018/06/Legge-n.-205-1993-cd.-Legge-Mancino

RADART
Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

le cadre de la radicalisation inspirée par l'usage de la violence et des actes terroristes.

Conformément aux mesures prises par la Commission européenne, qui fait de la lutte contre le terrorisme et de sa prévention une priorité pour tous les États membres, la mesure concerne principalement les dispositions du code pénal relatives aux infractions terroristes, y compris le terrorisme international, en vue de sanctionner :

- Les combattants étrangers, ceux qui s'enrôlent pour poursuivre le terrorisme par des actes de violence (emprisonnement de cinq à huit ans). En fonction du niveau de la peine, la détention provisoire est également prévue ;
- Toute personne qui organise, finance ou propage des voyages à l'étranger en vue de la réalisation d'actes de terrorisme (peine d'emprisonnement de cinq à huit ans) ;
- Quiconque, après avoir acquis de manière indépendante des instructions sur l'utilisation d'armes à feu ou d'explosifs et sur la réalisation d'actes de violence à des fins terroristes, s'engage dans des comportements visant sans équivoque à commettre de tels actes (peine d'emprisonnement de cinq à dix ans).

Le projet de loi du 11 avril 2018 ajoute également aux charges la répression de l'entraînement à des fins terroristes, lorsque le comportement de la personne qui entraîne ou instruit est commis au moyen d'outils télématiques ou électroniques. Une autre disposition précise que la condamnation pour association terroriste, aide à l'association, embrigadement et organisation de l'expatriation à des fins terroristes est obligatoirement suivie de la peine accessoire de perte de l'autorité parentale « lorsqu'un mineur est concerné ».
Des mesures contre les activités de prosélytisme des combattants étrangers par le biais d'Internet sont également introduites. Lorsque les infractions de terrorisme, d'incitation et d'apologie du terrorisme sont commises au moyen d'outils informatiques et télématiques, des circonstances aggravantes sont prévues. Des circonstances aggravantes similaires ont été introduites pour la possession et la fabrication de faux documents, pour lesquels l'arrestation en flagrant délit est obligatoire (et non plus facultative comme actuellement)[15].

En ce qui concerne les nouvelles dans le domaine du droit, le Conseil des ministres a approuvé le 17 janvier la définition opérationnelle de l'antisémitisme formulée par l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (IHRA). A l'occasion de la Journée de la mémoire de l'Holocauste, le Conseil des ministres a réaffirmé son engagement à promouvoir et à renforcer la mémoire de l'Holocauste et à lutter contre l'antisémitisme sous toutes ses formes. A cet effet, le gouvernement s'est référé au document de l'IHRA sur l'antisémitisme comme point de départ d'un processus de reconnaissance des expressions et des comportements antisémites, en demandant au coordinateur national de la lutte contre l'antisémitisme de le mettre en place. Le président du Sénat a nommé les 25 membres de la Commission Extraordinaire de lutte contre les phénomènes d'intolérance, de racisme, d'antisémitisme et d'incitation à la haine, proposée par la sénatrice et survivante de l'Holocauste Liliana Segre, et approuvée par le Parlement en 2019. Le 10 février 2020, le tribunal de Rome a condamné 24 membres de l'association Stormfront à des peines allant jusqu'à 3 ans et 10 mois de prison pour incitation à la haine ethnique et raciale, diffamation et

15 https://www.senato.it/leg/18/BGT/Schede/FascicoloSchedeDDL/ebook/49365.pdf

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

menaces contre des Juifs, des immigrés et des personnalités publiques. En 2011, le groupe avait créé un forum sur le site Internet américain du même nom dans lequel figuraient des idéologies nationalistes concernant des restaurants de la communauté juive, y compris des adresses et des numéros de téléphone, encourageant les membres du groupe à « agir comme ils le jugent le mieux », sur la base de ces informations.
D'autres mesures peuvent être consultées sur le site de l'UNAR - Ufficio Nazionale Antidiscriminazioni Razziali (bureau national contre la discrimination raciale[16].

Comment la loi est effectivement appliquée et les proportions de détenus appartenant aux différents groupes radicaux violents

Selon les dernières données officielles (mises à jour au 28 février 2019), en Italie, il y a 60 348 détenus répartis dans 190 établissements pénitentiaires. 20 325, soit environ un tiers du total (33,7%), sont des détenus étrangers. Les nationalités les plus représentées sont le Maroc (3 762), l'Albanie (2 594), la Roumanie (2 534), la Tunisie (2 047) et le Nigeria (1 588).

Compte tenu des pays d'origine, il est possible d'estimer que plus d'un détenu sur cinq pourrait être musulman. Parmi eux, selon le rapport 2018 du ministère de la Justice, « 7 169 seraient pratiquants », effectuant des prières selon les principes de leur religion. Parmi ces musulmans « pratiquants », 97 étaient des imams, dirigeant des prières, 88 étaient des « promoteurs » (ils se proposaient à la direction de leur prison « en tant que porte-parole ou défenseurs des revendications d'autres détenus ») et 44 se sont convertis à l'islam en prison[17].

Lorsqu'on parle d'extrémisme violent, il est facile mais en même temps réducteur de se référer à des phénomènes bien définis et à des communautés spécifiques, comme le radicalisme islamique. Plusieurs enquêtes soulignent la propagation de plus en plus inquiétante des idéologies racistes, xénophobes et islamophobes. Selon le Global Terrorism Index (2019), le terrorisme d'extrême droite a globalement augmenté de 320 %.

En Italie, 338 actions violentes commises par des groupes d'extrême droite ont été enregistrées, tandis que 207 attaques fascistes ont eu lieu en Italie depuis 2014. Ces groupes sont massivement présents en ligne, notamment sur les réseaux sociaux, et ce nombre augmente à mesure que les institutions et les organismes en charge du monde en ligne ferment et censurent leurs activités[18].

Selon une enquête récente, voici la description d'un acte terroriste qui est devenu un symbole pour les attaques du monde entier : l'attentat de Macerata, une attaque terroriste par arme à feu qui s'est produite à Macerata, le 3 février 2018. Elle a été largement relayée par les médias et a eu des répercussions politiques, en raison de sa motivation raciste avérée et de sa survenue pendant la campagne électorale pour les élections générales de 2018. Le 3 février 2018, vers 11 heures, des coups de feu ont été tirés dans le centre-ville de Macerata

16 https://www.unar.it/portale/web/guest/relazioni-alle-istituzioni
17,https://www.ispionline.it/it/pubblicazione/la-radicalizzazione-jihadista-carcere-un-rischioanche-litalia-22475
18 https://www.antigone.it/tredicesimo-rapporto-sulle-condizioni-di-detenzione/02-carcere-eradicalisation/

RADART
Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

depuis une voiture en mouvement, une Alfa Romeo 147 noire, blessant plusieurs personnes et touchant également des magasins et des bâtiments. Six personnes ont été blessées, tous des immigrés d'origine subsaharienne âgés de 20 à 32 ans. Luca Traini, un homme de 28 ans, a été arrêté à la suite de l'attentat. Selon la reconstitution, il est parti de Tolentino (un lieu proche) pour se rendre à Macerata. Après la fusillade, il est sorti de sa voiture devant le monument aux morts de la ville, où il a fait le « salut romain » et crié « Viva l'Italia » (Vive l'Italie) avec le drapeau italien noué autour du cou. Il s'est ensuite rendu à la police. Dans sa maison, des objets liés à l'extrême droite ont été trouvés, dont un exemplaire de Mein Kampf et un drapeau arborant la croix celtique. La fusillade, qui s'est avérée être spécifiquement dirigée contre les immigrants, a été attribuée à une matrice raciste. Le nom de Traini est ensuite apparu sur l'un des magazines utilisés lors des attentats de Christchurch, avec les noms de nombreuses autres personnalités historiques liées aux conflits historiques entre chrétiens et musulmans, les noms de victimes d'attentats terroristes islamiques et les noms d'autres personnes responsables d'attaques contre des musulmans ou des Noirs.

Le parquet de Macerata a inculpé Luca Traini de massacre aggravé par le racisme, ainsi que d'autres infractions, dont le port d'une arme à feu. Le 3 octobre 2018, il a été condamné à 12 ans d'emprisonnement par procédure abrégée. Le 2 octobre 2019, la cour d'appel d'Ancône a confirmé la peine de 12 ans.

Radicalisation en prison

Le phénomène de la radicalisation djihadiste en prison est une question critique dans toute l'Europe depuis des années. En effet, l'une des principales préoccupations est donnée par la possibilité réelle que des sujets radicalisés endoctrinent et mobilisent des détenus « ordinaires ». La plupart du temps, pour de nombreux extrémistes déjà recrutés dans les rangs du terrorisme, la détention représente une opportunité de poursuivre leur « combat ».
Des contextes tels que les prisons, déjà caractérisés par des conditions de vie frustrantes et dénigrantes, la vulnérabilité, la marginalisation sociale ainsi que les limitations institutionnelles, encouragent les processus de radicalisation.

La possibilité pour un individu « ordinaire » d'adhérer à de telles idéologies et courants de pensée repose sur diverses motivations. Il s'agit certainement de la quête de sens et d'identité, du désir de défier les autorités ou le système, en général. En outre, en prison, il existe également des « problèmes d'organisation interne » : surpopulation, manque de ressources humaines et financières, manque de personnes formées pour accueillir et soutenir les détenus, ainsi que des limites dans la préparation culturelle du personnel pénitentiaire et des difficultés à gérer les besoins liés à la pratique religieuse.
Le problème peut donc se résumer au manque de figures qui peuvent, d'une certaine manière, faciliter l'intégration et la permanence des individus étrangers (surtout de confession musulmane). Les médiateurs culturels arabophones, par exemple, sont nécessaires pour rendre les conditions du détenu (qui a du mal à comprendre la langue et le contenu de la communication) moins oppressantes et pour comprendre également les questions qui en découlent.
La nécessité d'un plan visant à faire entrer les imams dans les prisons a déjà été reconnue au niveau ministériel, assimilant le besoin de telles personnalités à celui de nos aumôniers, qui sont identifiés comme des personnalités accréditées et fiables.

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

Pologne

Ce que dit la loi sur les actes d'extrémisme violent

Le principal document qui répond aux problématiques de radicalisation et d'extrémisme est le Code pénal.
L'infraction terroriste est réglementée par l'Art. 115 par. 20 du Code : il s'agit d'un acte commis dans le but de :

1. Terroriser gravement un grand nombre de personnes
2. Contraindre une autorité publique de la République de Pologne, d'un autre État ou d'une organisation internationale à prendre ou à ne pas prendre une certaine mesure
3. Perturber gravement le système politique ou l'économie de la République de Pologne, d'un autre État ou d'une organisation internationale. La menace de commettre un tel acte est également sanctionnée.

D'autres actes peuvent impliquer des infractions contre la sécurité publique réglementées au chapitre XX du code pénal (voir les articles 163, 164, 165, 165a, 166 et 167). Les actes terroristes qui sont liés à des crimes de guerre sont réglementés au chapitre XVI et comprennent les agressions contre les représentants du gouvernement (art. 134 et art. 136). Les infractions terroristes sont également réglementées par d'autres lois. Par exemple, l'amendement de 2011 à la loi du 3 juillet 2002 sur l'aviation a introduit dans l'article 2 la définition de l'expression «acte d'intervention illicite dans l'aviation civile», dont le sens a été précisé pour englober également les attaques à caractère terroriste.

Afin de prévenir le terrorisme et l'extrémisme, les institutions compétentes ont des pouvoirs et des compétences, et certaines disposent de pouvoirs spéciaux. L'utilisation de ces pouvoirs peut parfois aller à l'encontre des libertés et des droits civils constitutionnels. Dans des circonstances extrêmes, l'état d'urgence[19] peut être instauré, ce qui peut entraîner de sévères restrictions de la liberté et des droits de l'Homme et du citoyen. Dans des circonstances normales, les instances chargées de la prévention de l'extrémisme exercent leurs pouvoirs conformément au Code de Procédure Pénale[20] (ci-après : kpk) tels que : les interrogatoires (Art. 177 kpk), les perquisitions et saisies (Art. 217 kpk) ou les examens corporels (Art. 207 kpk).

Dans le cadre du travail d'investigation, le droit d'exiger l'assistance nécessaire de la part des institutions de l'État, de l'administration gouvernementale et des organes du gouver-

19 Act of 29 August 2002 on Martial law and on the competences of the Supreme Commander of the Armed Forces and the rules of his subordination to the constitutional organs of the Republic of Poland (Ustawa z dnia 29 sierpnia 2002 r. o stanie wojennym oraz o kompetencjach Naczelnego Dowódcy Sił Zbrojnych i zasadach jego podległości konstytucyjnym organom Rzeczypospolitej Polskiej Dz. U. 2002 Nr 156, poz. 1301 ze zm.); Act of 21 June 2002 on the emergency state (Ustawa z dnia 21 czerwca 2002 r. o stanie wyjątkowym Dz. U. 2002 Nr 113, poz. 985 ze zm.)
20 Criminal Procedure Code of 6 of June 1997 (Ustawa z dnia 6 czerwca 1997 r. Kodeks postępowania karnego (Dz.U. z 1997 Nr 88, poz. 555 ze zm.)

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

nement local ainsi que des entrepreneurs fournissant des services d'intérêt général est couramment invoqué (article 15, paragraphe 2, du Code pénal). Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, des dispositifs juridiques spéciaux peuvent être adoptés, tels que le recours à des agents infiltrés, à des méthodes d'enquête spéciales, à des opérations d'infiltration, etc. Les compétences de l'Agence de sécurité intérieure ont été renforcées par la loi du 13 mai 2011 modifiant la loi du 29 novembre 2000 relative à l'énergie atomique, qui donne aux agents de l'Agence le droit d'effectuer des inspections dans les centrales nucléaires. La lutte contre le financement du terrorisme est réglementée par la loi du 1er mars 2018 concernant la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme en ce qui concerne les normes relatives aux procédures de prévention.

Comment la loi est effectivement appliquée et les proportions de détenus appartenant aux différents groupes radicaux violents

En Pologne, les enjeux constitutionnels relatifs à la liberté religieuse, à la liberté d'expression et à la liberté d'association n'ont pas connu d'évolution importante depuis la transition démocratique. Il n'existe pas d'organisme spécifique chargé de protéger les minorités contre les violations de leurs droits fondamentaux, et souvent, la prise en charge de ces questions est confiée à différentes institutions. Cela pose un problème en termes de création de cadres politiques permettant de répondre correctement aux violations des droits fondamentaux, qu'elles soient le fait d'organisations extrémistes ou de l'État. La protection de ces droits, si leurs violations constituent des crimes de haine, incombe principalement à la police. Un «crime de haine» fait référence à la fois à un acte de violence physique et verbal. Les discours de haine font, en effet, également l'objet de poursuites, car la diffusion d'idées prônant la supériorité raciale et l'incitation à la violence est universellement considérée comme un facteur contribuant aux conflits violents. Pour prévenir ces violations, les forces de police situées au niveau local coopèrent avec le quartier général de la police nationale.

La police locale prépare des rapports mensuels sur les crimes haineux qui sont évalués au niveau gouvernemental. En outre, le département de la cybercriminalité du quartier général de la police nationale surveille les sites Internet à la recherche de discours haineux. Il existe également des ONG qui surveillent et recueillent des informations sur les crimes haineux, mais il y a peu de coopération officielle entre le secteur tertiaire et la police.
L'une des grandes faiblesses de l'approche polonaise en matière de radicalisation et de déradicalisation est que la gouvernance est dispersée entre différents organes institutionnels. Il s'agit d'institutions telles que le ministère de la justice, les forces armées polonaises, le ministère de l'intérieur, les gardes-frontières, le bureau de gestion des prisons, le bureau de la sécurité nationale, l'inspecteur général des informations financières, le bureau de protection du gouvernement, le bureau de gestion des prisons, le centre gouvernemental pour la sécurité et d'autres organismes. L'extrémisme est combattu aux niveaux national, régional et local. Par exemple, le bureau des opérations antiterroristes (« Biuro Operacji Antyterrorystycznych ») du quartier général de la police à Varsovie opère au niveau gouvernemental, les quartiers généraux de la police régionale ont leurs propres unités antiterroristes, tandis qu'au niveau local, des sous-unités antiterroristes indépendantes (« Samodzielne Pododdzialy Antyterrorystyczne ») opèrent.

Actuellement, le principal agent responsable de la prévention du terrorisme et de l'extrém-

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

isme est l'Agence de sécurité intérieure. Cette agence a été créée, avec l'agence de renseignement extérieur (« Agencja Wywiadu »), le 24 mai 2002 sur la base de la loi sur l'agence de sécurité intérieure et l'agence de renseignement extérieur du 24 mai 2002. Alors que le rôle de l'Agence de sécurité intérieure est de recueillir et d'analyser les renseignements à l'intérieur du pays, l'Agence de renseignement extérieur recueille des informations en provenance de l'étranger. Celle-ci est supervisée par un certain nombre d'institutions, notamment le Président, le Parlement, la Cour constitutionnelle et le Commissaire aux droits de l'Homme. Il est reproché à la mise en œuvre des politiques ainsi qu'au cadre juridique national de donner trop de pouvoir aux services et de nuire aux droits individuels. L'utilisation de ces pouvoirs comprend également l'utilisation de la technologie pour détecter la radicalisation : par exemple, le contrôle opérationnel de la communication mobile pour un numéro individuel du téléphone (IMEI), le suivi du spectre des fréquences de télécommunications ou toute autre information technologique qui peut être obtenue.

L'Agence de sécurité intérieure dispose d'une unité spéciale - le Centre d'excellence pour la prévention du terrorisme (« Centrum Prewencji Terrorystycznej », ci-après CPT ABW) - dont le rôle est de coordonner l'échange d'informations entre les services et de prévenir le terrorisme. Le Centre gère actuellement les programmes de déradicalisation suivants : POWER « Accroître les compétences des services de sécurité de l'État, des employés de l'administration publique et des centres de recherche et de développement et développer leur coopération dans le domaine de la sécurité nationale », et INDEED « Renforcer l'approche globale de la prévention et de la lutte contre la radicalisation sur la base d'un modèle d'évaluation de la prévention de la radicalisation fondé sur des preuves », qui vise à renforcer les compétences des travailleurs sociaux, des éducateurs, des représentants des forces de l'ordre, des services pénitentiaires, des agents de probation et des décideurs en matière d'évaluation de l'efficacité des actions préventives.

Les projets de déradicalisation sont également gérés par des ONG. L'ONG la plus importante dans ce domaine est l'Institut de sécurité sociale, qui travaille principalement dans le domaine de la prévention secondaire - avec des personnes à risque.
Par exemple, le projet « Do one brave thing » vise à identifier les signes avant-coureurs de la radicalisation et à les combattre parmi les pairs et la communauté. De même, le projet « We make young people in Poland immune to radicalisation and extremism » (Nous protégeons les jeunes en Pologne contre la radicalisation et l'extrémisme) offre une formation aux jeunes pour qu'ils s'opposent à la radicalisation au sein de leur famille et de leurs groupes de pairs, et leur donne les connaissances et les compétences nécessaires pour reconnaître le processus de radicalisation et d'extrémisme violent.

Un autre projet PRECOBIAS, intitulé « Prevention of Youth Radicalisation Through Self-Awareness on Cognitive Biases » (Prévention de la radicalisation des jeunes par la sensibilisation aux biais cognitifs), enseigne comment l'acceptation de contenus extrémistes est possible grâce à des erreurs cognitives telles que l'effet d'autorité, l'effet de confirmation, l'effet de groupe, etc.

En Pologne, les programmes de prévention secondaire tendent à se concentrer sur un groupe spécifique particulièrement enclin à la radicalisation d'extrême droite : les supporters de

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

football. Ces projets sont menés par le gouvernement, des ONG et même des supporters de football eux-mêmes. Par exemple, le projet « Football Fans Together » (« Kibice Razem ») encourage les initiatives positives parmi les supporters de football contre la xénophobie, la violence, le racisme et l'intolérance. Ce projet a été commandé par le ministre des Sports et du tourisme et compte déjà 18 antennes locales. « Etnoliga » est une autre initiative de fans de football développée par la « Fondation pour la liberté ». Il s'agit d'une communauté de joueurs de football qui souhaitent pratiquer le sport dans un environnement exempt de racisme, de sexisme et d'homophobie. De même, l'initiative « Wykopmy Rasizmze Stadionów », lancée en 1996 par l'association « Never Again », promeut des attitudes antiracistes.

Les programmes de prévention primaire sont menés en particulier dans les régions de Pologne où résident les minorités nationales, particulièrement touchées par la xénophobie. Souvent, ces projets locaux impliquent une coopération entre le gouvernement, les municipalités locales et le troisième secteur. Il existe, par exemple, des programmes tels que le « Partenariat pour des propriétés actives » («Partnerstwo na Rzecz Aktywnego Osiedla»), qui sensibilise les résidents locaux et les enfants aux minorités nationales par le biais de réunions d'intégration et d'événements sportifs et culinaires. D'autres programmes de prévention primaire prévoient un enseignement de l'empathie et de l'opposition au racisme et à la xénophobie, comme le projet « Réfugiés - mes voisins », lancé en 2012 par le Forum polonais sur les migrations, ou « De la tolérance à l'intégration », qui favorise les relations interculturelles dans les lieux où sont installés les centres de réfugiés. D'autres projets de prévention primaire s'adressent aux étudiants et comprennent l'éducation morale, l'éducation multiculturelle, un enseignement portant sur la construction de relations positives avec les autres, intégrant des éléments tels que la désignation et l'acceptation des sentiments, le contrôle des émotions et la gestion des agressions verbales et physiques. Ces programmes s'adressent à différents groupes d'âge, de la maternelle au lycée.

Radicalisation en prison

Le système pénitentiaire est l'une des institutions cruciales appelées à faire face à la radicalisation par la déradicalisation. Dans le système pénitentiaire polonais, certains détenus sont profondément radicalisés, et certains ont même commis des actes de terrorisme de toutes sortes. Le système pénitentiaire polonais s'efforce systématiquement de répondre à la question de la déradicalisation. Le phénomène de la radicalisation étant en pleine évolution, la direction centrale des prisons collabore avec les institutions concernées. Le personnel pénitentiaire participe régulièrement à des formations sur la prévention du terrorisme organisées, entre autres, par le Centre de prévention du terrorisme de l'Agence de sécurité intérieure, mais aussi à différentes formations et conférences (nationales et internationales) sur la prévention et la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent.

Dans le domaine de la déradicalisation, l'administration pénitentiaire accomplit ses tâches conformément à la loi du 6 juin 1997 - Code pénal exécutif et à la loi du 9 avril 2010 sur l'administration pénitentiaire. Le Code ne distingue pas les personnes privées de liberté pour des infractions liées à une activité terroriste, de sorte qu'aucune procédure distincte ne soit

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

appliquée aux détenus radicalisés.

Les interventions auprès de ces détenus suivent les mêmes procédures que celles destinées à la population carcérale générale, à savoir : la réadaptation, l'organisation de travaux permettant d'acquérir des qualifications professionnelles, des activités culturelles et sociales, l'éducation, des cours dans le domaine de la culture physique et des sports. Les auteurs de délits qui en ont besoin reçoivent une aide thérapeutique spécialisée, telle qu'une thérapie pour l'alcoolisme ou la toxicomanie ou un traitement psychiatrique.

Le code pénal exécutif polonais est particulièrement adapté à la réalisation d'activités de déradicalisation. L'objectif principal de l'exécution de la peine de privation de liberté est fondé sur le principe de la réhabilitation, et non de l'isolement. Selon l'article 67 du Code pénal exécutif, le but de l'emprisonnement est « d'éveiller chez le condamné la volonté de coopérer à la formation de ses attitudes socialement souhaitables, en particulier le sens de la responsabilité et la nécessité de respecter l'ordre juridique et donc de s'abstenir de revenir à l'infraction ». Bien entendu, la réalisation de cet objectif - modifier durablement la personnalité des détenus, leurs attitudes à l'égard de la société et de la loi, ainsi que leur réadaptation et leur réinsertion sociales - nécessite des interventions systématiques adaptées aux besoins individuels.

Pour répondre à cette exigence, les mesures pénitentiaires prises par l'administration pénitentiaire sont individualisées et adaptées en fonction des déficits diagnostiqués qui sont à l'origine des infractions commises par le détenu. Par exemple, dans le cas des détenus radicalisés, il existe un certain nombre de programmes qui visent à prévenir les comportements agressifs et auto-agressifs tels que : les programmes psycho-correctifs, la gestion constructive des émotions négatives et les ateliers qui aident à gérer le stress.

Un projet - Formation au remplacement de l'agressivité - est destiné aux détenus qui ont commis un crime violent. Le programme est mis en œuvre en trois modules appliqués alternativement : formation aux compétences sociales, formation au contrôle de la colère, formation au raisonnement moral. En 2020, les unités pénitentiaires polonaises ont réalisé 303 cycles de formation au remplacement de l'agressivité, auxquels 2 597 condamnés ont participé. Un projet similaire de prévention des comportements agressifs est basé sur le modèle de Duluth (modèle le plus courant de prévention de la violence), et un autre projet - «Stop Violence - Second Chance Program» - suit la même idée. Les deux programmes reposent sur une conception de la violence comme étant un comportement appris, façonné par la société et renforcé par la culture.
Leur objectif est de réduire les comportements violents chez les participant.e.s, de les rendre capables d'assumer la responsabilité de leurs actes et de leur apprendre à gérer les situations difficiles de manière non violente.

Le programme Duluth se déroule en 2 séances individuelles et en 24 séances de groupe. En 2020, le système pénitentiaire polonais a conduit 58 cycles du programme, auxquels 506 détenus ont participé, et 86 cycles du «Stop Violence - Second Chance Program», auxquels 603 détenus ont participé. En outre, les prisons et les centres de détention provisoire mènent des programmes de prévention de la violence, qui sont créés par le personnel pénitent-

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

iaire des différentes unités pénitentiaires.

Les détenus peuvent également participer à des ateliers qui les aident à améliorer leur santé mentale (en utilisant des techniques de relaxation sélectionnées) et à des projets éducatifs sur le droit ou la santé. La préparation à la vie après la sortie de l'établissement pénitentiaire, comme l'aide à la recherche d'un emploi et la possibilité de participer à une formation professionnelle, sont d'autres caractéristiques importantes de l'approche polonaise de la réinsertion. Outre les programmes de groupe, les prisons mènent des interventions individuelles visant à fournir des informations ou un soutien émotionnel. Les psychologues des établissements pénitentiaires mènent également des consultations individuelles.

Bien que le système polonais ne dispose pas d'un programme spécifique pour les détenus radicalisés, il est en mesure de répondre aux besoins des détenus marginalisés et enclins à la polarisation grâce à d'autres projets existants tels que la formation au remplacement de l'agressivité, Duluth ou le programme «Stop à la violence - Programme de la deuxième chance», ainsi qu'à une série d'interventions et de projets individuels menés dans les différentes prisons. Toutefois, la problématique de l'efficacité des programmes pénitentiaires en termes de réduction du niveau de retour à la criminalité des condamnés demeure. Il va sans dire que la Cour des Comptes Supreme Polonaise a noté que les programmes de réhabilitation menés dans les prisons polonaises, bien qu'ils contiennent tous les éléments formels, sont de mauvaise qualité- sur 93% des programmes évalués, il a été constaté qu'il manquait des évaluations, des méthodes et des outils corrects pour mesurer leur efficacité (Office suprême d'audit, 2014). Le système pénitentiaire polonais doit encore remédier à ce manque de qualité pour répondre correctement aux besoins des détenus radicalisés et empêcher leur retour à la criminalité.

Royaume-Uni

Ce que dit la loi sur les actes d'extrémisme violent

Au Royaume-Uni, le cadre de la radicalisation violente est connu sous le nom d'extrémisme, et la stratégie pour y mettre fin est connue sous le nom de « Prevent », qui envisage des mesures pour prévenir, plutôt que de réagir et de punir l'extrémisme. L'extrémisme est défini comme « l'opposition vocale ou active aux valeurs fondamentales, y compris la démocratie, l'État de droit, la liberté individuelle et le respect mutuel et la tolérance des différentes confessions et croyances, ainsi que les appels à la mort des forces armées du Royaume-Uni dans le pays ou à l'étranger ». (HM Government (UK) (2015). Stratégie de lutte contre l'extrémisme. Londres, Direction du contre-extrémisme, ministère de l'Intérieur. Para. 1. Voir aussi HM Government (2011). Prevent Strategy . The Stationery Office, Norwich. Annexe A. À noter que le groupe de travail britannique de 2013 sur la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme a défini l'« extrémisme islamiste »).

L'isolement dû au COVID-19 peut avoir joué un rôle dans la vulnérabilité des enfants aux idéologies extrémistes. « Au regard de la loi sur le terrorisme de 2000 divulguée, il y a eu un total de 181 arrestations pour des activités liées au terrorisme au cours de l'année se terminant le 31 juin 2021, soit 49 (21%) de moins qu'au cours de la période des 12 mois

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

précédents et le total annuel le plus bas depuis 2011. Sur ces 181 arrestations, 24 étaient des enfants de moins de 18 ans, un record de plus de 13% sur l'ensemble des arrestations, et le plus grand nombre d'enfants arrêtés en relation avec des infractions de terrorisme depuis que le Home Office a commencé à enregistrer ces statistiques en 2002. » "[21]

Un site web utile pour les personnes préoccupées par la radicalisation est www.actearly.uk Il vise à aider les personnes détenues et peut également les orienter vers Channel, qui peut les orienter vers « un soutien scolaire, sur le lieu de travail, en cas de toxicomanie et avec des mentors spécialisés, des travailleurs de santé mentale et des médecins ». Cela ne figure pas non plus dans le casier judiciaire de l'enfant, ce qui peut aider à dissiper les craintes des professionnels et des individus liés à l'extrémisme violent (EV ci-après). Cependant, une fois qu'une personne a dépassé le stade de l'idéation et est passée au stade de l'intention, en Grande-Bretagne, elle peut être condamnée à une peine allant jusqu'à 5 ans pour avoir dissimulé des informations sur un acte violent d'extrémisme. « La loi sur le contre-terrorisme et la détermination des peines (2021) met fin à la perspective d'une libération anticipée pour toute personne condamnée pour une infraction terroriste grave et l'oblige à passer toute sa peine en prison. Les délinquants les plus dangereux - tels que ceux reconnus coupables de préparer ou de perpétrer des actes de terrorisme où des vies ont été perdues ou menacées - risquent désormais un minimum de 14 ans de prison et jusqu'à 25 ans de liberté conditionnelle, avec une supervision plus stricte.»[22]

La radicalisation peut être religieuse, d'extrême droite ou d'extrême gauche, et les droits de ceux qui souhaitent exprimer leur mécontentement sont attaqués au Royaume-Uni, ce qui risque de rendre cette insatisfaction plus dangereuse et potentiellement violente.

Comment la loi est effectivement appliquée et les proportions de détenus appartenant aux différents groupes radicaux violents

« Il y a deux pics évidents dans le nombre annuel de personnes tuées au Royaume-Uni (à cause de l'extrémisme) : 1972, où 344 personnes ont été tuées en Irlande du Nord, et 1988, où 271 personnes ont été tuées en Écosse lors de l'attentat de Lockerbie. »[23]

On peut tirer des conclusions sur les facteurs et les motivations de cette situation, mais le point crucial en matière d'EV aujourd'hui est le suivant : toutes sortes d'exclusions peuvent en être la cause. Les divergences idéologiques et le désaccord avec les pouvoirs publics ont constitué les deux principaux facteurs à l'origine de ces affaires. Les deux groupes d'auteurs de ces actes avaient été punis et libérés à des degrés divers : le poseur de bombe de Lockerbie a été libéré[24] et maintenu l'exonération des tueurs du dimanche sanglant.[25]

Cela semble avoir entraîné une diminution du nombre de décès au Royaume-Uni. Les manifestations pacifiques sont maintenant protégées en tant que droit de l'Homme, tandis que

21 https://www.counterterrorism.police.uk/new-stats-reveal-the-number-of-children-arrested-for-terrorism-offences-is-highest-since-records-began/
22 https://www.cps.gov.uk/crime-info/terrorism
23 https://researchbriefings.files.parliament.uk/documents/CBP-7613/CBP-7613.pdf
24 https://www.bbc.co.uk/news/uk-scotland-south-scotland-10852766
25 https://www.reuters.com/article/uk-britain-nireland-bloodysunday-idUSKBN26K1WJ

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

les manifestations violentes peuvent entraîner une peine pouvant aller jusqu'à 10 ans pour «perturbation grave», que pour simple «nuisance publique», comme c'était le cas auparavant.[26]

Comme évoqué, le mécontentement à l'égard de l'État ou de certains aspects de la société est considéré comme un facteur d'extrémisme violent (EV ci-après.) Parfois, le mécontentement conduit à une protestation pacifique, mais parfois il aboutit à de la violence, ce sur quoi le Royaume-Uni met l'accent en matière de poursuites au niveau de la dimension terroriste de la protestation. « Si le risque individuel d'un acte violent est plus faible chez ceux qui présentent un risque croissant (par rapport à un risque élevé), lorsqu'ils forment un groupe, ceux qui présentent un risque croissant peuvent représenter une menace globale substantielle ou même plus grande que ceux qui présentent un risque élevé. » p.31[27] Selon le Crown Prosecution Service britannique, le terrorisme « provient d'une variété de pays et les terroristes ont de multiples identités ethniques, raciales, religieuses ou politiques et ont des opinions, des objectifs et des buts différents ». Le terrorisme d'extrême droite et le terrorisme international sont utilisés comme exemples principaux, reconnaissant que « le Royaume-Uni a une histoire de terrorisme qui remonte au-delà des troubles en Irlande du Nord. Toutefois, l'accent est mis sur l' EV au XXIe siècle, reflétant la façon dont la menace du terrorisme mondial et national a fondamentalement changé après les événements du 11 septembre aux États-Unis. Depuis 2001, le terrorisme islamiste représente la plus grande menace terroriste au Royaume-Uni. Il s'agit donc d'un point central. »

Même avant 2001, la police avait obtenu le pouvoir de procéder à des interpellations et à des fouilles lorsqu'un grade de gendarme adjoint ou supérieur en avait donné les raisons en vertu de l'article 44 de la loi sur le terrorisme de 2000.[28] À l'heure actuelle, les statistiques montrent que les interpellations et les fouilles sont utilisées de manière disproportionnée sur les populations noires et asiatiques.

26 https://www.gov.uk/government/publications/police-crime-sentencing-and-courts-bill-2021-factsheets/police-crime-sentencing-and-courts-bill-2021-protest-powers-factsheet
27 https://www.fph.org.uk/media/2475/preventing-violent-extremism-in-the-uk_public-health-solutions-web.pdf
28 https://researchbriefings.files.parliament.uk/documents/CBP-7613/CBP-7613.pdf

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

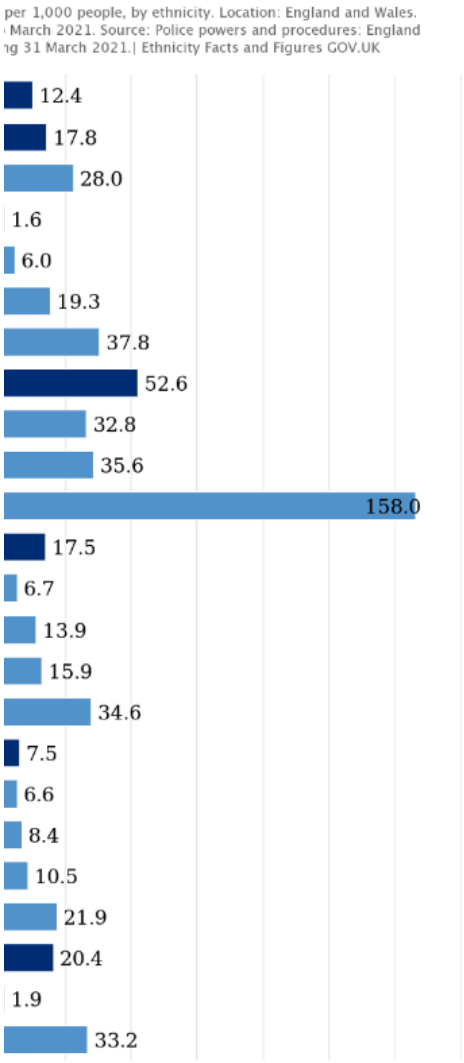

29

Toutefois, « aucun contrôle et aucune fouille n'ont été effectués en vertu de la section 44/47A de la loi sur le terrorisme, de sorte que les données ne soient pas incluses dans le graphique et le tableau ». Pourtant, « malgré la notoriété actuelle de la violence djihadiste au XXIe siècle, l'Irlande du Nord reste la nation britannique qui connaît le plus grand nombre de décès liés au terrorisme, car le conflit d'Irlande du Nord (The Troubles) a entraîné des pertes de vie considérables pour les ressortissants nord-irlandais (69% des décès dans ce conflit) et les autres Britanniques (29%) depuis son début en 1970 ». Le meurtre de la députée travailliste Jo Cox en juin 2016 et l'attaque au véhicule contre une mosquée à Finsbury Park, à Londres, en juin 2017, soulignent également la menace croissante de la violence de l'extrême droite/de la suprématie blanche à travers le Royaume-Uni. »[30]

Les statistiques précises sur les caractéristiques démographiques des détenus sont sans doute intentionnellement vagues ou peu concluantes. Les différents groupes radicaux

29 https://www.ethnicity-facts-figures.service.gov.uk/crime-justice-and-the-law/policing/stop-and-search/latest
30 https://www.fph.org.uk/media/2475/preventing-violent-extremism-in-the-uk_public-health-solutions-web.pdf

RADART
Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

changent de nom et d'idéologie au fil des années, et les ennemis et alliés se dressent et se défont. Les EV nationaux ne peuvent pas être classés dans des cases aussi étroites que «musulman», «chrétien», «britannique», «irlandais», «de droite», «de gauche» ou même le manque d'éducation ou le diagnostic de maladie mentale, car ils ne sont pas utiles pour mettre en lumière les causes du processus de radicalisation. De nombreuses personnes atteintes de maladies mentales ne commettent pas d'actes violents et extrémistes, et ce n'est pas parce qu'une personne a obtenu un diplôme qu'elle n'est pas susceptible d'adhérer à une idéologie violente. En outre, des études mondiales concluent que cela est de plus en plus difficile et qu'il est plus utile de se préoccuper des interventions efficaces plutôt que de cibler des données démographiques.[31]

Radicalisation en prison

Les prisons sont idéologiquement destinées à la réhabilitation plutôt qu'à la punition, mais les prisons britanniques sont «dangereuses et surpeuplées».
Cela a peut-être conduit à une plus grande radicalisation, car ce ne sont pas les agents pénitentiaires qui contrôlent la réhabilitation, mais les prisonniers eux-mêmes. Cela conduit à l'émulation de ceux qui sont perçus comme les plus forts.

Une grande partie de l'EV semble être favorisée par la vulnérabilité et les facteurs de risque, et l'on estime que ces facteurs sont amplifiés en prison : «Cette étude a révélé que les prisonniers considérés comme vulnérables étaient décrits comme ayant peu de connaissances de la foi concernée et donc considérés comme plus réceptifs à la rhétorique extrémiste de certains des prisonniers extrémistes charismatiques. »[32] Les dernières statistiques indiquent que « 75% des ex-détenus récidivent dans les neuf ans suivant leur libération, et 39,3% dans les douze premiers mois. »[33]

On peut éventuellement en conclure que la montée de l'extrémisme radical n'est pas due aux prisons. En revanche, les prisons elles-mêmes ont besoin d'être réformées et financées afin de pouvoir rectifier ces statistiques pour l'ensemble des cas de récidive.

31 https://assets.publishing.service.gov.uk/media/5d7f5b7c40f0b61c7cd6ffe9/VE_REA_Identifying_and_intervening_with_at_risk_groups_Sept_2019_FINAL_with_Annex.pdf
32 https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/1014458/exploring-nature-islamic-extremism-three-prisons-report.pdf
33 https://gtr.ukri.org/projects?ref=ES%2FK002023%2F1#:~:text=Reoffending%20or%20recidivism%20is%20key,within%20the%20first%20twelve%20months

05 L'IMPORTANCE DES LIENS SOCIAUX ET DES RELATIONS POSITIVES

Créer un sentiment d'espoir et d'appartenance chez les jeunes

L'acceptation au sein d'un groupe social est importante pour un fonctionnement optimal ; c'est l'un de nos besoins humains les plus fondamentaux, avec la nourriture et le logement. Nos relations avec les autres, ainsi que les groupes dans lesquels nous sommes impliqués, façonnent qui nous sommes et qui nous devenons (Baumeister et Leary, 1995).
Le sentiment d'appartenance peut exister au sein des familles, des groupes d'amis ou des réseaux professionnels ou de travail. L'appartenance à un groupe positif peut offrir un soutien social et psychologique, ainsi qu'une protection et une assistance en cas de besoin et un accès plus facile aux ressources. Il est prouvé que l'appartenance améliore la résilience et la santé mentale, et que si les liens positifs au sein d'un groupe sont activement encouragés, cela peut réduire les comportements agressifs et antisociaux (Wilson, 2004).

Les sentiments d'appartenance, l'estime de soi, la perception de la maîtrise de l'environnement et l'idée de mener une vie utile sont tous affectés par l'exclusion sociale. Par conséquent, l'appartenance à un groupe peut être un puissant agent de bonheur et d'estime de soi pour ceux qui en sont membres, mais elle peut être dévastatrice pour ceux qui ne le sont pas. Les personnes les plus vulnérables à l'exclusion sont celles qui sont confrontées à des préjugés sociaux fondés sur la race, le handicap, l'obésité, l'homophobie, etc.
L'appartenance inclusive permet d'accorder une grande importance à l'acceptation d'autrui, au respect des différences et au soutien de l'engagement actif de chacun. Cela reconnaît et honore les qualités uniques tout en recherchant un terrain d'entente. Putnam (2000) l'appelle le «capital social d'accointances», ou le fait de rassembler des individus pour atteindre des objectifs convenus d'un commun accord.

La quête d'une identité qui ait un sens est souvent citée comme l'une des principales raisons pour lesquelles certains jeunes se tournent vers la violence. Ce processus peut être alimenté par l'attrait d'une identité puissante et significative, mais il peut aussi découler de l'absence d'un sentiment positif d'identité sociale. Dans ce cas, la recherche d'identité est considérée comme une crise personnelle qui peut survenir dans un contexte de pluralité d'identités, conduisant à une sous-identification à l'une d'entre elles.
Dans certaines populations, il a été démontré que le fait d'avoir une forte identité raciale, ethnique ou spirituelle atténue le lien entre la discrimination et les conséquences néfastes sur le plan sanitaire et sur celui de la santé publique. Selon Sonn et Fisher, les identités sociales fortes des groupes opprimés peuvent agir comme une ressource protectrice, réduisant les effets néfastes de l'oppression. Un sentiment d'identité positif est préservé tandis que les conséquences négatives de l'oppression sont réduites en s'engageant les uns avec les autres dans des environnements qui renforcent leur sentiment d'identité. Il est essentiel de se rappeler que l'extrémisme violent est une préoccupation distincte et que les adolescents victimes de discrimination peuvent être poussés à adopter un comportement plus conservateur et intolérant.

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

L'identité des jeunes se forge principalement à un âge précoce, et surtout à l'école. Ainsi, selon Roffey Sue et Christopher Boyle[1] the primary recommendation is strengthening school attachment. According to an analysis of 'zero tolerance policies' conducted by the American Psychological Association[2], les écoles ayant recours à l'exclusion rapide des élèves créent non seulement une « pipeline école-prison » pour les jeunes défavorisés, mais constatent également un déclin des normes comportementales et des résultats scolaires à l'échelle de toute l'école. Cela est dû à un défaut à la fois de la confiance et de la qualité des relations entre les élèves et le personnel.

D'un autre côté, les élèves qui fréquentent des écoles où la violence est moindre sont plus susceptibles de prendre connaissance des règles de l'école et de les considérer justes, d'avoir des relations positives avec leurs enseignants, de se sentir impliqués dans leur école, de sentir qu'ils se trouvent dans une classe et un environnement scolaire positifs et axés sur l'apprentissage, et de se trouver dans un environnement organisé.

Un autre facteur est lié à ces Programmes ou politiques qui donnent naissance à des « communautés suspectes », ce qui, selon Vermeulen, pourrait compromettre la voie menant à la résilience. Dans une étude comparant les programmes visant à réduire l'extrémisme violent dans trois villes européennes[3], Vermeulen a découvert en 2014 que le fait de cibler des programmes sur des communautés entières avait pour conséquence involontaire d'accroître la stigmatisation et la discrimination, ce qui conduisait à créer des conditions encore plus propices à l'extrémisme violent. Le renforcement de l'identification sociale au sein de son groupe ethnique ou religieux, en revanche, peut constituer un élément clé au niveau de la résilience de la communauté face à l'extrémisme violent.

La résilience de la société passe par la promotion de la tolérance et de l'acceptation de la diversité, ainsi que par l'augmentation des possibilités pour les jeunes issus des minorités de se considérer comme des membres importants de la grande communauté et de la nation. La capacité à offrir ce type de possibilités d'intégration tout en maintenant une identité ethnique forte est essentielle pour favoriser la résilience de la communauté[4].

En conclusion, sur le plan sanitaire, plusieurs recherches démontrent que les personnes qui se sentent attachées aux autres et interagissent avec eux sont en meilleure santé que celles qui sont plus isolées. Un grand nombre de recherches ont indiqué que les personnes qui déclarent avoir des liens avec la communauté (mesurés par le nombre d'amis et de connaissances, le bénévolat et les affiliations religieuses) connaissent des taux de maladies et de décès inférieurs à ceux des personnes qui n'ont pas de tels liens[5].

1 Roffey, Sue, and Christopher Boyle. "Belief, belonging and the role of schools in reducing the risk of home-grown extremism." Pathways to Belonging. Brill, 2018. 149-164.
2 Ellis, B. Heidi, and Saida Abdi. "Building community resilience to violent extremism through genuine partnerships." American Psychologist 72.3 (2017): 289.
3 Dalgaard-Nielsen, Anja. "Violent radicalisation in Europe: What we know and what we do not know." Studies in conflict & terrorism 33.9 (2010): 797-814.
4 Ross, Nancy. "Community belonging and health." Health reports 13.3 (2002): 33.
5 de Moor, Elisabeth L., Johan Denollet, and Odilia M. Laceulle. "Social inhibition, sense of belonging and vulnerability to internalizing problems." Journal of Affective Disorders 225 (2018): 207-213.

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

06 CE QU'IL FAUT FAIRE EN CAS DE MALADIE MENTALE OU DE DIFFICULTÉS PSYCHOLOGIQUES

ADOLESCENCE, RADICALISATION ET SANTÉ MENTALE

Pourquoi la radicalisation ?

L'adolescence est une étape complexe, nécessaire et paradoxale du développement. Cette période de fragilité fait des adolescents les principales victimes des idéologies extrémistes. La notion de radicalisation concerne les idées et les actes liés aux idéologies radicales auxquelles les personnes adhèrent.

Adolescents

L'adolescence, étape de nombreux bouleversements physiques et psychologiques, est source de mal-être et de vulnérabilité, ce qui peut favoriser des manifestations bruyantes et transgressives. La violence intérieure vécue par l'adolescent peut s'extérioriser par des actions violentes ou se consoler dans le «prêt-à-penser» des idéologies extrémistes.

L'adolescent est, par définition, radical, il est à la recherche d'idéaux qui lui permettront de s'individualiser, de se différencier, en revendiquant sa différence, et ce dans le but de se développer. C'est une phase nécessaire, dont on ne peut que lui reprocher son mode d'expression. Durant cette période d'instabilité et de doute, ces réflexions éprouvantes poussent l'adolescent à rechercher un groupe d'appartenance et d'engagement.

Afin de trouver son autonomie, l'adolescent cherche à défier ses parents et les adultes qui l'entourent. Si la période est riche en apprentissages et en bouleversements, elle constitue, pour ces mêmes raisons, une période à risque.

La phase de la puberté se caractérise également par une haine de soi associée à un narcissisme contrasté et démesuré. Ces tensions psychiques engendrent, chez l'adolescent, un sentiment d'étrangeté, à lui-même et à ce qui l'entoure.

Parmi les difficultés rencontrées à l'adolescence, deux angoisses paradoxales illustrent le désir et le comportement adolescent. Il s'agit de l'angoisse d'abandon et de l'angoisse liée à la dépendance ou à l'emprise de ses pairs ou de sa famille.

On retiendra donc que l'adolescence est une période de revendications identitaires, qui suscite de nombreuses interrogations. Elle est fertile en désir d'engagement du fait de la remise en cause des liens filiaux (à la famille) et d'un désir d'enracinement dans l'histoire familiale.

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

Vulnérabilité psychique aux idéologies extrémistes

Les groupes extrémistes véhiculent la promesse illusoire d'être reconnu, d'avoir une place, d'être aimé inconditionnellement mais également une opportunité de défier ses proches. Ils véhiculent aussi des idéaux qui répondent à la recherche d'une version idéale de soi, une image satisfaisante et narcissiquement soutenante convoitée par l'adolescent en souffrance.

Il s'agit en fait d'un «prêt-à-penser» ou «non-penser» idéologique (fondé sur des idées), dogmatique (affirmation incontestable) et totalitaire (prise en compte de la totalité des éléments). Les propositions extrémistes proposent système de pensée du monde fondé sur un modèle unique du bien et du mal.

Ce déni de la réalité complexe est ce à quoi aspire l'adolescent. Il trouvera alors des réponses claires à ses questions, ce qui ne laissera donc plus aucune place au doute. L'idéologie des groupes extrémistes propose une vision du monde qui offre des solutions aux problèmes de l'existence.

Dans les groupes extrémistes, les adolescents trouvent un apaisement temporaire face à leurs doutes, aux liens filiaux (similaires aux liens familiaux) et aux liens affiliatifs (appartenance à un groupe), ainsi que l'opportunité de devenir acteur d'un destin héroïque - même si cela renvoie à des figures destructrices.
Pour les adolescents, le lien à un groupe, même s'il est destructeur sur un plan global et individuel, reste une réflexion positive et valorisante.
C'est un mode de construction identitaire entretenu par la fascination de l'observateur : «Je vous fais peur, donc j'existe».

Des vulnérabilités psychologiques telles qu'une faible estime de soi, un sentiment d'insécurité ou le doute, vont favoriser la dépendance de l'adolescent à son environnement, ce qui ne lui permet pas de trouver la bonne distance dans ses relations avec les autres et serait par conséquent susceptible de se laisser séduire par des idées extrémistes.

Un échec du processus de filiation (absence d'histoire de vie familiale) va également créer des vulnérabilités, des questionnements sans réponse qui ne demandent qu'à l'être. Si les réponses aux questions des adolescents ne sont pas données par la famille, ils vont alors rechercher des « prothèses », des substituts, pour combler les lacunes de leur histoire familiale. Ils chercheront alors de nouvelles affiliations, souvent en opposition avec les valeurs familiales.

Il faut toutefois veiller à ne pas stigmatiser la santé mentale des adolescents qui s'écartent de la norme ou qui adhèrent à une pensée extrémiste ; il ne s'agit pas d'une maladie à traiter.

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

Action violente

L'acte est un acte violent, impulsif et immédiat, qui n'est ni pensé ni pensable. Il traduit des mouvements psychiques « indigestes » passant par la pensée, soit des impératifs psychiques auxquels les actes répondent. Seul un psychologue peut déterminer s'il s'agit d'un besoin lié à une souffrance psychologique ou à un enjeu sociétal.

La violence n'est pas pathologique en soi mais elle a un effet destructeur sur le lien social. C'est une effraction qui porte atteinte à l'intégrité de l'autre.

L'action violente est un acte d'extériorisation expressive. Elle peut prendre différentes formes (intrafamiliale, conjugale, extrafamiliale) et s'inscrire dans un contexte de violence plurielle (physique, sexuelle, psychologique, etc.).
Les actes violents tels que la fugue, la violence et les comportements à risque peuvent être des tentatives d'échapper au sentiment d' » être agi », c'est-à-dire à l'impression de ne pas avoir le choix, ni la parole. Il peut donc s'agir d'une prise de distance, voire d'une rupture du lien. L'adolescent préférera perdre le lien existant plutôt que de voir sa subjectivité disparaître dans le lien.

Nous retiendrons que l'action violente n'est pas liée à des variables strictement psychopathologiques et qu'elle ne s'explique pas par un unique regard posé sur le contexte. Il s'agirait d'une tentative de sortir d'une impasse psychique et sociétale dans un contexte particulier. L'environnement et les opportunités sociales vont cependant offrir un terrain à l'expression du conflit psychique.

Cette souffrance peut-elle être évitée ?

L'adolescent n'existe pas seul, il appartient à un groupe familial et social qui peut lui apporter un soutien dans les moments difficiles. La vulnérabilité psychique de l'adolescent va dépendre de ses ressources internes et de l'impact de la réalité externe du passé (histoire individuelle et familiale) et du présent (contexte social et environnement immédiat).

Afin d'aider les adolescents dans cette période compliquée de la vie, la famille peut choisir de transmettre son histoire et ses idéologies familiales. Les familles sont en effet porteuses de valeurs qui facilitent l'ancrage identitaire en permettant de définir un cadre sur lequel l'adolescent peut s'appuyer pour se construire et trouver une place sociale. Les membres de la famille vont donc être confrontés au désir d'indépendance et d'autonomie de l'adolescent, qu'il est important d'accepter afin de permettre une distanciation nécessaire avec les parents, malgré la douleur que cela peut engendrer. Le jeune adulte en construction va trouver sa place dans la famille, dans la lignée familiale.

Le partage de la culture et des souvenirs familiaux aidera le jeune à s'ancrer dans la lignée familiale.

L'entourage peut donc apporter sécurité et soutien. Des processus de filiation réussis em-

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

pêcheront l'émergence d'autres liens, éventuellement avec des groupes extrémistes. Les lacunes et les insuffisances de l'histoire familiale vont favoriser la recherche d'un lien à l'extérieur et donc une certaine vulnérabilité à l'égard des groupes extrémistes.
Il est important que la famille et les amis développent leur capacité à tolérer la violence que vit l'adolescent, afin d'être en mesure de trouver des solutions aux conflits qui le traversent.

En ce qui concerne les autres moyens de prévention, il peut s'agir du développement d'une image positive de soi, de l'appartenance à un groupe (bienveillant) ainsi que d'avatars idéologiques. Il est important d'aider l'adolescent et de l'encourager à penser au-delà du clivage entre le bien et le mal en introduisant de la nuance.
L'art peut aussi être utilisé pour la sublimation, à savoir la transformation des mouvements psychiques qui sont sources de souffrance. S'intéresser au parcours singulier de chaque personne pourrait être un champ intéressant afin de soutenir les besoins de différenciation. Un travail sur l'acceptation du fait d'être traversé par une expérience qui échappe au contrôle ainsi que sur les changements d'identité opérés peut également être mené.

En conclusion, il est important que l'entourage du jeune, comprenant sa famille ainsi que sa communauté au sens large (enseignants, éducateurs, police locale, institutions religieuses, centres culturels), accorde une attention maximale au maintien d'un environnement dans lequel le jeune peut se développer et trouver du sens de manière sécurisée. À la lumière de ce facteur important, le chapitre suivant vise à fournir des orientations plus pratiques, en donnant des exemples de situations et/ou de conversations difficiles avec des jeunes qui pourraient venir vous voir avec des idées très radicales, ou un comportement potentiellement violent. L'intention ici est d'orienter : ces exemples sont là pour donner une idée de ce qui pourrait se passer, de ce qui pourrait apparaître au départ comme une bonne réponse, et de ce qui pourrait aider à conduire la situation vers une issue plus stable, où le dialogue futur et la confiance mutuelle peuvent être envisagés plus positivement.

Ressources

- Podcast : Quand l'adolescent s'engage : radicalité et construction de soi - Dialogue entre Philippe Gutton et Marie Rose Moro avec Marie-Christine Aubray
- RAN (Radicalisation Awereness Network) : donne un aperçu du type d'actions menées pour prévenir la radicalisation dans le monde.
- Témoignage de parents (itstartstoday)
- JihadistTestimony (itstartstoday)
- L'autre 2017
-

Bibliographie

Vavassori, D. Harrati, S. (2018), La psychologie clinique au défi des symptômes contemporains, Éditions sous presse.
Madriaza, P., Ponsot, A. & Stock-Rabbat, L. (2017), La prévention de la radicalisation à l'international : Pratiques et approches. Les Cahiers Dynamiques, 72, 34-41 [1]

1 https://doi.org/10.3917/lcd.072.0034

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

07 MÉTHODOLOGIE POUR ABORDER LES SITUATIONS DIFFICILES OU LES CONVERSATIONS CONTROVERSÉES

Dans leurs interactions, les individus peuvent choisir différentes méthodes et niveaux de « profondeur » de communication. Il existe quatre niveaux de communication différents :

- La couche superficielle : apprendre à se connaître, éventuellement par le biais de préjugés mutuels et de clichés influençant la communication ;
- La couche factuelle : il s'agit de savoir où, quoi, qui, quand, pourquoi, etc. À ce niveau, des informations sont échangées sur les expériences de vie, les intérêts, le travail, l'école, etc.
- La couche des attitudes : cette couche de communication nécessite une relation de confiance, car les sujets abordés sont plus personnels (aspirations, opinions, rêves, préoccupations, etc.). Les attitudes et le comportement font partie de cette couche.
- La couche émotionnelle : parler des émotions est le niveau le plus profond de la communication, car cela fournit des informations sur ce que nous ressentons par rapport à nos conditions de vie, sur la façon dont nous nous percevons et percevons le monde. Donner aux jeunes la possibilité d'avoir des coupures émotionnelles peut être une ouverture à un changement positif, toutefois il n'est pas facile d'y arriver.

La construction d'une relation sera marquée, dans un premier temps, par quelques interactions superficielles sur la vie quotidienne, (météo, faire connaissance, interaction sur quoi, qui, quand, intérêts, école, travail, etc.). Après un certain temps, les interactions porteront également sur les attitudes et les émotions (souhaits, soucis, rêves, sentiments, opinions, etc.). Pour permettre une interaction sur les attitudes et les émotions, la relation doit être basée sur la confiance. Dans une relation satisfaisante, tous ces éléments peuvent coexister, et c'est ce que les situations suivantes visent à mettre en évidence..

DES SITUATIONS TIRÉES DE L'EXPÉRIENCE : COMMENT ELLES SE SONT DÉROULÉES ET COMMENT ELLES AURAIENT PU SE DÉROULER

SITUATION DIFFICILE	RÉACTION INEFFICACE	RÉACTION EFFICACE
HISTOIRE DE S S a 14 ans ; il est issu d'une famille musulmane d'Asie du Sud. Son école soupçonne une potentielle radicalisation religieuse. S a menacé verbalement ses camarades qui l'intimidaient.	*HISTOIRE DE S* Après avoir vu une photo montrant S. avec une arme de chasse à la main et les mots « Allah est grand « sur son profil de réseau social, l'école a immédiatement prévenu la police et suspendu le jeune homme. Son arrestation devant les voisins a entraîné un profond sentiment de honte et de colère	*HISTOIRE DE S* Une évaluation précoce de la situation, prenant en considération les risques et les dommages associés au ciblage religieux et ethnique, s'est avérée efficace pour éviter les malentendus dans des situations comme celle-ci. Si l'école avait contacté une clinique de santé mentale locale, une évaluation

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

	pour la famille. Et même si les craintes se sont avérées infondées, S a dû changer d'école, renforçant ainsi son sentiment d'injustice et de stigmatisation, et donc potentiellement le risque qu'il se radicalise et devienne violent.	après les menaces verbales n'aurait montré aucun signe de radicalisation religieuse. Le père de S est un chasseur passionné et a initié ses fils à la chasse. La photo de S avec l'arme a été mise en ligne par un ami «pour plaisanter», et la phrase «Allah est grand» sur son profil n'était pour S qu'une expression de sa foi en Dieu. Une rencontre entre la commission scolaire et les auteurs de l'évaluation aurait permis d'éviter l'escalade de la situation vers une issue négative, qui a accru le risque réel de radicalisation violente.
HISTOIRE DE F F est un jeune homme de 22 ans issu d'une famille de confession chrétienne. Ses proches sont préoccupés par l'affiliation du jeune homme à un groupe néo-nazi aux États-Unis. F exprime un projet potentiel organisé avec un réseau extrémiste et planifie son voyage aux États-Unis pour rencontrer le groupe néo-nazi sur place.	*HISTOIRE DE F* Les proches informent la police lorsqu'ils s'aperçoivent que F est en route pour les États-Unis ; la police l'arrête à l'aéroport, il est menotté devant ses amis qui étaient venus lui dire au revoir, et arrêté pour suspicion de terrorisme et pour suspicion de préparation d'un acte terroriste violent. En prison, alors que F attend son procès, ses proches ne viennent pas lui rendre visite, ils rompent tout lien avec lui, et il rejoint des groupes extrémistes à l'intérieur de la prison.	*HISTOIRE DE F* En contactant un service psychosocial, la famille aurait pu écouter les raisons pour lesquelles F. était attiré par ce groupe, et se rendre compte qu'il a un profil psychologique fragile, avec des tendances narcissiques. Après avoir été confronté à de multiples rejets académiques et professionnels, puis avoir été abandonné par sa mère, et avoir vécu un déménagement familial non voulu et pour lequel il en veut à sa famille, l'histoire personnelle de F aurait révélé des problématiques d'attachement. Son choix de partir semble correspondre à la fois à un désir de rompre avec son passé et avec ses parents qui, selon lui, l'ont abandon-

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

		né deux fois, et à la recherche d'un sentiment d'appartenance réparateur avec un nouveau groupe de pairs. F bénéficierait du soutien d'un groupe de parrainage, qui pourrait lui offrir des réponses à des inquiétudes, le soutenir dans une reprise de lien avec ses proches et avec la société à travers, par exemple, des conseils de réorientation tant au niveau académique que professionnel.
HISTOIRE D'UN (AUTRE) F F avait 17 ans lorsqu'il a rejoint un groupe d'ultras d'extrême droite de sa ville natale ; cela a choqué sa famille, qui avait toujours travaillé dans les services sociaux et s'était engagée dans la politique locale aux côtés des partis de gauche. F participe aux réunions du groupe, va aux matchs de football et, progressivement, prend part aux actes de vandalisme promus par le groupe. Lorsqu'il est parti à Rome, pour étudier à l'université, il a trouvé un groupe similaire dans la capitale. Il a pris part à des manifestations violentes contre la police et a fini par être dénoncé à la police.	*HISTOIRE D'UN (AUTRE) F* Son arrestation a entraîné un profond sentiment de honte et de colère chez sa famille. F a été contraint par ses parents de changer d'université et de se rapprocher de sa ville natale, ce qui a accru son sentiment d'injustice et de colère. Cela pouvait potentiellement amplifier le risque de radicalisation. Afin d'échapper à sa famille, il a refusé de terminer l'université et a rejoint une secte qui lui a finalement promis d'atteindre la paix intérieure.	*HISTOIRE D'UN (AUTRE) F* Si les services sociaux avaient détecté les activités du groupe ultras et étaient intervenus sur la question de la radicalisation, une évaluation aurait montré le besoin d'aide de F, qui aurait pu bénéficier de l'évaluation d'un psychologue. En fait, sa famille, depuis sa petite enfance, avait été impliquée dans les interventions des services sociaux pour les enfants en difficulté. Leur foyer avait été un centre d'accueil temporaire pour enfants en attente d'adoption : cela a conduit F à subir une situation d'extrême précarité, avec un va-et-vient continu d'enfants présentant de graves problèmes de santé mentale, ce qui a entraîné un manque d'attention à son égard.Sa rébellion envers sa famille n'était qu'un appel au secours, pour être enfin vu. Un psychologue aurait détecté sa santé mentale

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

		fragile, avec des tendances narcissiques et des problèmes d'attachement.
HISTOIRE DE M F. a 17 ans lorsqu'il rejoint un groupe d'ultras d'extrême droite de sa ville natale ; cela choque sa famille, qui a toujours travaillé dans les services sociaux et s'est engagée dans la politique locale aux côtés des partis de gauche.F. participe aux réunions du groupe, va aux matchs de football et, progressivement, prend part également aux actes de vandalisme promus par le groupe. Lorsqu'il est parti à Rome, pour étudier à l'université, il a trouvé un groupe similaire dans la capitale. Il participe à des manifestations violentes contre la police et finit par être dénoncé à la police.	*HISTOIRE DE M* Son arrestation a entraîné un profond sentiment de honte et de colère pour la famille. F. a été contraint par ses parents de changer d'université et de se rapprocher de sa ville natale, ce qui a accru son sentiment d'injustice et de colère. Cela pouvait potentiellement amplifier le risque de radicalisation. Afin d'échapper à sa famille, il a refusé de terminer l'université et a rejoint une secte qui lui promettait enfin d'atteindre la paix intérieure.	*HISTOIRE DE M* Avait les services sociaux avaient détecté les activités du groupe ultras et fait des interventions sur la radicalisation, une évaluation aurait montré la nécessité d'une aide pour F., qui aurait pu bénéficier de l'évaluation d'un psychologue. En fait, sa famille, depuis sa petite enfance, avait été impliquée dans les interventions des services sociaux pour les enfants en difficulté. Leur maison avait été un centre d'accueil temporaire pour les enfants en attente d'adoption : cela a conduit F. à souffrir d'une situation d'extrême précarité, avec un va-et-vient continu d'enfants présentant de graves problèmes de santé mentale, ce qui a entraîné un manque d'attention à son égard. Sa rébellion contre sa famille n'était qu'un appel au secours, pour être enfin vu. Un psychologue aurait détecté sa santé mentale fragile, avec des traits narcissiques et des problèmes d'attachement malsains.

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

HISTOIRE DE M

M a maintenant 30 ans, il est italien et a perdu son père quand il était enfant. Sa mère n'a jamais été très présente et a souvent laissé M seul. Pendant les premières années d'école, M a montré de sérieuses difficultés dans l'apprentissage mais surtout dans les relations avec ses pairs. Il a agressé sa première petite amie au collège et s'est tatoué une croix gammée comme une provocation à la société.

HISTOIRE DE M

Après l'attaque, il a été envoyé dans une prison pour mineurs et a effectué des travaux d'intérêt général, mais trois ans plus tard seulement, il est retourné en prison pour comportement agressif. A 23 ans, il a rencontré une fille qui a changé sa vie. Son père l'a accueilli, l'a aidé à trouver un emploi et à se désintoxiquer. Après seulement deux ans de relation, elle a décidé de rompre avec lui et il est retombé dans le cercle de la dépendance. En plus des attentats, il a ajouté à son casier judiciaire des vols et une affiliation à un groupe d'extrême droite qui se réunissait pour effectuer de véritables raids dans tout le pays. Plusieurs fois, il est sorti et a transmis depuis la prison un sentiment de dévastation dû à un grand abus de substances. Il a terminé dans un service psychiatrique à l'âge de trente ans en raison de son mode de vie dissolu.

HISTOIRE DE M

M aurait pu être sauvé. La relation avec cette fille plus âgée et le fait d'avoir trouvé une famille sérieuse, soutenante et qui l'aidait dans ses choix, ont montré qu'avec un véritable partenariat entre les institutions et le territoire, il pouvait trouver sa voie dans le monde.
Pendant la première partie de sa vie, l'école et les autres institutions auraient pu coopérer pour l'aider, au travers d'une sensibilisation aux émotions et en l'éduquant au respect de l'autre et de lui-même. Après sa première agression, certaines associations ou services présents sur le territoire auraient pu l'aider à gérer ses émotions et à accepter le rejet.
M passera le reste de sa vie dans la dépendance et l'emprisonnement alors qu'en réalité, avec un soutien adéquat et des gens qui croyaient en lui, il aurait pu réaliser ses rêves.

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

Entretien 1 : *Personne témoignant (J) : Cousine de la personne radicalisée Personne radicalisée (M) : jeune de 14 ans ayant grandi en banlieue parisienne et s'étant radicalisé sous l'influence de son environnement (ses amis, les personnes plus âgées du quartier...).* *À l'âge de 14 ans, il a été influencé par le gang du quartier qui lui a offert un emploi de guetteur pour les trafiquants de drogue.* *Au début, la famille ne remarquait rien. Petit à petit, la famille s'est rendu compte de ses absences répétées à l'école, qu'il rentrait tard à la maison, et parfois même avec des cicatrices sur le visage. Par la suite, les parents du jeune ont été appelés à plusieurs reprises par la police (pour vols, bagarres, règlements de comptes entre bandes de quartier).* *J nous dit que M avait deux personnalités : une à la maison où il était plutôt calme, poli et gentil, et une autre dans la rue que sa famille ne connaissait pas, où il se battait, se droguait, etc. Elle dit aussi que M avait honte de ce qu'il faisait, se sentait coupable de ne pas avoir réussi comme ses cousin.e.s dans leurs études, etc. Il se dévalorisait.* *Petit à petit, M a été de plus en plus impliqué dans des tra-*	*Entretien 1 :* La famille essaie de lui parler pour le convaincre de changer d'environnement social. J lui propose de la rejoindre au Canada, un autre cousin lui propose de déménager, de venir vivre avec lui à Strasbourg. « J'essaie de le raisonner, de comprendre pourquoi il agit de la sorte. Mais c'est difficile de lui en parler, il ne répond pas et ne s'ouvre pas par honte envers sa famille. » J se rend compte qu'il se sent dévalorisé par rapport au reste de la famille qui réussit dans ses études, etc. et elle essaie de l'encourager dans sa carrière en valorisant ses capacités.	*Entretien 1 :* J dit qu'elle et le reste de la famille auraient aimé pouvoir : ▪ L'orienter plus tôt vers des professionnels, vers des personnes extérieures à la famille (il a son premier suivi en prison, ce qui l'aidera beaucoup dans sa décision de commencer une nouvelle vie) ▪ Insister davantage sur un changement d'environnement (déménager avant qu'il ne soit trop tard, insister sur un voyage...) ▪ Le soutenir et le valoriser davantage en mettant en avant ses capacités, en l'aidant à prendre confiance en lui et en lui faisant comprendre que ce n'est pas grave et irrémédiable d'avoir un parcours différent, qu'il est possible de changer son mode de vie, etc.

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

fics et des conflits et a fini par écoper de 4 mois de prison à la suite d'une bagarre où il a grièvement blessé quelqu'un. *Après sa sortie de prison, M a décidé de prendre sa vie en main et de sortir de tous ces problèmes. Il décide de passer son baccalauréat et commence à travailler.* *Malheureusement, son passé le rattrape et un jour, alors qu'il rentrait chez lui, il est tombé sur un homme appartenant à un gang d'un autre quartier qui voulait se battre avec lui pour une dispute vieille de deux ans. M a d'abord refusé, mais une bagarre a éclaté et M a perdu la vie.*		
Entretien 2 : *Personne témoignant (A) : Éducatrice de la jeune fille radicalisée* *Fille radicalisée (S).* *La jeune fille en question a été placée dans un foyer en raison de violences verbales et physiques envers sa famille et elle-même dès l'âge de 13 ans (insultes, bagarres, scarifications...).* *Lorsqu'elle est arrivée au foyer (à 14 ans), elle a continué à avoir ce type de comportement violent. En tant qu'éducatrice, A a été confrontée plusieurs fois à la violence de S, notamment verbale.*	*Entretien 2 :* A s'est sentie blessée et vulnérable à plusieurs reprises lorsqu'elle a été confrontée à la violence de S. Elle venait de commencer ce travail et ne savait pas comment gérer de telles situations. Lorsqu'elle a reçu cette violence verbale très forte de la part de S, ses premières réactions ont été de lui faire comprendre ce qui n'allait pas en se mettant en colère et en la mettant à l'écart pour qu'elle réfléchisse à son comportement (par exemple, en la privant d'activités avec d'autres personnes, etc.).	*Entretien 2 :* Avec l'expérience qu'elle a aujourd'hui, elle se rend compte que la punition n'était pas la meilleure réaction pour soutenir S qui exprimait toute cette violence en raison d'un problème plus profond de radicalisation. Même si, sur le moment, il était difficile de la laisser dans le groupe et qu'il pouvait être bénéfique de l'isoler le temps qu'elle se calme, A aurait aimé lui proposer plus d'activités qu'elle appréciait au lieu de la priver et de l'isoler encore plus les jours suivants. Elle s'est rendu compte que ce qui faisait le plus de bien à cette jeune fille était de découvrir ce qu'elle aime faire, ce qui lui fait du bien, comme les acti-

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

		vités manuelles (menuiserie et jardinage). Ainsi, au lieu de la priver d'activités, elle a commencé à lui proposer davantage d'activités dans lesquelles elle se sentait bien et valorisée. L'équipe d'éducateurs a également trouvé un accompagnement thérapeutique adapté à la jeune fille, qui lui a permis de parler de sa colère et de prendre conscience de l'origine de sa colère.
HISTOIRE 1 Une conspiration est partagée par un associé connu ou familier - Il ne s'agit pas d'un «trolling» par un individu inconnu mais d'un point de vue exprimé sur un forum de discussion alternatif tel que Discord ou Reddit auprès de personnes connues ou familières.	*HISTOIRE 1* Réprimander publiquement l'individu, le ridiculiser socialement ou l'ignorer.	*HISTOIRE 1* Débattre publiquement et discuter en privé de la question et des raisons qui sous-tendent une telle conviction.
HISTOIRE DE 2 Des graffitis offensants sont découverts dans un lieu public de votre région.	*HISTOIRE DE 2* Peindre par-dessus ou ignorer les graffitis	*HISTOIRE DE 2* Contactez les autorités pour le faire enlever ou pour partager un message positif.

Toutes les situations sont différentes, dans la mesure où il n'y a jamais deux personnes qui interagissent exactement de la même manière que deux autres, et où il existe autant de circonstances de vie qu'il y a d'êtres humains. Nous espérons que ces exemples concrets et leurs issues alternatives possibles soulignent l'importance du maintien du lien social face à des situations où un ou plusieurs jeunes se radicalisent violemment.

De manière plus concrète, le chapitre suivant vous fournira les coordonnées d'organisations et de services auxquels vous pouvez vous adresser pour obtenir des conseils, une orientation et un soutien, dans chacun des pays partenaires.

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

08 CARTE DU RÉSEAU DE SOUTIEN

Dans les chapitres précédents, le processus de radicalisation violente a été présenté comme complexe et à plusieurs niveaux. Les listes suivantes sont présentées presque comme un répertoire de structures, de méthodologies, de groupes de soutien et d'autres lieux utiles où vous, membres de la communauté, pouvez vous rendre pour trouver le soutien dont vous avez besoin afin d'aider et de répondre au mieux à la situation des jeunes qui vous préoccupent. Conformément à la diversité des racines de la radicalisation, ces listes entendent couvrir le soutien social, le soutien psychologique et/ou de santé mentale, le soutien à la violence, le soutien à la sécurité en ligne, les groupes de soutien, les droits de l'enfant, les centres culturels et les groupes religieux.

Belgique

Réseau pour la gestion de l'extrémisme et du radicalisme violent de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Numéro gratuit : 0 800 111 72

Adresse électronique : extremismes-violents@cfwb.be

Le réseau comprend :

CAPREV (CENTRE D'AIDE ET DE PRISE EN CHARGE DE TOUTE PERSONNE CONCERNÉE PAR LES EXTRÉMISMES ET RADICALISMES VIOLENTS)

C'est un centre d'aide et de prise en charge pour toute personne concernée par les extrémismes et radicalismes violents, il propose une écoute active, un soutien professionnel ou un accompagnement personnalisé en toute confidentialité. Il s'adresse aussi bien aux professionnels qu'aux familles ou encore aux personnes directement concernées. Le centre dispose d'un accueil téléphonique pour informer, orienter et écouter afin d'analyser une situation et rechercher collectivement les meilleurs moyens d'action. Le personnel peut se déplacer afin de vous accompagner au mieux dans les problématiques auxquelles vous êtes confrontés. Le service intervient aussi bien pour les mineurs que pour les adultes sur l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Basé sur une approche systémique, CAPREV propose une intervention globale où le bénéficiaire, au centre du dispositif, est pris en charge par une équipe pluridisciplinaire (travailleurs sociaux, éducateurs spécialisés, psychologues, criminologues, juristes, spécialistes des sciences politiques, pédagogues, anthropologues).

CREA (CENTRE DE RESSOURCES ET D'APPUI DU RÉSEAU)

Le CREA, Centre de ressources et d'appui du réseau, est chargé d'accompagner les institutions et les opérateurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans leurs actions de prévention de l'extrémisme et du radicalisme violent.

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

SERVICE DES ÉQUIPES MOBILES DE L'ÉDUCATION COMPULSIVE

Un service qui intervient à la demande et en soutien des directeurs d'écoles ou de centres PMS, en cas de problèmes liés aux phénomènes d'extrémisme et de radicalisme violent ;

RÉFÉRENTS RADICALISME

Personnes désignées au sein des administrations générales du ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Aide à la Jeunesse, Maisons de la Justice, de l'Enseignement, de la Culture, du Sport), afin d'apporter des réponses adéquates aux acteurs de leur secteur.

Municipalités

Dans le cadre de leur politique de sécurité et de prévention, certaines municipalités disposent d'un agent ou d'une équipe dont la mission est de développer des services et des actions de prévention de l'extrémisme et du radicalisme violent (médiation, suivi, sensibilisation des acteurs locaux, formation).

Pour obtenir plus d'informations, vous pouvez vous référer au lien suivant :
https://extremismes-violents.cfwb.be/ressources/carnet-dadresses/

CELLULE PRE-RAD (PRÉVENTION DE LA RADICALISATION VIOLENTE)

Le PRE-RAD agissant en Prévention de la radicalisation violente émane de Bravvo, le service de prévention de la commune de Bruxelles. Elle agit en faveur des jeunes, de leurs familles et du milieu associatif bruxellois. La cellule propose une approche de protection et de soutien face aux dangers des organisations qui propagent des discours de haine et légitiment le recours à la violence. Basée sur l'écoute, le dialogue et la confidentialité, la Cellule Pré-Rad permet aux personnes concernées de s'informer, de retisser des liens avec leurs proches et de chercher des réponses alternatives à celles proposées par les discours violents.

SERVICES DE PRÉVENTION

Le Service Prévention de la Radicalisation Violente et de la Polarisation s'adresse aux personnes qui s'inquiètent pour un membre de leur entourage, ainsi qu'aux personnes vulnérables (aux premiers signes d'une possible radicalisation) et aux professionnels de première ligne (animateurs de maisons de jeunes, travailleurs sociaux, enseignants et directeurs d'école, etc. Ce service propose un soutien individuel et familial, des séances de sensibilisation et d'animation adaptées aux besoins, ainsi qu'une interface dans des situations concrètes (conseil, orientation, réflexion). En outre, il organise des projets collectifs de soutien à la parentalité et des forums de discussion pour renforcer l'esprit critique des jeunes.

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

PROGRAMME DE PRÉVENTION URBAINE / SERVICE D'APPUI THÉMATIQUE ET TERRITORIAL / PRÉVENTION DE LA RADICALISATION VIOLENTE

Le département propose :

- La formation des acteurs de terrain (enseignants, éducateurs, travailleurs sociaux) sur le thème de la radicalisation violente ;
- L'information et la sensibilisation des acteurs de terrain, des familles, des jeunes et des citoyens de Schaerbeek sur la problématique ;
- Le soutien ou le développement de projets de prévention (par exemple, la mise en place de témoignages-débats, d'ateliers de soutien à la parentalité ou le développement d'un support éducatif) ;
- Un soutien aux personnes, aux familles et aux professionnels concernés et/ou préoccupés par la question.
-

Soutien psychosocial

Bien entendu, les familles peuvent trouver un soutien dans les structures de jeunesse telles que les maisons de jeunes (https://pro.guidesocial.be/associations/maisons-jeunes-mj-1577.html),les maisons de quartier, les centres culturels, les centres d'action sociale globale, les centres publics d'action sociale, les centres d'accueil ouverts, les foyers pour enfants.

Tous ces organismes sont disponibles sur le site du guide social
https://pro.guidesocial.be/themes/enfance-jeunesse.html

En outre, toutes les municipalités sont dotées de ces structures :

- **Conseils de prévention** (un conseil de prévention a été mis en place dans chaque commune)
- **Services d'aide à la jeunesse**

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

France

Numéros généraux
CNAPR (CENTRE NATIONAL D'ASSISTANCE ET DE PRÉVENTION DE LA RADICALISATION)
Numéro gratuit : 0 800 005 696

L'appel est gratuit, l'équipe se met à la disposition de l'appelant, afin de : recueillir son signalement, l'écouter et le soutenir, notamment dans un moment de détresse, le conseiller sur les comportements à surveiller et la conduite à adopter, l'informer sur les aides des services sociaux par exemple, l'accompagner dans ses démarches s'il y a des procédures à effectuer.

FORMULAIRE DE SIGNALEMENT DE LA RADICALISATION PAR LE GOUVERNEMENT

Si vous souhaitez signaler une situation préoccupante qui vous semble menacer un membre de votre famille ou un proche, ou si vous souhaitez obtenir des informations sur la marche à suivre, que vous souhaitez être écouté, conseillé dans vos démarches, utilisez ce formulaire pour décrire la situation que vous souhaitez signaler : https://www.interieur.gouv.fr/Dispositif-de-lutte-contre-les-filieres-djihadistes/Assistance-aux-familles-et-prevention-de-la-radicalisation-violente/Votre-signalement
Si vous êtes confronté à une situation de possible radicalisation, qu'elle soit politique ou idéologique, vous pouvez être accompagné par des professionnels de l'association CAPRI:

Numéro de téléphone : 09 83 59 17 11
Formulaire de contact : http://www.radicalisation.fr/contact/
Adresse électronique : contact@radicalisation.fr

Ce soutien est gratuit et confidentiel.

Soutien social

Lignes d'assistance téléphonique, liens permettant de trouver des travailleurs sociaux, des aides financières, des aides à l'éducation, aux devoirs et à l'école, etc.

CASVP (CENTRE D'AIDE SOCIAL VILLE DE PARIS)

Lutter contre toutes les formes d'exclusion, réduire les inégalités, garantir et faciliter l'accès aux droits. Il accompagne et soutient au quotidien les Parisiens les plus vulnérables, notamment les familles et les personnes en difficulté.

Numéro de téléphone : 01 44 67 16 07
Adresse électronique : casvp-did-dg-communication@paris.fr

C.H.R.S URGENCE JEUNES
Hébergement et aide socio-éducative aux personnes ou familles en difficultés sociales.

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

Numéro de téléphone : 01 45 45 10 15

ÉTABLISSEMENT LE PASSAGE / CROIX -ROUGE FRANÇAISE
Accueil, écoute, soutien et promotion des projets, démarches et activités d'insertion socio-professionnelle des adolescents et jeunes adultes.

Numéro de téléphone : 01 43 48 88 87
E-mail: lepassage.paris@croix-rouge.fr

L'ASSOCIATION NATIONALE DE RÉADAPTATION SOCIALE (ANRS)
Protection de l'enfance, intégration et formation

Soutien psychologique ou de santé mentale

Lignes d'assistance téléphonique, soutien psychologique gratuit ou peu coûteux, organisation qui conseille et guide en cas de maladie mentale/dépression, etc :

- **Service d'écoute, d'aide et de soutien de la Croix-Rouge : :** permet à toute personne qui en ressent le besoin d'être écoutée.
- **Numéro de téléphone :** 0800 858 858
- Répertoire des centres d'accueil et d'écoute à Paris
- Association «Prévention Spécialisée et d'Accompagnement des jeunes (APSAJ) » : Accueil collectif et individuel des jeunes et des parents.
- «La Sauvegarde de l'Adolescence (PARIS ADOS SERVICE)»: Hébergement de courte durée (3 à 4 nuits) pour les mineurs et soutien psychologique pour les jeunes et les parents.

Soutien à la violence

Lignes d'assistance, etc. Par exemple, pour les parents dont l'enfant est violent envers eux et/ou d'autres personnes, les parents peuvent aller aux endroits où trouver de l'aide pour eux et pour l'enfant.

ASSOCIATION CAPRI
L'association CAPRI écoute de manière confidentielle et gratuite toute personne souhaitant évoquer une éventuelle situation de radicalisation.
Formulaire de contact : http://www.radicalisation.fr/contact/

GROUPES DE SOUTIEN

Des groupes où les membres de la communauté peuvent parler en toute sécurité de ce qu'ils vivent et où les jeunes peuvent parler de certaines choses auxquelles ils sont confrontés, etc.

- Rendez-vous téléphonique gratuit : Association Olga Spitzer Parent-Child Counselling Service D.W. Winnicott (SEPPE)

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

- Maison des adolescents : groupes de discussion pour les adolescents, les parents d'adolescents, les frères et sœurs.

Soutien à la sécurité en ligne

Soutien spécifique en ligne, pour prévenir le recrutement en ligne, sécuriser les salles informatiques à la maison et à l'école/au centre de jeunesse, etc.

- Plate-forme pour soutenir l'utilisation du numérique par les familles
- Assistance aux victimes de cyber-logiciels

L'assistant récolte les données de votre profil pour vous offrir le diagnostic et les conseils les plus pertinents.

Droits des enfants et des jeunes

Lignes d'assistance téléphonique, organisations spécialisées dans les droits de l'enfant, afin que les membres de la communauté puissent trouver des informations supplémentaires, un soutien en cas d'intervention de la police, etc.

- Protection des jeunes et des enfants
- Conseil français des associations pour les droits de l'enfant
- Répertoire d'associations impliquées dans le domaine des droits de l'enfant

Centres culturels

Nous pensons que l'art est un outil très utile pour prévenir la radicalisation violente ! Voici une liste de tous les centres culturels, bibliothèques et autres lieux potentiels d'ateliers créatifs utiles, etc.

- Annuaire des lieux qui proposent des activités culturelles pour les jeunes à Paris: Centre Paris Anim, Paris Jeune, et autres lieux proposant des activités artistiques et créatives gratuites (sport, art, musique)

Théologie / Groupes de soutien spirituel

Lien vers des organisations susceptibles de travailler sur l'analyse des textes spirituels et des écritures pour une meilleure compréhension qui a permis d'éviter toute interprétation violente

- Soin et spiritualité

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

Italie

U.N.A.R. - Ufficio Nazionale Antidiscriminazioni Razziali (Office national de lutte contre la discrimination)

www.unar.it

En tant que point de contact national contre la discrimination et à travers la construction d'un modèle de gouvernance subsidiaire et intégré, l'U.N.A.R. conclut des accords et des protocoles et active des tables techniques et des groupes de travail avec des institutions locales et nationales, des ONG et des associations, des forces sociales et la société civile, dans le but de construire et de renforcer une culture qui s'oppose à toutes les formes de racisme.

RETE ANTIDISCRIMINAZIONE MARCHE

www.garantediritti.marche.it

Réseau régional de lutte contre la discrimination pour prévenir, signaler et éliminer la discrimination à l'égard des citoyens étrangers immigrés.

A.C.S.I.M., Associazione Centro Servizi Immigrati Marche (Centre de services aux immigrants des Marches)

www.acsim.org

Association pour les immigrants dont le siège régional se trouve à Macerata. Son objectif principal est de parvenir à l'égalité des droits entre les citoyens italiens et non italiens, en luttant contre la discrimination et en essayant de mener une politique d'intégration, d'inclusion des différences, de contamination et d'expérimentation de nouvelles formes de relations.

COSPE

www.cospe.org

COSPE est une association internationale de coopération à but non lucratif. Elle s'engage pour la justice sociale et la paix, notamment en soutenant les groupes marginalisés et discriminés dans leurs demandes d'inclusion sociale, de droits de l'Homme et de démocratie. Elle encourage le dialogue entre les personnes et entre les peuples, pour un monde de paix et d'hospitalité, avec plus de droits et de démocratie, plus de justice sociale et de durabilité environnementale, au nom de l'égalité entre les hommes et les femmes et de la fin de toute discrimination.

NAGA

www.naga.it

Les 400 bénévoles de la Naga garantissent une assistance sanitaire, juridique et sociale gratuite aux citoyens étrangers en situation irrégulière ou non, aux Roms, aux Sinti, aux demandeurs d'asile, aux réfugiés et aux victimes de la torture, et mènent des activités de formation, de documentation et de lobbying auprès des institutions.

CIAC ONLUS

www.ciaconlus.org

Le CIAC, Centre d'Asile, d'Immigration et de Coopération sans but lucratif est :

- Une archive légale, puis un centre d'étude ouvert ;
- Un centre de compétences pour soutenir les immigrants et les associations de solidarité

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

- Un lieu d'accès pour les étrangers au droit, leur permettant d'utiliser eux-mêmes la loi pour protéger leur condition ;
- Un lieu de rencontre pour les étrangers : un lieu de rencontre pour les communautés, la possibilité d'une expression culturelle, où (centre multimédia) il est possible de lire des livres ou de regarder des vidéos dans les langues originales.

CROCE ROSSA ITALIANA

www.cri.it/supporto-psicologico

Le soutien psychologique gratuit de la Croix-Rouge italienne offre un appui et une écoute à toute personne confrontée à un moment de difficulté ou de malaise lié à la sphère psychologique, émotionnelle et relationnelle, dans le but de les aider à améliorer leur qualité de vie. Le service est entièrement gratuit et accessible à tous (+18 ans). Pour entamer le parcours de soutien psychologique, il suffit d'appeler le numéro d'utilité publique 1520. Le service est disponible du lundi au samedi de 8h à 20h.

ALICE ONLUS

https://www.aliceonlus.org/

L'ONLUS affronte le malaise développemental dès l'intervention précoce, dans un contexte privilégié qu'est l'école. Les psychothérapeutes sont formés pour rencontrer des enfants, des adolescents, des couples et des adultes.

U.C.O.I.I. - Unione delle Comunità Islamiche d'Italia (Union des communautés islamiques d'Italie)

www.ucoii.org

L'Association œuvre à la solidarité sociale, un parcours progressif d'intégration religieuse, sociale et juridique.

Les objectifs de l'Association peuvent être résumés dans les points suivants :

- Rendre effective l'intégration des musulman.e.s dans la société italienne, dans le respect des principes religieux, de leur identité propre et de leur culture, et en harmonie avec les principes de la Constitution italienne et des chartes internationales ;
- Rendre possible une représentation large et cohérente de la communauté religieuse musulmane afin de parvenir à un accord avec l'État conformément à l'art. 8 de la Constitution, de garantir l'exercice du culte, l'intégration et le respect des communautés islamiques italiennes conformément aux règles de l'ordre juridique italien.

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

Pologne

Non-Governmental Organization (NGO)

NATIONAL ANTI-MOBBING ASSOCIATION
http://ksa-mobbing.pl/
Aider les victimes de harcèlement et sensibiliser la société.

SOCIÉTÉ POLONAISE DE DROIT ANTIDISCRIMINATOIRE
http://www.ptpa.org.pl/
Protection des droits de l'Homme, lutte contre la discrimination, promotion du principe d'égalité de traitement.

RÉPUBLIQUE OUVERTE - ASSOCIATION CONTRE L'ANTISÉMITISME ET LA XÉNOPHOBIE
http://www.otwarta.org/
Combattre les préjugés xénophobes et antisémites qui renaissent dans la vie publique polonaise.

FONDATION HELSINKI POUR LES DROITS DE L'HOMME
https://www.hfhr.pl/
Développer une culture de la liberté et des droits de l'Homme.

NEVER AGAIN ASSOCIATION
www.nigdywiecej.org
Lutte contre les problèmes sociaux : racisme, néofascisme, xénophobie et discrimination.

Organisation gouvernementale

Bureau de l'Opération Terroriste au siège central de la police
https://policja.pl/pol/boa
Coordination de la lutte antiterroriste des forces de police.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
https://www.gov.pl/web/obronanarodowa/departament-politykibezpieczenstwamiedzynarodowego
Responsable de la sécurité interne

BUREAU CENTRAL ANTI-CORRUPTION
https://antykorupcja.gov.pl
Lutte contre les activités préjudiciables aux intérêts économiques de l'État.

BUREAU DE PRÉVENTION DU TERRORISME À LA PROTECTION DES FRONTIÈRES
https://www.strazgraniczna.pl/
Initiatives sur la prévention du commerce illégal de biens stratégiques, de matières fissiles et radioactives.

BUREAU DE PROTECTION DU GOUVERNEMENT
https://www.bor.gov.pl/
Services de sécurité antiterroriste et VIP pour le gouvernement polonais.

BUREAU DES ÉTRANGERS
https://udsc.gov.pl/en/
Coopération dans la lutte contre l'extrémisme chez les migrants.

UNITÉ TERRORISME ET CRIME ORGANISÉ, DÉPARTEMENT DE L'ORDRE PUBLIC, MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'ADMINISTRATION
https://www.gov.pl/web/mswia/departament-porzadku-publicznego
Ordre public et terrorisme intérieur.

BUREAU DE GESTION DES PRISONS
https://www.sw.gov.pl/centralnyzarzad-sluzby-wieziennej
Administration du système pénitentiaire.

BUREAU DE LA SÉCURITÉ NATIONALE
https://en.bbn.gov.pl/
Exécution des tâches de sécurité et de défense.

GROUPE INTERMINISTÉRIEL DE PRÉVENTION DU TERRORISME
https://www.gov.pl/web/premier/miedzyresortowy-zespol-do-sprawzagrozen-terrory-stycznych
Coordination des ministères concernés par la prévention du terrorisme.

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

Royaume-Uni

Soutien social

LIVERPOOL CITY COUNCIL: CARELINE
https://liverpool.gov.uk/social-care/careline/
Un centre de contact ouvert 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour toutes les demandes de renseignements et d'orientation en matière d'aide sociale émanant du public et des professionnels.

Service Careline pour adultes
Il gère toutes les demandes de renseignements et d'orientation vers les services sociaux pour adultes. Il est ouvert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.
Contactez le service en appelant le 0151 233 3800 pour :

- Faire part de votre inquiétude concernant un adulte en danger (si un adulte est en danger immédiat, appelez le 101 ou le 999 en cas d'urgence).
- Demander une évaluation des besoins.
- S'informer sur des dossiers, des cas individuels d'adultes ou d'autres questions de nature sensible.
- Prendre contact avec un travailleur social ou une équipe de travail social spécifique.

Courriel : carelineadultservices@liverpool.gov.uk

Careline children's service
Il gère toutes les demandes de renseignements et d'orientation de l'aide sociale à l'enfance. Vous pouvez nous contacter 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Contactez le service en appelant le 0151 233 3700 pour :

- Faire part de votre inquiétude concernant un enfant en danger (si un enfant est en danger immédiat, appelez le 101 ou le 999 en cas d'urgence).
- Accéder aux conseils et au soutien d'autres services.
- Se renseigner sur le travail de cas, les cas individuels d'enfants ou d'autres questions de nature sensible.
- Prendre contact avec un travailleur social ou une équipe de travail social spécifique..

Courriel : carelinechildrenservices@liverpool.gov.uk

Références

Si vous êtes un professionnel et que vous souhaitez demander une évaluation des besoins d'un patient, d'un utilisateur de service ou d'un client, vous pouvez utiliser le formulaire en ligne disponible sur cette page web :
www.liverpool.gov.uk/needsassessment

ROTUNDA HOMEWORK HUB
https://www.therotunda.org.uk/homework-hub
Les enfants peuvent bénéficier d'un soutien personnalisé sur des sujets particuliers qui leur posent problème à l'école, et les parents peuvent recevoir des conseils et des pistes d'o-

rientations.
Appelez le 0151 207 2175 ou envoyez un courriel à learn@therotunda.org.uk

HOMEWORK CLUB | WAVERTREE CHURCH OF ENGLAND SCHOOL
https://www.wavertree.liverpool.sch.uk/homework-club/
Les enfants peuvent faire leurs devoirs, avec un soutien si nécessaire, et ont accès à des ordinateurs pour effectuer des recherches.
Contact: wavertree-ao@wavertree.liverpool.sch.uk ou téléphonez au 0151 7331231

L'ÉCOLE HOPE : LE SERVICE DE SOUTIEN AUX FAMILLES DE L'ÉCOLE DE LIVERPOOL
https://www.hopeschool-liverpool.co.uk/homework/

- Soutien pour développer les compétences en matière de résolution de problèmes
- Soutenir, promouvoir et faciliter les relations et la communication entre la maison et l'école.
- Soutenir l'engagement des parents/soignants à participer à des programmes parentaux pertinents fondés sur des données probantes.
- Travail direct pour soutenir le renforcement de la confiance et de l'estime de soi.
- Promouvoir l'engagement avec les ressources communautaires pour favoriser l'inclusion sociale / l'indépendance.
- Identifier, soutenir et faciliter l'engagement dans des activités / services de soutien en milieu scolaire.
- Entreprendre des sessions de travail directes en développant des programmes de travail ciblés utilisant le matériel Teen Talk, Kids Talk et Parents Talk et d'autres ressources.

Appelez le 0151 498 4055

ÉCOLE NEW HEIGHTS
Des aides aux devoirs sont disponibles pour vous soutenir.
Pour demander une aide aux devoirs, veuillez envoyer un courriel à h.stewart@hope-school.co.uk
Pour plus d'informations
http://newheightsschool.co.uk/learning/family-inclusion-and-engagement-team/school-family-support-service/

Soutien psychologique ou de santé mentale

- **W H I S C: https://whisc.org.uk/**
- **Imagine Independance : http://www.imagineindependence.org.uk/**
- **Mary Seacole House Liverpool : http://www.maryseacolehouse.com/**
- **Projet de soutien aux familles de réfugiés : http://www.familyrefugeesupportproject.org.uk/**
- **Service consultatif pour les jeunes : https://ypas.org.uk/**
- **Soutien aux familles du Sanctuaire https://sanctuaryfs.com/**

Soutien à la violence

PROTÉGER LES ENFANTS CONTRE LA RADICALISATION : LE DEVOIR DE PRÉVENTION
YVous pouvez faire part de vos préoccupations concernant l'extrémisme dans les écoles et les organisations qui travaillent avec des enfants, ou lorsque vous pensez qu'un enfant est menacé par l'extrémisme.
Pour la prévention de l'extrémisme dans les écoles et les services à l'enfance, envoyez un courriel counter.extremism@education.gov.uk ou appelez le 020 7340 7264

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 11 h à 15 h (sauf jours fériés)

LIVERPOOL CITY COUNCIL
Prenez contact avec l'équipe de sauvegarde de la prévention du Liverpool City Council pour discuter de vos préoccupations. Elle peut aider les personnes vulnérables et les empêcher d'être entraînées dans l'extrémisme ou le terrorisme dans le cadre de la stratégie antiterroriste du gouvernement britannique.
Contactez l'équipe de prévention et de sauvegarde en toute confidentialité à l'adresse suivante:
https://liverpool.gov.uk/contact-us/service-area/prevent-safeguarding-team/

Vous pouvez également appeler l'équipe de prévention de la police de Merseyside au 0151 777 4878.

PARENTWISE - UN COUP DE POUCE POUR LES PARENTS ET LA GARDE D'ENFANTS
L'apprentissage des dangers potentiels peut vous permettre d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour agir en cas de problème. Cela peut également contribuer à la sécurité de votre enfant en prévenant les problèmes avant qu'ils ne surviennent.
https://parentwise.campaign.gov.uk
Vous pouvez répondre à une enquête à l'adresse suivante
https://parentwise.campaign.gov.uk/#tell-us

- **Notre Liverpool : réfugiés, demandeurs d'asile et migrants vulnérables**

https://liverpool.gov.uk/adult-social-care/our-liverpool-support-for-refugees-and-asylum-seekers/

Notre bureau de Liverpool aide les migrants vulnérables, les demandeurs d'asile et les personnes ayant le statut de réfugié à :

- Obtenir l'aide à laquelle ils ont droit
- Vivre une vie indépendante et saine
- Mettre leurs compétences au service de la société de Liverpool
- Contactez-nous au lien suivant https://liverpool.gov.uk/contact-us/service-area/our-liverpool-support-for-asylum-seekers-and-refugees/ .

Groupes de soutien

- **Catch22 :**
  https://www.catch-22.org.uk/creating-opportunities/ Vous pouvez remplir un formulaire de recommandation de client en ligne et Catch22 vous contactera avant d'entrer en contact directement avec le.la participant.e.
  Elle estime que tous les jeunes, quel que soit leur milieu, doivent avoir la possibilité de réussir.
  Lien : https://www.catch-22.org.uk/creating-opportunities/referral-form/

- **Positive Futures :**
  https://www.positivefutures.org.uk/weekly-activities/
  Positive Futures est une organisation caritative basée à North Liverpool. Elle travaille avec des jeunes âgés de 8 à 24 ans pour leur permettre d'accéder à des opportunités grâce à des programmes de soutien ciblés et à un accompagnement au travail détourné pour les aider à surmonter leurs difficultés.
  Pour accéder au service de soutien ciblé, demandez un formulaire d'orientation en envoyant un courriel à info@positivefutures.org.uk

Soutien à la sécurité en ligne

- **Rapport en ligne**
  Signalez le matériel en ligne faisant la promotion du terrorisme ou de l'extrémisme, les informations, photos ou vidéos illégales ou nuisibles trouvées sur l'internet.
- Accédez au lien suivant - https://www.gov.uk/report-terrorism - pour signaler (si vous le souhaitez de manière anonyme) des choses concernant par exemple : LES DROITS DE L'ENFANT ET DE LA JEUNESSE

- Société nationale pour la prévention de la cruauté envers les enfants (NSPCC) :
  Si vous êtes inquiet au sujet d'un enfant, même si vous n'êtes pas sûr, contactez le service d'assistance téléphonique pour parler à l'un des conseillers.
  Appelez le 0808 800 5000, envoyez un courriel help@nspcc.org.uk ou remplissez notre formulaire en ligne à l'adresse suivante https://www.nspcc.org.uk/keeping-children-safe/reporting-abuse/report/report-abuse-online/
  https://learning.nspcc.org.uk/safeguarding-child-protection/radicalisation

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

Centre culturel

- **The Central Youth Club:**
  https://centralyouthclubliverpool.org/
  Le club s'engage à donner aux enfants et aux jeunes les moyens et le soutien nécessaires pour améliorer leurs chances dans la vie et leur offrir un avenir meilleur.
  Courriel : central.12@hotmail.co.uk Appelez au : 0151 263 3856

- **Centre communautaire et de jeunesse Edge Hill**
  https://ehycc.co.uk/
  Le Edge Hill Youth & Community Centre offre un environnement accueillant où les jeunes et les membres de la communauté peuvent venir pour atteindre leur plein potentiel.
  Appelez au : 0151 263 2921 / 07968261765
  Courriel : edgehillyc@btopenworld.com

- **Shrewsbury House Youth Club:**
  http://www.shrewsburyhouse.org.uk/
  Ce club offre un soutien aux jeunes et œuvre au développement du potentiel. Il est au service de la communauté d'Everton depuis 1903.
  Shrewsbury House est un club de jeunes à Everton, Liverpool, connu localement sous le nom de Shewsy et largement reconnu comme étant un centre d'excellence.
  Téléphone : 0151-207-0725

- Projet communautaire et de jeunesse de Walton
  https://wycp.uk/
  Il fournit une offre localisée et axée sur des besoins spécifiques, évoluant en fonction des besoins de la communauté. Il a développé une expertise dans la mise en place, le développement et la gestion de projets innovants avec l'aide d'organisations multi-agences. Cette approche a grandement bénéficié aux enfants, aux jeunes et aux familles de la région.
  Téléphone : 0151 521 2839

- **dot-art:**
  https://dot-art.co.uk/
  Dot-art soutient les artistes visuels et défend l'art comme partie intégrante de la vie quotidienne.
  Courriel : info@dot-art.com
  Téléphone : 0345 017 6660

- **L'atelier de création**
  http://www.thecreateworkshop.com/
  Il offre aux personnes un niveau de formation exceptionnel, quel que soit leur niveau d'aptitude. L'atelier créatif encourage les personnes à acquérir de nouvelles compétences et à s'amuser.
  Call on 07896840517
  Courriel info@thecreateworkshop.com

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

- **Pinto community art CIC:**
  https://pintocommunityartcic.com/
  Compétences créatives et développement artistique - Compétences sociales et bien-être mental.
  WhatsApp +44 7444 279117

Théologie / Groupe de soutien spirituel

- **Together Liverpool:**
  https://togetherliverpool.org.uk/initiatives/resourcing-communities
  Encourager les communautés à explorer les intersections entre l'action sociale, la justice et la foi pour découvrir des ressources à utiliser dans leurs églises et au sein de leurs communautés.
  Courriel : deb.james@togetherliverpool.org.uk
  Téléphone :0151 709 9722

- **Faiths4Change:**
  https://www.faiths4change.org.uk/
  Faiths4Change est une organisation caritative environnementale. Son travail est fondé sur la conviction que le bien-être de notre planète et de tous ses habitants est inter-dépendant - croyances, enseignements et pratiques communes à toutes les communautés religieuses du monde et par d'autres.
  Téléphone : 0151 705 2162

- **Réseau communautaire de St Andrew's**
  http://www.standrewslive.org.uk/about-us-community
  - Bienvenue - Embrasser la diversité avec dignité et respect
  - Espoir - S'aider mutuellement à découvrir d'autres choix et de nouvelles possibilités.
  - Autonomisation - Accompagner les gens à leur rythme pour les aider à atteindre leurs objectifs.
  - Excellence - Des personnes dévouées qui font des choses exceptionnelles.
  - Amour - Construire des relations, la famille, l'amitié et la foi.
  - Téléphone : 0151 226 3406

- **Centre arabe de Liverpool**
  https://liverpoolarabiccentre.org.uk/
  Éducation
  Amélioration des délais d'accès et d'exécution de notre projet d'éducation destiné aux enfants. Visites et voyages éducatifs en famille. Groupes de développement personnel et de soutien pour les femmes. Ateliers intergénérationnels et cours de musique culturelle.

  Santé
  Activités destinées à favoriser une vie saine pour les femmes et aide à l'accès aux services communautaires. Sensibilisation et orientation vers des bilans de santé multicul-

turels en collaboration avec Liverpool PCTBEM, lors de son événement de consultation sur la santé mentale.

Arts, culture et patrimoine
Réalisation d'un projet de cartographie en partenariat avec DiaBatal et le Liverpool Arabic Arts Festival. Musique culturelle - Séances et ateliers de musique Oud et tambours en partenariat avec l'Association des jeunes du Merseyside. Événement sur la culture et la diversité des jeunes. Ateliers culturels pour les femmes, incluant le henné, l'art et l'artisanat.
Tél : (+44) 0151 727 2855

- **Centre islamique de Liverpool**
  http://www.livice.uk/
  Le Liverpool Islamic Centre souhaite fournir des services aux membres de la communauté musulmane et à la communauté au sens large, dans un certain nombre de domaines ; l'orientation religieuse et les questions culturelles sont au premier plan.
  Courriel : livice.uk@gmail.com

Ces listes sont bien sûr non exhaustives et peuvent ne pas correspondre à votre région ou la zone spécifique dans laquelle vous vous trouvez ; elles peuvent être utilisées telles quelles ou comme référence pour les types d'organisations que vous souhaitez rechercher lorsque vous cherchez un soutien et/ou des conseils. Il est fort probable que des lieux similaires existent autour de votre lieu de résidence.

09 FICHE MÉTHODE : FRESQUE DE LA RADICALISATION

Vous trouverez ci-dessous un exercice que vous pouvez faire avec votre communauté. Si vous souhaitez animer cette activité, nous vous suggérons de vous familiariser d'abord avec les concepts clés, en lisant les premiers chapitres de ce document.

Les causes et les conséquences

Durée	45 minutes à 75 minutes
Sujets couverts	La radicalisation violente et les termes qui y sont liés, les contextes sociaux propices à la radicalisation (causes et conséquences).
Approche artistique	Dessiner le chemin Avantages cognitifs : Placer les cartes et les relier en dessinant des flèches aide les participant.e.s à se concentrer sur les liens entre deux cartes et à visualiser la relation entre ces cartes, cela stimule l'analyse par rétroconception du processus de radicalisation comme un processus long, cumulant de multiples raisons et facteurs. Avantages pour la santé mentale : Le dessin est clairement bénéfique pour la santé mentale. D'une part, le dessin contribue à améliorer la concentration. En effet, lorsque les gens dessinent, ils ont tendance à se concentrer sur le message qu'ils veulent faire passer et non sur les événements extérieurs. Avantages en termes de communication : En plaçant les cartes sur la table et en dessinant les flèches, les participant.e.s sont en mesure de faire état de multiples sentiments, émotions et pensées.
Participant.e.s	3 à 8 participant.e.s maximum, âgés de 15 à 30 ans (il peut être fait avec des personnes de +30 ans)

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

Matériaux	Une table avec des chaises autour Papier A4 et stylo pour chaque participant.e (pour prendre des notes s'iels le souhaitent pendant l'activité) Imprimer la fresque sur la radicalisation (annexe 1) (à imprimer sur du papier épais de la taille d'un jeu de cartes normal) Marqueurs/stylos de différentes couleurs (un marqueur/stylos de couleur différente pour chaque participant.e)
Objectifs	▪ Donner aux participant.e.s l'occasion de se faire une idée de leur opinion sur la façon dont le processus de radicalisation se déroule. ▪ Stimuler la discussion autour des termes liés à la radicalisation violente ▪ Engager une discussion sur les causes et les conséquences (qui vient en premier, l'œuf ou la poule) ▪ Prendre conscience de la complexité du processus de radicalisation.
Compétences	▪ Help trigger the reverse engineering analysis of the radicalisation by linking the puzzle parts to create the whole image which explains how radicalisation as a process is happening. ▪ Activate active listening and analytical interpretation.
Préparation	▪ Veillez à rassembler, à l'avance, tout le matériel nécessaire pour le nombre adéquat de participant.e.s. ▪ Prévoyez une salle avec suffisamment d'espace pour y installer une table de taille appropriée, pour tous les participant.e.s, avec une chaise confortable pour chacun.e + une chaise pour le.la formateur.trice. ▪ mprimer les cartes dans le format correct (annexe 1) ▪ Choisissez une activité brise-glace qui favorise la cohésion d'équipe/la connaissance des autres afin de les mettre à l'aise pour partager, discuter et interagir pendant l'activité fresque. ▪ N'oubliez pas que vous co-construisez l'activité avec eux, essayez de vous amuser et de faire en sorte que les participant.e.s apprécient l'activité.
Instructions	▪ Souhaitez la bienvenue au groupe. Il est important de rappeler la nécessité de ne pas juger les autres ni leurs croyances, et que le but ici n'est pas de s'engager dans un débat idéologique. Demandez aux participant.e.s quels sont leurs besoins pour se sentir en sécurité pendant l'atelier. Rien ne les oblige à partager s'ils se sentent mal à l'aise de le faire devant les autres.

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

- Pour briser la glace, nous vous suggérons d'inviter les participant.e.s à s'asseoir sur une chaise, à l'exception d'une personne qui se tient au milieu du cercle/ Demandez à la personne au milieu de dire à haute voix quelque chose sur iels que, selon lui/elle, la plupart des participant.e.s du cercle partagent (quelque chose qu'iels aiment, n'aiment pas, ont fait)/ Les personnes qui partagent cette caractéristique doivent se lever et changer de chaise. A ce moment, la personne au milieu essaie de s'asseoir sur une chaise qui vient de se libérer/ La personne qui reste sans chaise, partage une autre caractéristique qu'elle pense être partagée par la plupart des gens et ainsi de suite...
- Demandez-leur s'ils ont déjà fait une activité de fresques ou murales auparavant.
- Expliquez-leur l'activité, et dites-leur que la fresque que nous allons réaliser n'est pas une explication rigide du processus de radicalisation, il s'agit d'un point de vue subjectif, et il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse.
- Dites-leur de ne pas hésiter à poser des questions sur tout mot/terme qui n'est pas clair pour eux, le but étant de partager nos connaissances ensemble.
- Expliquer que l'objectif est de relier les cartes entre elles et de réfléchir aux causes et aux conséquences du sujet traité.
- Demandez aux participant.e.s d'imaginer le parcours de radicalisation violente d'un.e jeune.
- Distribuez un paquet de cartes à la fois. À chaque fois, iels doivent :
- Connaître les cartes : lire chaque carte à tour de rôle. Que signifie cette carte pour vous ? Avez-vous des exemples ? Comment se rapporte-t-elle au processus de radicalisation violente des jeunes ?
- Organiser les cartes : Ensuite, iels doivent organiser les cartes, afin de créer une «fresque» (un diagramme) des causes et des conséquences du processus de radicalisation.
- Possibilité d'ajouter : S'iels ont besoin d'ajouter un concept qui n'est pas inclus dans les cartes, iels peuvent prendre une carte vierge et l'écrire pour compléter la fresque.
- Phase créative : Une fois qu'iels ont fini de construire la fresque, iels peuvent dessiner des flèches et des symboles qui peuvent relier les cartes, afin de représenter la complexité du processus de radicalisation.
-

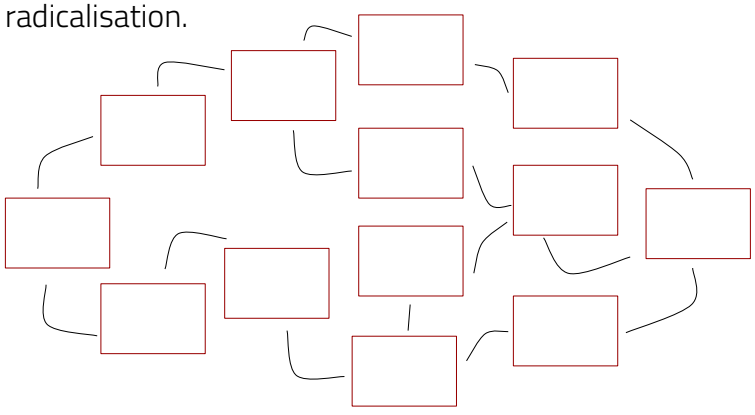

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

Débriefing	▪ La dernière étape est consacrée au débriefing collectif, et à la réflexion sur les solutions individuelles et collectives aux problèmes rencontrés.
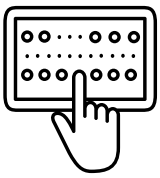 Conseils	▪ Nous proposons des cartes vierges afin que vous puissiez créer de nouvelles cartes si vous le souhaitez. ▪ Il s'agit d'un espace d'apprentissage et de dialogue : permettez-vous de poser des questions et d'être curieux.se. ▪ Pratiquez l'écoute active et le partage du temps ▪ Les cartes ne représentent pas une vérité absolue : la radicalisation est un sujet complexe et nous voulons, à travers ce jeu, ouvrir des portes à la réflexion collective.
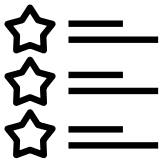 Suggestion d'évaluation	Dites aux participant.e.s que vous êtes impatient.e d'entendre leurs réactions et commentaires concernant cette activité. Demandez-leur s'iels l'ont appréciée. Cette activité leur a-t-elle permis de mieux comprendre le processus de radicalisation ? Vous pouvez le faire de manière orale ou sous forme de fiche d'évaluation imprimée.
Référence	Nous avons développé cette activité en nous inspirant de la fresque du climat https://fresqueduclimat.org

RADART
Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

Annexe 1

Jeune

Contexte social

Contexte psychologique

Contexte culturel

Exemples : Récits qui circulent dans la société, médias...

Facteurs psychologiques

Exemples : honte, humiliation, isolement, recherche d'identité, reconnaissance sociale...

Facteurs socio-économiques

Exemples : Conditions démographiques, conditions économiques

En ligne

Face to face

Terrorisme physique

Utilisation de la violence, du meurtre et de la torture pour imposer leurs intérêts

Terrorisme psychologique

Induire la peur en diffusant des informations pour son propre bénéfice

Terrorisme d'État

Moyen utilisé par des gouvernements ou des groupes pour manipuler une population dans le sens de leurs intérêts

Terrorisme économique

Subjuguer économiquement une population pour son propre intérêt (exemple: embargo économique)

Terrorisme religieux

Lorsque l'incitation au terrorisme provient d'une religion

Contrer la propagande terroriste et les discours haineux illégaux en ligne

Traiter la question de la radicalisation dans les prisons

Promoting an inclusive society, education and common values

Renforcement de la coopération internationale

Renforcer les droits et l'aide aux victimes du terrorisme et la commémoration

RADART
Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

10 RÉCITS POSITIFS

Tout peut être bien et finir bien

Comme nous l'avons souligné précédemment dans ce manuel, le processus de radicalisation est extrêmement diversifié. La radicalisation peut emprunter des voies diverses et prendre différentes formes, selon différents facteurs :

- Le type de radicalisation (politique, religieux, intellectuel, moral)
- La victime de ce processus (un individu, un groupe, national ou international)
- L'identité de la victime (situation familiale, construction personnelle-psychologique, ethnie, langue, culture, classe sociale, niveau d'éducation, etc.)
- La méthode de radicalisation (recrutement direct/indirect ou parcours d'autoradicalisation)

Notre objectif, en présentant des histoires positives, n'est pas de montrer la bonne manière de faire, car chaque expérience est unique. Notre objectif est de mettre en lumière certaines histoires porteuses d'espoir, afin de mieux appréhender la complexité du problème – qui n'est pas uniquement individuel mais aussi collectif – et ainsi de co-construire de meilleures stratégies pour y faire face.

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

Témoignage 1 : Mourad Benchellali

Contexte

Mourad Benchellali est un citoyen français dont les parents ont immigré d'Algérie. Il a été élevé dans un quartier proche de Lyon, où les autres enfants glorifiaient le père de Mourad pour avoir été arrêté parce qu'il était soupçonné de rejoindre un réseau islamiste. Mourad a grandi avec son frère, qui était déjà radicalisé. Les discussions et la coexistence avec eux ont commencé à le convaincre de la propagande véhiculée par ces groupes radicaux. Le frère de Mourad avait l'habitude de raconter que le monde entier est contre les musulmans et l'islam, que si nous ne réagissons pas, « ils » tueront leurs frères musulmans, ou que les talibans ne sont pas aussi mauvais que les médias occidentaux le disent.

Ce qu'il a fait (agir à cause de la radicalisation)

Après un certain temps, Mourad a commencé à croire en ce dogme et a demandé à son frère de l'aider à se rendre en Afghanistan pour devenir un djihadiste. Son frère l'a aidé sur le plan logistique à se rendre en Afghanistan, en passant par le Royaume-Uni et le Pakistan. À l'âge de 19 ans, il a rejoint le camp d'Al-Qaida en Afghanistan - le groupe responsable des attentats du 11 septembre.

Change of perspective (deradicalisation)

Une fois arrivé au camp d'entraînement, il a su qu'il avait commis une grosse erreur. Quelques mois plus tard, les terroristes ont perpétré les attentats du 11 septembre, ce qui a rendu son retour en France très difficile. Mourad a été arrêté en essayant de retraverser la frontière pakistanaise, remis aux forces américaines et déporté à Guantanamo. Il y est resté pendant deux ans et a entamé un processus d' « auto-déradicalisation ».
« C'est paradoxalement la religion qui m'a sauvé. La vraie, celle qui a été découverte à Guantanamo. Là-bas, bizarrement, seule la lecture du Coran était autorisée. Ça m'a aidé à me calmer. Plus vous connaissez la religion, moins vous avez de chances de vous radicaliser. »
Après cela, il a été envoyé aux autorités françaises, qui l'ont emprisonné pendant deux ans. Mourad raconte qu'il est sorti de prison perdu et solitaire, ostracisé par sa famille et considéré comme un terroriste par la société locale, bien qu'il n'ait commis aucune attaque terroriste.

Ce qu'il fait maintenant/comment il a transformé la violence de la radicalisation en un acte positif.

En 2015, lors de la montée en puissance des groupes terroristes liés à « l'État islamique », **Mourad est devenu un militant contre la radicalisation islamique, à l'âge de 35 ans. La vague croissante de radicalisation dans ce contexte l'a motivé à diriger le mouvement de cette lutte, et à participer à des événements publics et des conférences.**

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

« Certains jeunes ressentent de la haine, un profond sentiment de « malaise identitaire ». Pour eux, être moudjahidin est très valorisant, avec le sentiment d'appartenir à un groupe. Partir en Syrie était une tentative d'exister ailleurs. »

En 2006, il a publié un récit autobiographique : « Voyage vers l'enfer » (aux éditions Robert Laffont). Aujourd'hui, Mourad est invité à partager son histoire dans les quartiers et les banlieues de France, afin de poursuivre sa lutte contre la radicalisation violente. **Il a également été entendu par une commission parlementaire au Sénat.**

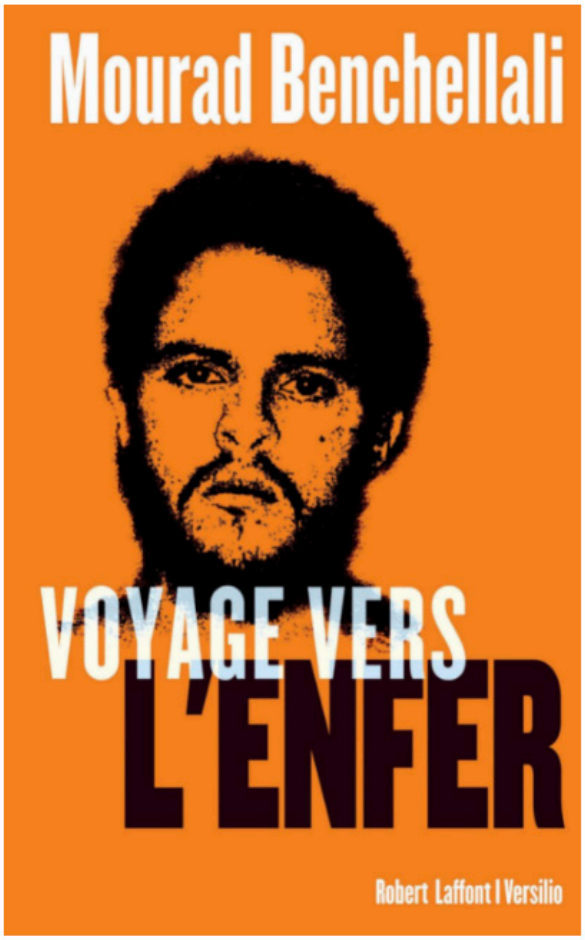

Références

- https://www.neonmag.fr/moi-mourad-ancien-djihadiste-temoignage-459213.html
- https://soundcloud.com/penamerican/antoine-audouard-reads-journey
- https://france-fraternites.org/mourad-benchelalli-djihadiste-repenti/*

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

Témoignage 2 : le cas de K.

En ce qui concerne les récits positifs sur les individus radicalisés en Italie, il est possible d'inclure des histoires de personnes réelles qui, grâce à un parcours éducatif adéquat, ont pu surmonter les rigidités psychologiques et la polarisation de la pensée, typiques de la pensée radicalisée.
Il est important de souligner que, parmi les causes de la radicalisation, le processus d'immigration et les traumatismes qui y sont liés jouent un rôle particulier dans le développement d'un comportement radicalisé.

À ce sujet, nous pouvons mentionner l'histoire de K., un mineur non accompagné qui est arrivé en Italie à l'âge de dix-sept ans en tant que demandeur d'asile.
K. est sénégalais et a traversé la mer sur un canot pneumatique depuis la Libye, et est arrivé en Sicile en décembre 2015.

Contexte

K. a été accueilli au sein d'un projet pour mineurs non accompagnés, au cours duquel il a commencé à suivre les activités prévues par le protocole. En parallèle, il a suivi, avec sérieux, des cours d'italien pour que ce soit sa deuxième langue. Il a assisté avec un enthousiasme croissant aux leçons, mettant tous ses efforts dans l'acquisition de la langue.
En même temps, il semblait vraiment impliqué dans la poursuite de sa propre religion, l'Islam. En fait, sa principale demande aux éducateurs était la possibilité d'assister aux prières dans une mosquée locale, en demandant qu'on l'aide à se rendre au lieu de la célébration chaque vendredi.

Ce qu'il a fait (agir à cause de la radicalisation)

Après six mois de présence dans le camp, K. a commencé à manifester les premiers signes d'une détérioration de sa santé psychologique, due à sa condition de réfugié et à un trouble de stress post-traumatique naissant, qu'il a tenté de surmonter avec l'aide de la religion.

La situation s'est amplifiée avec un épisode qui s'est produit au sein du C.P.I.A., l'école publique locale, où il suivait les cours, afin d'obtenir le diplôme de collège. Pendant un cours, le téléphone portable de K. annonce l'heure de la prière. Il se lève soudainement et demande à tous ses camarades musulmans de le suivre pour l'ablution régulière dans les toilettes de l'école. L'enseignante, étonné, tente d'arrêter les personnes qui sortent de la classe, interrompant ainsi la leçon, mais K. menace l'enseignante et dit que la prière doit être faite et la leçon interrompue, si elle ne veut pas de répercussions violentes. Incapable de gérer la situation, l'enseignantee est obligée de demander de l'aide et appelle le directeur pour désamorcer la situation.

Changement de perspective (déradicalisation)

Après cet épisode, l'équipe qualifiée du camp a été incitée à s'intéresser au cas de K... Grâce au soutien du service psychosocial, K. a bénéficié d'une aide psychologique et médicale adaptée, ce qui lui a permis de rétablir sa santé mentale.

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

Entre-temps, l'équipe a essayé de l'impliquer dans des activités, par exemple dans un projet d'ergothérapie. Cela a été possible grâce au réseau créé avec les organisations et associations locales, qui aident les immigrants à trouver du travail ou du bénévolat et à établir de nouvelles relations sociales.
K. a participé à un projet local organisé par la municipalité qui crée des activités pour les personnes handicapées, autour de l'élevage d'animaux et de plantes. Ce type de projet a été suggéré à K. en raison de son expérience antérieure en tant qu'agriculteur dans son pays natal, qui lui a permis de développer davantage l'expertise qu'il avait acquise dans le passé. De fait, cette expérience a procuré à K. une augmentation progressive de son estime de soi, l'établissement de nouvelles amitiés, un sentiment d'appartenance à un nouvel environnement en Italie, satisfaisant ainsi tous les besoins profonds qui l'avaient conduit à se radicaliser.
K. a continué à pratiquer sa propre religion, mais ses attitudes radicalisées ont été découragées par l'intervention de l'imam local, qui a été appelé chaque semaine au sein du camp, afin de soutenir l'ensemble du groupe musulman, au travers de réunions régulières sur le pratique de l'islam sans extrémisme ni fanatisme.

Témoignage 3 : le cas de M.

En plus de l'expérience de K., nous pouvons également inclure l'histoire de M., qui est intéressante pour sa perspective sur la radicalisation liée à la question du genre. M. est une Tunisienne de 30 ans, mère de trois enfants, un garçon de 9 ans, un garçon de 7 ans et une fille de 5 ans, qui vit actuellement en Italie. Elle a émigré de Tunisie à un jeune âge, peu après avoir refusé d'épouser le mari qui lui était promis, au grand regret de ses parents pour cet échec matrimonial. Après avoir déclaré qu'elle ne voulait pas l'épouser, son cousin, qui vivait en Italie à l'époque, lui a dit qu'il voulait lui présenter un homme, travaillant actuellement avec lui en Italie.
C'est ainsi qu'elle a rencontré A. et qu'elle a commencé à parler avec lui au téléphone. Cette relation virtuelle s'est développée pendant quatre mois, lorsqu'elle a décidé de quitter la Tunisie et d'émigrer en Italie, où A. l'attendait pour l'épouser.
À ce moment-là, son père a ouvertement déclaré qu'il était profondément déçu par sa décision et qu'il n'était pas d'accord avec le mariage avec A. Mais M. a refusé d'attendre la bénédiction de son père et a pris le vol pour l'Italie.

Contexte

Nous avons rencontré M. après quelques années après son mariage avec A. et la naissance des trois enfants, lorsque la famille a malheureusement connu le tremblement de terre en 2016 dans la petite ville de Pieve Torina, région des Marches, Italie.

Toutes les victimes du tremblement de terre ont été accueillies dans des campings sur la côte adriatique de la région, en attendant que le gouvernement reconstruise de nouvelles maisons antisismiques dans les zones touchées. Pendant ce temps, les victimes ont été aidées par les services psychosociaux, par le biais d'une équipe spéciale créée pour les situations d'urgence et impliquant les services de santé et les associations locales.
L'association, qui a pris en charge la famille de M., a eu la possibilité de passer du temps avec

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

les enfants l'après-midi, en les aidant à faire leurs devoirs. Au fil des mois, l'observation de la famille a suggéré la nécessité d'une assistance pour M. et ses enfants, qui présentaient des signes de violence physique et psychologique.
En effet, l'homme, qui au début semblait avoir établi une bonne relation avec les services, a progressivement révélé la place importante que détenait l'Islam dans sa vie.

Ce qu'elle a fait (agir à cause de la radicalisation)

La religion a joué un rôle important : l'éducation des enfants était basée sur les commandements islamiques, ils allaient régulièrement à la mosquée chaque semaine et la religion a été un soutien solide pendant cette période difficile. Mais lorsque la situation a empiré, A. a commencé à dire qu'il avait un lien spécial avec Allah et qu'il lui parlait régulièrement. Il disait être capable de voir Allah, qu'Allah le guidait dans ses actions.
Puis M. a finalement accepté de parler avec l'un des psychologues. Elle a avoué que son mari avait été physiquement violent avec elle devant leurs enfants, qu'il voulait qu'elle reste à l'intérieur de la maison, qu'elle fasse ses devoirs de mère et de femme au foyer, « comme toute femme musulmane est censée le faire », a-t-il justifié. Il gardait l'argent pour lui et la laissait sans aucune ressource financière si elle n'obéissait pas.
Un jour, l'aîné des enfants est arrivé au centre avec des bleus sur le visage. Il était effrayé, il ne parlait pas et ne pouvait pas se concentrer sur ses devoirs. Petit à petit, il a eu le courage de parler et de dire que son père avait usé de violence à son égard.

Changement de perspective (déradicalisation)

À ce moment-là, il a semblé urgent de prendre le problème en main : le centre anti-violence pour femmes a été mis dans la boucle, une plainte a été déposée pour violence contre les enfants et violence contre M. Elle et ses enfants ont été placés dans une maison, gérée par une association qui protège les victimes de violences. Toutes ces mesures ont été prises moyennant beaucoup d'efforts et en dépit de la résistance initiale de M., qui a dû se heurter aux règles et aux commandements musulmans. Son mari la blâmait, la convainquait qu'Allah lui avait parlé et qu'il était déçu de son comportement. Il s'agissait clairement d'une technique de manipulation, mais nous devons être conscients que nous étions face à un contexte particulier, avec des valeurs différentes et des rôles familiaux qu'elle se sentait obligée de respecter. En plus de cet aspect, M. a perdu son père après deux ans de séjour en Italie. Elle a vécu cette perte avec chagrin, elle s'est sentie coupable d'avoir déménagé en Italie et d'avoir choisi de se marier avec A.
Aujourd'hui, après six ans, nous savons que M. a finalement trouvé la paix pour elle et ses enfants. L'association, en collaboration avec les services sociaux, a aidé M. à créer sa propre micro-entreprise : un petit magasin de produits tunisiens sur la côte adriatique. C'était un rêve qu'elle avait toujours eu et l'association a pu l'aider à le réaliser, grâce à un projet qui fournissait des fonds pour soutenir les entreprises des femmes de la région.

Témoignage 4 : le cas de D.

Née d'un père kurde et d'une mère tchétchène, D. a grandi en étant déplacée d'un pays à l'autre en raison du travail de son père. Elle s'est souvent sentie isolée, a eu du mal à se faire des amis et à nouer des liens durables. Son père buvait beaucoup et ses parents se disputaient fréquemment. Un jour, en lisant sur la Russie, elle a pris conscience des injustices en Tchétchénie, où sa mère est née.

Contexte

Le magazine Elle nous rappelle le contexte politique : « Dans les années 2000, la Russie a été secouée par plusieurs attentats terroristes commis par des séparatistes tchétchènes. En 2002, par exemple, une quarantaine de terroristes ont pris en otage plus de 900 spectateurs dans le théâtre Doubrovka à Moscou et ont exigé le retrait des troupes russes de leur territoire. Plus de 100 personnes ont été tuées par le gaz (fentanyl) pulvérisé par les forces spéciales russes. Les femmes tchétchènes kamikazes, appelées « veuves noires », sont omniprésentes dans ces attaques. [...] La radicalisation politique et religieuse de certains groupes tchétchènes fait suite aux deux guerres tchétchènes, qui ont décimé la population entre 1994 et 2009. L'armée russe a envahi la Tchétchénie, stratégique pour le transport des hydrocarbures, lorsque le pays a déclaré son indépendance. Bombardements aveugles, emprisonnements arbitraires, exécutions sommaires, tortures, viols de femmes aux points de contrôle, pillages et demandes de rançon : les exactions commises par l'armée russe contre les civils sont nombreuses, selon un rapport d'Amnesty International. Plus d'une personne sur dix dans cette nation musulmane du Caucase du Nord est tuée pendant la guerre, point culminant d'un siècle d'occupation et de violence. »

Ce qu'elle a fait (agir à cause de la radicalisation)

D. était une élève brillante qui pouvait parler plus de cinq langues. Elle a gagné des concours de littérature, s'intéressait avec ferveur à l'histoire de la Russie et étudiait le Coran avec un grand intérêt et une attitude studieuse. À l'extérieur, elle incarnait la réussite, une jeune femme qui se dirigeait vers un avenir brillant. Mais au fond d'elle, une rage dévorante l'habitait. «Quand j'avais 15 ans, je me sentais différente des autres et je causais beaucoup de problèmes. J'écrivais des poèmes religieux et suicidaires», raconte-t-elle dans une interview au magazine Elle.

Elle a donc demandé à ses parents d'accepter qu'elle rejoigne des proches en Tchétchénie. Une fois sur place, elle a rapidement rejoint un groupe terroriste et a participé à un entraînement militaire régulier. Leur cause : la libération du Caucase de la domination russe. Elle a fini par se sentir prête à mourir pour cette cause.
Un jour, elle est donc montée dans une voiture en direction de la capitale russe, sa veste remplie d'explosifs. Elle était prête à se faire exploser dans un lieu public, comme l'un de ses cousins, mort en kamikaze à Moscou.

Heureusement, son père, en tant que militaire, avait gardé un œil sur les activités de son groupe, et avait découvert ce qu'elle comptait faire. Il a alors envoyé des ordres pour que la voiture soit détournée vers la Biélorussie. Les bombes dans sa veste n'ont pas explosé.

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

Changement de perspective (déradicalisation)

Après cette tentative ratée, D. a été renvoyée à l'école en Biélorussie. Portant une burqa, elle se distingue en Biélorussie, où très peu de femmes portent ce type de vêtement. Mais son voile intégral a fait d'elle la cible d'un autre type de groupe extrémiste : une cellule néonazie qui l'a brutalement attaquée, et à la suite de cette violente agression, elle a été hospitalisée pendant plusieurs mois.

Peu à peu, les idées de D., sa vision de la vie, ses centres d'intérêt commencent à changer, et elle se fait des amis. Quelques éléments vont l'aider à voir le monde différemment : l'un de ses musiciens préférés est tué dans un attentat perpétré par un membre du groupe terroriste pour lequel elle était prête à mourir, elle se rend compte que « nous n'avions tué aucun des responsables [des crimes en Tchétchénie], nous avions tué des musiciens, des jeunes, des gens qui ne savaient rien de nous. J'ai aussi perdu mes cousins [qui sont morts pour la cause tchétchène], j'ai ressenti un vide. J'étais empoisonné de rage pour rien. [...] Une vague de regret, de tristesse m'a frappé, j'ai réalisé à quel point j'avais eu tort. »

D. porte maintenant volontiers un bikini quand elle va à la plage avec son chien, elle est amoureuse d'un homme bien ; elle apparaît comme un très bon exemple de déradicalisation. Âgée de 27 ans, elle vit maintenant dans un autre pays dans lequel elle s'est installée comme tatoueuse professionnelle, et elle souhaite réaliser un documentaire. Elle a de nombreux tatouages, qu'elle a pour la plupart réalisés elle-même. Elle fume du cannabis en manipulant les aiguilles lorsqu'elle tatoue des personnes : « De cette façon, je ne suis pas affectée par leur douleur », dit D... Elle qui avait autrefois prévu un attentat s'inquiète maintenant de la douleur des gens sous ses aiguilles.

Témoignage 5 : la casa de Sarah

Contexte

Sarah est une femme qui s'est engagée dans l'extrémisme de droite et a été emprisonnée pour avoir participé au vol à main armée d'un magasin.
Son sentiment de marginalisation s'est développé dans un environnement favorable : une éducation religieuse sanctionnant l'alcool, le racisme de ses parents, et un refus général de son intérêt sexuel naissant pour les filles. Au lycée, Sarah s'est engagée dans un groupe de skinheads, qui s'est transformé en une cellule néonazie ; elle y a enfin trouvé un but et un sentiment d'appartenance. Elle s'est fait tatouer des tatouages néo-nazis et a lu de la littérature d'extrême droite.

Ce qu'elle a fait (agir à cause de la radicalisation)

Elle a participé à un vol à main armée avec son petit ami de l'époque, qui faisait également partie de son groupe extrémiste, et a été arrêtée pour cela ; ce fut un tournant pour elle. Son emprisonnement l'a transformée, puisqu'il lui a permis de se désengager du groupe, sans qu'elle l'ait choisi, mais en le faisant quand même. Elle a pu suffisamment réfléchir à son parcours pour assumer la responsabilité de ses actes.

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

Changement de perspective (déradicalisation)

En prison, elle a rencontré des femmes noires ; elles ne portaient pas de jugement sur ses tatouages néonazis, ce qui l'a impressionnée, et elles ont fini par devenir amies. Elle a passé un diplôme et a élargi ses horizons, sa façon de penser et de voir le monde, ainsi que les gens qui l'entouraient. Elle a commencé à enseigner à d'autres détenus en prison, comment lire et écrire, ce qui lui a appris la compassion.

Une fois sortie de prison, Sarah a continué à se battre contre toute pensée raciste présente dans son esprit. Elle organise aujourd'hui des conférences publiques sur la tolérance, ce qui l'aide à renforcer sa résilience, loin de son passé violent, raciste et intolérant.

Conclusions

En conclusion, ces histoires soulignent l'importance du soutien de l'environnement social et la manière dont, en trouvant des moyens de s'exprimer, en se sentant entendu et acteur de son propre avenir, il est possible de renverser la situation en matière de radicalisation violente.

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

11 CONCLUSION

En ces temps d'incertitude découlant de la crise du COVID-19 et d'une situation financière difficile, la peur est au premier plan de la plupart des nouvelles et des débats politiques. Il est donc primordial de se concentrer, en tant que membres de la communauté, en tant que citoyens, en tant que parents, en tant que travailleurs, sur la création d'un environnement où la radicalisation violente ne fait plus sens pour nos jeunes. Nous espérons que ce manuel vous aidera à vous sentir mieux armés pour entreprendre une telle tâche ; cela peut paraître trop ambitieux mais, en réalité, l'attention quotidienne et les petits actes quotidiens d'inclusion peuvent faire une réelle différence pour que les gens se sentent entendus, vus, considérés, tels qu'ils sont et sans jugement.

Nous aimerions mentionner l'exemple de l'Écosse, au sein duquel le gouvernement a mis en place un programme de déradicalisation appelé Prevent, qui accueille à la fois des extrémistes de droite et des terroristes islamiques présumés. Il s'avère que 81 personnes ont été envoyées vers ce programme, dont huit étaient soupçonnées d'être des extrémistes de droite, 28 étaient soupçonnées d' » extrémisme international », un terme large pour désigner toute personne qui soutient l'idéologie islamiste radicale et les groupes terroristes. Cela signifie que la majorité de ces références concernent d'autres types de groupes radicaux, dont on parle beaucoup moins, voire pas du tout. Cet exemple écossais montre combien il faut être attentif au vocabulaire utilisé pour parler de la radicalisation violente, afin d'éviter les raccourcis et les fausses accusations.

Afin de clore ce manuel, rappelons comment l'art peut contribuer à renforcer la résilience. AfricaNews nous raconte l'histoire magnifiquement inspirante du sculpteur serbe Nikola Macura, qui se rend régulièrement dans une décharge militaire, où il ramasse des fusils, des casques et des missiles mis abandonnés. Il ramène ensuite ces « trésors » dans son atelier afin de les transformer en instruments de musique.

Nikola Macura a vécu dans l'ex-Yougoslavie déchirée par la guerre. En transformant des armes en objets d'art capables de produire de la musique au lieu de tuer des gens, il transforme son expérience traumatisante en quelque chose de poétique et de créatif.
Dans ses mains, un bazooka et un seau à gaz de l'armée sont devenus un violoncelle, un fusil Zastava M70 et un casque de l'armée yougoslave ont été transformés en guitare, et un violon est né de l'union entre un chargeur de fusil automatique et une trousse de premiers secours. La vision du sculpteur est aussi impressionnante que sa capacité de résilience : il souhaite créer un orchestre complet qui voyagerait et jouerait dans tous les Balkans, et inviterait des vétérans de la guerre à être les musiciens jouant les instruments. Il rêve également de peindre un tank en rose et de le transformer en instrument de percussion pour cinq musiciens.

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

12 GLOSSAIRE

Cohésion : Situation dans laquelle les membres d'un groupe ou d'une société sont unis[1].

Communauté : Les personnes vivant dans une zone particulière ou les personnes qui sont considérées comme une entité en raison de leurs intérêts communs, de leur groupe social ou de leur nationalité[2].

Discrimination : situation dans laquelle une personne n'est pas en mesure de jouir de ses droits de l'Homme ou d'autres droits légaux, à égalité avec d'autres, en raison d'une distinction injustifiée faite dans une politique, une loi ou un traitement. Il s'agit d'une discrimination directe lorsqu'une distinction explicite est faite entre des groupes de personnes et que les individus de certains groupes sont moins à même que d'autres d'exercer leurs droits. Lorsqu'une loi, une politique ou une pratique est présentée en termes neutres mais qu'elle désavantage de manière disproportionnée un ou plusieurs groupes spécifiques, il s'agit de discrimination indirecte[3].

Empowerment / Autonomisation : Le processus consistant à donner à une personne ou à un groupe de personnes un pouvoir et un statut dans une situation particulière. Il s'agit du niveau d'autonomie et d'autodétermination des personnes et des communautés, qui leur permet de représenter leurs intérêts en agissant dans leur autonomie et leur autodétermination[4].

Égalité : le droit de différents groupes de personnes d'avoir une position sociale similaire et de recevoir les mêmes traitements[5].

Ethnicité : La qualité ou le fait d'appartenir à un groupe ou à un sous-groupe de population composé de personnes qui partagent un fond culturel ou une ascendance commune[6].

Extrémisme : le fait pour une personne d'avoir des croyances que la plupart des gens considèrent comme déraisonnables et inacceptables[7]. Le terme est principalement utilisé dans un sens politique ou religieux, pour désigner une idéologie qui est considérée (par l'orateur ou par un consensus social implicite partagé) comme étant très éloignée des attitudes dominantes de la société[8].

1 Cohésion définition, Dictionnaire de Cambridge.
2 Définition de la communauté, ibid.
3 «Qu'est-ce qui motive la discrimination et comment y mettre fin ?». Www.amnesty.org. Amnesty International.
4 Empowerment définition, Dictionnaire Collins.
5 Égalité définition, Dictionnaire de Cambridge.
6 Définition de l'ethnicité, Oxford Dictionaries.
7 Extrémisme définition, Dictionnaire de Cambridge.
8 Ibid, The Free Dictionary.

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

Extrémiste : personne ayant des pensées ou des opinions extrêmes[9].

Féminisme : la croyance en l'égalité sociale, économique et politique des sexes. Bien que largement originaire de l'Occident, le féminisme se manifeste dans le monde entier et est représenté par diverses institutions engagées dans des activités en faveur des droits et des intérêts des femmes[10].

La mondialisation : Le terme «mondialisation» désigne le processus d'intégration des gouvernements, des cultures et des marchés financiers par le biais du commerce international en un seul marché mondial[11].

Discours de haine : il s'agit d'une communication verbale ou non verbale qui implique une hostilité à l'égard de groupes sociaux particuliers, le plus souvent pour des raisons de race et d'ethnicité (racisme, xénophobie, antisémitisme, etc.), de sexe (sexisme, misogynie), d'orientation sexuelle (homophobie, transphobie), d'âge (âgisme), de handicap (capacitisme), de discrimination (discrimination raciale, discrimination de genre, droits des LGBTI, discrimination d'âge)[12].

Idée : toute conception existant dans l'esprit à la suite d'une compréhension, d'une conscience ou d'une activité mentale[13].

Identité : sentiment d'identité d'un individu défini par (a) un ensemble de caractéristiques physiques, psychologiques et interpersonnelles qui ne sont pas entièrement partagées avec une autre personne et (b) un éventail d'affiliations (par exemple, l'ethnicité) et de rôles sociaux. L'identité implique un sentiment de continuité, ou le sentiment d'être la même personne aujourd'hui qu'hier ou l'année dernière (malgré des changements physiques ou autres). Ce sentiment est dérivé des sensations corporelles, de l'image corporelle et du sentiment que les souvenirs, les objectifs, les valeurs, les attentes et les croyances appartiennent à la personne. Également appelé identité personnelle[14].

Idéologie : Ensemble de croyances, notamment les croyances politiques sur lesquelles les personnes, les partis ou les pays fondent leurs actions[15].

Inclusion : L'action d'intégrer une personne ou une chose dans un groupe ou une collection. Ou la politique ou la pratique consistant à s'assurer que toute personne dans la société a accès aux ressources et aux opportunités[16].

9 Définition d'extrémiste, définition de Cambridge.
10 https://www.britannica.com/topic/feminism.
11 Fonds monétaire international, Globalization : A Brief Overview, 2008, https://www.imf.org/external/np/exr/ib/2008/053008.htm.
12 Belavusau, Uladzislau. « Hate Speech «. Max Planck Encyclopedia of Comparative Constitutional Law (Oxford University Press, 2017 Forthcoming) (2017).
13 Idée définition, Dictionnaire Collins.
14 https://dictionary.apa.org/identity.
15 Idéologie définition, Dictionnaire Collins.
16 Définition de l'inclusion, ibid.

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

Gauche : gauche, en politique, la partie du spectre politique associée en général à l'égalitarisme et au contrôle populaire ou étatique des principales institutions de la vie politique et économique[17].

Masculinisme : Contrepartie masculine du féminisme. Un masculiniste ou un «méniniste» peut rejeter l'idée d'un patriarcat universel, affirmant qu'avant le féminisme, la plupart des hommes étaient aussi démunis que la plupart des femmes. Cependant, dans l'ère post-féministe, ils affirment que les hommes sont dans une situation plus difficile en raison de l'accent mis sur les droits des femmes. Comme le féminisme, le masculinisme reflète un certain nombre de positions, allant du désir d'égalité des droits pour les hommes (par exemple, en cas de droit de visite des enfants après un divorce), à des appels plus militants à l'abolition totale des droits des femmes[18].

Migrant : Le terme « migrant » est un terme générique qui, même s'il n'est pas défini par le droit international, reflète l'interprétation commune non spécialisée d'une personne qui s'éloigne de son lieu de résidence habituel, que ce soit à l'intérieur d'un pays ou au-delà d'une frontière internationale, de façon temporaire ou permanente, et pour diverses raisons. Le terme inclut un certain nombre de catégories juridiques de personnes bien définies, telles que les travailleurs migrants, ainsi que celles dont le statut ou les moyens de déplacement ne sont pas spécifiquement définis par le droit international, comme les étudiants internationaux[19].

Multiculturel : il s'agit d'un terme désignant des personnes de nationalités et de cultures différentes[20].

Nationalisme : Les sentiments d'affection et de fierté que les gens éprouvent pour leur pays. Le nationalisme est aussi le désir d'indépendance politique d'un pays qui est contrôlé par un autre pays ou qui en fait partie[21].

Nazisme : L'idéologie et la pratique des nazis, en particulier la politique de nationalisme raciste, d'expansion nationale et de contrôle de l'économie par l'État. Une forme de socialisme caractérisée par le racisme, l'expansionnisme et l'obéissance à un chef fort[22].

Néonazisme : mouvement politique et idéologie moderne d'extrême droite fondé sur une résurgence du soutien aux principes idéologiques nazis[23].

Préjugé : Jugement ou opinion préconçu et déraisonnable, généralement défavorable, marqué comme par la suspicion, la peur ou la haine[24]. Un préjugé est une attitude injustifiée ou

17 Définition de la gauche, Britannica.
18 https://www.oxfordreference.com/view/10.1093/oi/authority.20110803100138854
19 https://www.iom.int/node/102743
20 Multiculturel définition, Dictionnaire Collins.
21 Nationalisme définition, Dictionnaire de Cambridge.
22 https://www.thefreedictionary.com/Nazism
23 Néo-nazisme définition, Dictionnaire Collins.
24 Préjugés définition, Dictionnaire Collins.

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

incorrecte (généralement négative) à l'égard d'un individu, fondée uniquement sur l'appartenance de cet individu à un groupe social[25].

Prévention : c'est le fait d'empêcher que quelque chose se produise ou soit fait[26].

Le racisme : Il prend de nombreuses formes et peut se produire dans de nombreux endroits. Il comprend les préjugés, la discrimination ou la haine dirigés contre une personne en raison de sa couleur, de son appartenance ethnique ou de son origine nationale. Le racisme ne se limite pas aux mots, aux croyances et aux actions. Il comprend toutes les barrières qui empêchent les gens de jouir de la dignité et de l'égalité en raison de leur race[27].

Radicalisme : Le mot «radical» est couramment utilisé pour désigner des individus, des partis et des mouvements qui souhaitent modifier radicalement toute pratique, institution ou système social existant[28].

Radicalisation : La notion de « radicalisation » est généralement utilisée [par certains États] pour exprimer l'idée d'un processus par lequel un individu adopte un ensemble de croyances et d'aspirations de plus en plus extrémistes. Cela peut inclure, mais n'est pas défini par, la volonté de tolérer, soutenir, faciliter ou utiliser la violence pour atteindre des objectifs politiques, idéologiques, religieux ou autres[29].

Religion : la croyance et le culte d'un ou plusieurs dieux, ou tout système de croyance et de culte de ce type[30].

Résilience : Le processus qui consiste à bien s'adapter face à l'adversité, aux traumatismes, aux tragédies, aux menaces ou aux sources importantes de stress - comme les problèmes familiaux et relationnels, les problèmes de santé graves ou les facteurs de stress professionnels et financiers. Si la résilience consiste à « rebondir » après ces expériences difficiles, elle peut également impliquer une profonde croissance personnelle[31].

Droite : partie d'une organisation politique ou sociale prônant une position conservatrice ou réactionnaire[32].

Société : Une société, ou une société humaine, est un groupe de personnes impliquées les unes avec les autres par des relations persistantes, ou un grand groupement social partageant le même territoire géographique ou social, généralement soumis à la même autorité

25 https://www.simplypsychology.org/prejudice.html
26 Prévention définition, Dictionnaire Collins.
27 Commission australienne des droits de l'Homme, What is Racism, https://www.humanrights.gov.au/our-work/race-discrimination/what-racism.
28 Radicaux et radicalisme, https://www.encyclopedia.com/history/dictionaries-thesauruses-pictures-and-press- releases/radicals-and-radicalism.
29 33ème session du Conseil des droits de l'Homme, Rapport A/HRC/33/29, para. 19 https://ap.ohchr.org/documents/dpage_e.aspx?si=A/HRC/33/29.
30 Religion définition, Dictionnaire de Cambridge.
31 Association des psychologues américains, Building resilience https://www.apa.org/topics/resilience.
32 https://www.dictionary.com/browse/right-wing

politique et aux mêmes attentes culturelles dominantes[33].

Stéréotype : Une idée fixe que les gens ont sur ce qu'est quelqu'un ou quelque chose, en particulier une idée qui est fausse[34]. Le stéréotype est une croyance fixe, trop généralisée, concernant un groupe ou une classe particulière de personnes. Par le stéréotype, nous déduisons qu'une personne possède toute une série de caractéristiques et de capacités que nous supposons que tous les membres de ce groupe possèdent[35].

Terrorisme : utilisation calculée de la violence pour créer un climat général de peur dans une population et atteindre ainsi un objectif politique particulier[36].

La tolérance : Il y a deux explications principales à la tolérance : la volonté d'accepter des comportements et des croyances différents des siens, même si l'on n'est pas d'accord avec eux ou qu'on les approuve, et aussi la capacité à supporter quelque chose de désagréable ou d'ennuyeux, ou à continuer malgré les difficultés[37].

La violence : est une forme extrême d'agression. La violence a de nombreuses causes, notamment la frustration, l'exposition à des médias violents, la violence à la maison ou dans le quartier et la tendance à considérer les actions des autres comme hostiles même si elles ne le sont pas. Certaines situations augmentent également le risque d'agression, comme la consommation d'alcool, les insultes et autres provocations et des facteurs environnementaux comme la chaleur et la promiscuité[38].

La xénophobie : Elle fait référence à la peur de l'étranger qui a pris diverses formes à travers l'histoire et est conceptualisée selon différentes approches théoriques[39].

33 https://www.sciencedaily.com/terms/society.htm
34 Stereotype definition, Cambridge Dictionary.
35 https://www.simplypsychology.org/katz-braly.html
36 https://www.britannica.com/topic/terrorism
37 Tolérance définition, Dictionnaire de Cambridge.
38 https://www.apa.org/topics/gun-violence-crime
39 https://www.sciencedirect.com/topics/social-sciences/xenophobia

RADART
Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

RADART

Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

merseyside EXPANDING HORIZONS

Osservatorio di Genere

FOYER DES JEUNES DES MAROLLES

élan interculturel